

REGION DU PLATEAU CENTRAL

PROVINCE DU KOURWEOGO

COMMUNE URBAINE DE BOUSSE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) 2014-2018 DE BOUSSE

Version finale

Mai 2014

PRESTATAIRE	Maître d'œuvre Délégué
	

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES	6
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES FIGURES.....	10
LISTE DES CARTES	10
INTRODUCTION	11
1. Contexte et justification.....	11
2. Objectifs et résultats attendus	11
3. Démarche méthodologique.....	12
3.1. Phase de démarrage	12
3.2. Phase de diagnostic	12
3.2.1. Recherche documentaire.....	12
3.2.2. Elaboration d'outils de collecte de données.....	12
3.2.3. Recrutement et formation des enquêteurs.....	13
3.2.4. Collecte, dépouillement et traitement des données.....	13
3.2.5. Rédaction du rapport.....	13
3.3. Phase de restitution du diagnostic et de planification des actions	13
4. Structuration du PCD	13
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNE.....	14
I. CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE	14
1.1. Caractéristiques géographiques et administratives	14
1.1.1. Situation géographique.....	14
1.1.2. Situation administrative.....	16
1.2. Caractéristiques physiques.....	18
1.2.1. Le climat	18
1.2.2. Le relief	19
1.2.3. Les sols	19
1.2.4. La végétation	21
1.2.5. La faune.....	21
1.2.6. Le réseau hydrographique	21
1.3. Caractéristiques sociodémographiques	21
1.3.1. Profil historique	21
1.3.2. Etat et dynamique de la population	22
1.3.2.1. Etat de la population.....	22
1.3.2.1.1. Effectif de la population	22
1.3.2.1.2. Répartition spatiale de la population.....	23
1.3.2.1.3. Evolution de la population.....	25
1.3.2.2. Dynamique de la population	27
1.3.2.2.1. Natalité et fécondité.....	27
1.3.2.2.2. Mortalité.....	27
1.3.2.2.3. Mouvements migratoires	27
1.3.3. Principaux groupes et ethnies dans la commune	28
1.4. Caractéristiques socio-économiques.....	28
1.4.1. Les secteurs sociaux.....	28
1.4.1.1. Eau potable, hygiène et assainissement.....	28
1.4.1.1.1. Eau potable	28
1.4.1.1.2. Hygiène et assainissement.....	31
1.4.1.2. Education et formation.....	34
1.4.1.2.1. Préscolaire.....	34
1.4.1.2.1.1. Infrastructures du préscolaire	34
1.4.1.2.1.2. Les effectifs	34

1.4.1.2.1.3. Le personnel d'encadrement	34
1.4.1.2.2. L'enseignement primaire.....	35
1.4.1.2.2.1. Les infrastructures éducatives.....	35
1.4.1.2.2.2. Evolution des écoles et des salles de classes	39
1.4.1.2.2.3. Situation des effectifs des écoles publiques et privées	39
1.4.1.2.2.4. Le personnel enseignant.....	40
1.4.1.2.2.5. Le taux brut de scolarisation	41
1.4.1.2.2.6. Le taux brut d'admission	42
1.4.1.2.2.7. Les résultats aux examens	42
1.4.1.2.3. L'enseignement secondaire.....	44
1.4.1.2.3.1. Les infrastructures du secondaire.....	44
1.4.1.2.3.2. Les effectifs des établissements.....	44
1.4.1.2.3.3. Evolution des effectifs.....	45
1.4.1.2.3.4. Le personnel enseignant du secondaire	45
1.4.1.2.3.5. Les taux de réussite aux examens.....	47
1.4.1.2.3.6. Le taux brut de scolarisation (TBS)	47
1.4.1.2.4. L'éducation non formelle.....	48
1.4.1.2.4.1. L'alphabétisation et l'éducation non formelle.....	48
1.4.1.2.4.2. Bilan de l'alphabétisation des cinq (5) dernières années dans la commune	49
1.4.1.3. Santé.....	50
1.4.1.3.1. Les infrastructures sanitaires.....	50
1.4.1.3.2. Couverture spatiale des formations sanitaires.....	53
1.4.1.3.3. Les principales pathologies	56
1.4.1.3.4. La couverture vaccinale dans la commune.....	56
1.4.1.4. VIH/SIDA.....	57
1.4.1.5. Habitat et urbanisme	59
1.4.1.5.1. Habitat.....	59
1.4.1.5.2. Urbanisme	59
1.4.1.5.3. Voirie	60
1.4.1.6. Action sociale	60
1.4.1.6.1. Le personnel disponible	61
1.4.1.6.2. Les partenaires de la DPASSN	61
1.4.1.6.3. Les problèmes sociaux récurrents dans la commune	62
1.4.1.7. Sports et loisirs.....	63
1.4.1.7.1. Suivi des activités sportives et de loisirs dans la commune	63
1.4.1.7.2. Les infrastructures existantes	63
1.4.1.7.3. Les manifestations sportives et de loisirs dans la commune	64
1.4.1.7.4. Les contraintes du domaine du sport et des loisirs	64
1.4.1.7.5. Les perspectives pour les prochaines années	64
1.4.1.8. Jeunesse, formation professionnelle et emploi.....	64
1.4.1.8.1. Le niveau d'organisation des jeunes.....	64
1.4.1.8.2. Les centres de formation professionnelle	65
1.4.1.8.3. L'emploi des jeunes dans la commune	65
1.4.1.8.4. Les opportunités dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle pour les jeunes	66
1.4.2. Les secteurs économiques.....	69
1.4.2.1. Agriculture	69
1.4.2.2. Elevage	72
1.4.2.3. Pêche.....	75
1.4.2.4. Environnement	76
1.4.2.4.1. Activités de sylviculture	76
1.4.2.4.2. Exploitation des produits forestiers non ligneux	77
1.4.2.4.3. Exploitations forestières et fauniques	77
1.4.2.5. Commerce.....	77
1.4.2.6. Artisanat.....	78
1.4.2.7. Tourisme et hôtellerie.....	78
1.4.2.8. Mines.....	78
1.5. Caractéristiques des secteurs de soutien à la production.....	78

1.5.1. Transport et communication	79
1.5.2. Energie	79
1.5.3. Sécurité	79
1.6. Caractéristiques de la gouvernance locale	80
1.6.1. Le conseil municipal.....	80
1.6.1.1. Composition et organisation du conseil municipal.....	80
1.6.1.2. Fonctionnement du conseil municipal.....	81
1.6.1.2.1. Les moyens humains	81
1.6.1.2.2. Les moyens matériels.....	82
1.6.2. Les finances locales	82
1.6.2.1. Budget de la commune.....	82
1.6.2.2. Niveau de financement du budget.....	83
1.6.2.3. Recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement	83
1.6.3. Le système d'information et de communication	84
1.6.4. Les partenaires au développement.....	84
1.6.4.1. La coopération décentralisée.....	84
1.6.4.2. Les services déconcentrés.....	85
1.6.4.3. Les projets/programmes	85
1.6.4.4. Les ONG	87
1.6.4.5. Les organisations de la société civile.....	88
1.6.4.6. Les institutions financières.....	92
1.6.5. Evaluation de l'état d'exécution du PCD précédent	92
1.6.5.1. Niveau de réalisation des activités du PCD.....	92
1.6.5.1.1. Analyse de l'exécution physique du PCD	98
1.6.5.1.2. Analyse de l'exécution financière du PCD	98
1.6.5.2. Les activités réalisées et non programmées dans le PCD.....	98
1.6.5.3. Difficultés rencontrées dans l'exécution du PCD	102
II. DESCRIPTION ET ANALYSE DES THEMES EMERGENTS	102
2.1. Les changements climatiques	102
2.2. Le développement durable	103
2.3. Le genre	104
2.4. L'économie locale	104
2.4.1. Les infrastructures marchandes.....	104
2.4.2. Le financement de l'économie locale.....	104
2.4.3. Le recouvrement des taxes/impôts	105
2.5. Les questions de population.....	105
2.5.1. Etat et évolution de la population.....	105
2.5.2. Evolution de la population et besoins sociaux	106
2.5.2.1. Population et pauvreté	106
2.5.2.2. Population et besoins en éducation	107
2.5.2.3. Population et besoins en services de santé	107
2.5.2.4. Population et besoins en eau potable	107
DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC.....	108
TROISIEME PARTIE : LES GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN	121
3.1. Enjeux et défis du développement.....	121
3.2. Vision de la commune.....	121
3.3. Objectifs et axes stratégiques.....	121
3.3.1. Objectif global	121
3.3.2. Objectifs spécifiques	121
3.3.3. Axes stratégiques	122
QUATRIEME PARTIE : PROGRAMME D' ACTIONS DE LA COMMUNE	123
4.1. Cadre logique du PCD	123
4.2. Programme d'actions 2014-2018 de la commune de Boussé	123
4.3. Programme d'actions prioritaires 2014 de la commune de Boussé.....	138

CINQUIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN	147
5.1. Dispositif organisationnel et institutionnel.....	147
5.1.1. L'information des acteurs locaux et des partenaires	147
5.1.2. Le renforcement des capacités du CCCo	147
5.1.3. Les programmations annuelles.....	148
5.1.4. Les acteurs et leurs rôles	148
5.2. Mobilisation des ressources	150
5.2.1. Mobilisation des ressources financières.....	150
5.2.2. Mobilisation des ressources humaines.....	150
5.3. Dispositif de suivi-évaluation.....	150
5.3.1 Stratégie de suivi, de contrôle et d'exécution	151
5.3.2 Dispositif prévu pour la mise en œuvre du suivi-évaluation au niveau communal	151
CONCLUSION	152
BIBLIOGRAPHIE	153
ANNEXES	154
Annexe 1 : Cadre logique du PCD de Boussé.....	155
Annexe 2 : Liste des personnes et structures rencontrées	163
Annexe 3: Liste des membres de la commission ad hoc	164

LISTE DES SIGLES

ADF/RDA	: Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain
AEJTK	: Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Kourwéogo
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
AI	: Alphabétisation Initiale
AIB	: Agence d'Information du Burkina
AJDK	: Association des Jeunes pour le Développement du Kourwéogo
AJLDD	: Association des Jeunes Leaders pour le Développement Durable
AJUD	: Association Jeunesse Unie pour le Développement
APE	: Association des Parents d'Elèves
ARV	: Anti-Retro-Viro
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
AVYK	: Association Viim Yingré du Kouwéogo
BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTEC	: Baoré Tradition Epargne et Crédit
CAPES	: Certificat d'Aptitude de l'Enseignement Secondaire
CCLS	: Comité Communal de Lutte contre le VIH/SIDA
CDP	: Congrès pour la Démocratie et le Progrès
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CEFCOD	: Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEP	: Certification d'Etude Primaire
CGCT	: Code Général des Collectivités Territoriales
CLS	: Comités Locaux de Sécurité
CMA	: Centre Médical avec Antenne chirurgicale
CNE	: Caisse Nationale d'Epargne
COGES	: Comité de Gestion
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPL	: Centre Populaire et de Loisirs
CPLS	: Comité Provincial de Lutte contre le VIH/SIDA
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
CVLS	: Comités Villageois de Lutte contre le VIH/SIDA
DEP/MENA	: Direction des Etudes du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DPASA	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
DPASSN	: Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DPEDD	: Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable
DPENA	: Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DPI	: Direction Provinciale des Impôts
DPJFPE/K	: Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle de l'Emploi du

Kourwéogo

DPPN	: Direction Provinciale de la Police Nationale
DPRAH	: Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques
DR	: Direction Régionale
DREP	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DRMESS	: Direction Régionale du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
DRS/CES	: Défense Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols
EABF	: Eau et Assainissement au Burkina Faso
ECPD	: Enfant en Circonstance Particulièrement Difficile
EICVM	: Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EPS	: Education Physique et Sportive
FAARF	: Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAIJ	: Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAPE	: Fonds d'Appui pour la Promotion de l'Emploi
FASI	: Fonds d'Appui au Secteur Informel
FCB	: Formation Complémentaire de Base
FONAENF	: Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FPDCT	: Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
FTS	: Formation Technique Spécifique
GASCODE	: Groupe d'Appui en Santé Communautaire et Développement
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre
IEC	: Information, Education et Communication
IEC	: Information Education Communication
ILS	: Initiatives Locales de Sécurité
IPC	: Initiative Privée Communautaire
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
LM	: Lycée Municipal
MEG	: Médicament Essentiel Générique
OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OEV	: Orphelin et Enfant Vulnérable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONEA	: Office National de l'Eau Potable et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACT	: Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PCD	: Plan Communal de Développement
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement-Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PCL	: Plateau Central
PDI	: Plan de Développement Institutionnel
PDL/BOSA	: Programme de Développement Local / Boussé-Sao
PFL	: Produits Forestiers Ligneux
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PN-AEPA	: Programme National-Adduction d'Eau Potable et Assainissement
PNVB	: Programme National Volontariat au Burkina

PRD	: Plan Régional de Développement
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PSCE	: Programme Spécial de Création d'Emplois pour les jeunes et les femmes
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PTME	: Prévention de la Transmission Mère - Enfant
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH
RAME	: Réseau d'Accès aux Médicaments Essentiels
REFLECT	: Regenerated Freirean Literacy Through Empowerment Community Technic
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	: Route Nationale
SDAU	: Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDEDD	: Service Départemental de l'Environnement et du Développement Durable
SG	: Secrétaire Général
SONAPOST	: Société Nationale des Postes
SP/CNLS-IST	: Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les infections Sexuellement transmissibles
SPAI	: Sous-Produits Agro-Industriels
TAAM	: Taux d'Accroissement Annuel Moyen
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBN	: Taux Brut de Natalité
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TdR	: Termes de Référence
TGFG	: Taux Global de Fécondité Générale
TGI	: Tribunal de Grande Instance
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIR/PS	: Union pour la Renaissance/Parti Sankariste
UPC	: Union pour le Progrès et le Changement
VADS	: Volontaire Adjoint De Sécurité
ZAT	: Zone d'Appui Technique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les espèces ligneuses rencontrées dans la commune	21
Tableau 2 : Evolution de la population par village entre 1996 et 2018	26
Tableau 3 : Situation des infrastructures hydrauliques.....	28
Tableau 4 : Estimation des besoins en eau potable	30
Tableau 5 : Situation des latrines publiques et familiales dans la commune.....	32
Tableau 6 : Situation du matériel octroyé à l'AVYK.....	33
Tableau 7 : Etat des infrastructures éducatives et annexes en 2013	36
Tableau 8 : Evolution du nombre d'écoles et de salles de classes entre 2009 et 2013.....	39
Tableau 9 : Evolution des effectifs par sexe et par CEB entre 2009 et 2013.....	39
Tableau 10 : Situation du personnel enseignant et d'encadrement en 2013.....	40
Tableau 11 : Etat numérique du personnel du public effectivement en classe en 2013 par catégorie.....	40
Tableau 12 : Etat numérique du personnel à l'inspection en 2013	41
Tableau 13 : Evolution du taux brut de scolarisation entre 2008 et 2011 (%)	42
Tableau 14 : Evolution du taux brut d'admission (TBA) en 1 ^{ère} année (%)	42
Tableau 15 : Evolution des résultats des examens du CEP entre 2009 et 2013 (%)	43
Tableau 16 : Evolution des résultats de l'entrée en 6e entre 2008-2009 et 2012-2013 (%)	43
Tableau 17 : Situation des établissements secondaires publics et privés de la commune	44
Tableau 18 : Situation des effectifs par établissements (garçons et filles) en 2013-2014.....	44
Tableau 19 : Evolution des nouveaux inscrits des cinq (5) dernières années.....	45
Tableau 20 : Situation du personnel enseignant par établissement en 2013.....	46
Tableau 21 : Situation du personnel enseignant par discipline en 2013.....	46
Tableau 22 : Situation des résultats aux examens du BEPC des cinq (5) dernières années	47
Tableau 23 : Situation des résultats aux examens du BAC des cinq (5) dernières années	47
Tableau 24 : Situation des taux bruts de scolarisation (TBS) des cinq (5) dernières années (%)	48
Tableau 25 : Situation des centres d'alphabétisation dans la commune	49
Tableau 26 : Résultat des campagnes d'alphabétisation des centres (AI, FCB, FTS).....	49
Tableau 27 : Situation des formations sanitaires de la commune.....	51
Tableau 28 : Couverture des formations sanitaires de la commune de Boussé	54
Tableau 29 : Situations des principales pathologies en 2011 et 2012.....	56
Tableau 30 : Situation de la couverture vaccinale en 2013.....	56
Tableau 31 : Les partenaires de l'action sociale dans la province du Kourwéogo.....	61
Tableau 32: Evolution des superficies emblavées des principales cultures au cours des cinq (5) dernières campagnes agricoles dans la commune	69
Tableau 33 : Rendements moyens des spéculations (t/ha) et production (t).....	70
Tableau 34 : Bilan céréalier de 2008 à 2012 dans la commune	71
Tableau 35 : Production maraîchère dans la commune	71
Tableau 36 : Bas-fonds aménageables dans la commune	71
Tableau 37 : Effectif du cheptel de 2009 à 2013.....	73
Tableau 38 : Situation vaccinale des animaux dans la commune de Boussé entre 2009 et 2013.	73
Tableau 39 : Estimation des exportations de bétail de 2009 à 2012	74

Tableau 40 : Situation des abattages contrôlés dans la commune de 2009 à 2013	74
Tableau 41 : Situation des organisations paysannes des éleveurs.....	75
Tableau 42 : Les pépinières existantes dans la commune	76
Tableau 43 : Situation des activités de reboisement.....	76
Tableau 44 : Ressources matérielles de la mairie	82
Tableau 45 : Evolution du budget de la commune de 2009 à 2012	82
Tableau 46 : Evolution des recettes et dépenses de la commune entre 2009 et 2012	84
Tableau 47 : Situation des projets/programmes intervenant dans la commune.....	86
Tableau 48 : Situation des ONG intervenant dans la commune.....	87
Tableau 49 : Situation des organisations de la société civile dans la commune.....	89
Tableau 50 : Situation d'exécution des activités du PCD précédent (2008-2012)	93
Tableau 51 : Situation des activités hors PCD réalisées.....	99
Tableau 52 : Evolution des indices de pauvreté.....	106
Tableau 53 : Synthèse des résultats du diagnostic de la commune de Boussé	109
Tableau 54 : Programme des activités prioritaires de la commune de Boussé pour la période 2014-2018.....	125
Tableau 55 : Récapitulatif du programme d'actions 2014-2018	138
Tableau 56 : Programme des activités prioritaires de la commune de Boussé pour l'année 2014	139
Tableau 57 : Récapitulatif du programme d'actions pour la première année	146
Tableau 58 : Rôle des acteurs	149

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pluviométrie des dernières années dans la commune.....	18
Figure 2 : Proportions des superficies emblavées par spéculation.....	70
Figure 3 : Niveau de financement du budget de la commune les 5 dernières années.....	83

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Boussé	15
Carte 2 : Carte administrative de la commune de Boussé.....	17
Carte 3 : Occupation des terres de la commune de Boussé	20
Carte 4 : Répartition spatiale de la population de la commune de Boussé.....	24
Carte 5 : Les infrastructures de la commune de Boussé.....	68

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

Le Burkina Faso depuis avril 2006 s'est engagé dans une politique de communalisation intégrale de tout le pays à travers l'élection de conseillers municipaux dans 302 communes rurales nouvellement créées.

Dans ce contexte, une planification du développement communal est perçue comme une volonté des élus locaux de se réapproprier le pouvoir d'initiatives et de décisions concernant le développement de leur commune, d'exercer leurs responsabilités dans les domaines y afférents : choix des priorités à financer, gestion et contrôle des actions de développement (infrastructures, activités économiques, ressources naturelles) et de négocier avec les partenaires techniques et financiers internes et/ou externes pour la mise en œuvre des actions de développement.

C'est dans cette stratégie choisie par le Gouvernement que les élus locaux de la commune urbaine de Boussé ont initié en 2007 avec l'appui de l'ONG SOS Sahel l'élaboration d'un Plan Communal de Développement (PCD) pour cinq (5) ans.

Et depuis 2012, ce Plan est arrivé à expiration et il s'est avéré nécessaire de le réactualiser afin de tenir compte de nouvelles données et thématiques et permettre au nouveau Conseil Municipal de disposer d'un outil de pilotage des actions et des activités de la commune.

C'est ainsi que le Conseil Municipal de Boussé, avec les appuis financier de l'ONG SOS Sahel et technique du cabinet Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement (CEFCOD) s'est engagé dans un processus de réactualisation de son PCD pour les 5 ans à venir.

2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif principal de la mission est d'actualiser le PCD afin de prendre en compte les éléments nouveaux qui permettront de mieux planifier les actions et d'assurer un développement harmonieux et durable de la commune de Boussé.

Les objectifs spécifiques poursuivis par l'élaboration du PCD sont entre autres :

- d'accompagner la commune de Boussé à tirer les leçons et les insuffisances du précédent PCD afin d'identifier et d'évaluer les nouveaux défis de la commune et les besoins actuels de la population ;
- d'ajuster, de manière consensuelle, la vision de développement de la commune si de besoin est, en vue de définir des objectifs pertinents pour les cinq (5) prochaines années ;
- de déterminer et quantifier, de manière réaliste, les résultats à atteindre, les actions à mener ainsi que les ressources nécessaires pour l'atteinte des résultats ciblés.

Au terme du processus d'élaboration du PCD, les résultats attendus de la mission sont :

- un rapport de diagnostic de la commune est disponible ;
- un Plan Communal de Développement actualisé est élaboré selon le guide méthodologique de planification locale révisé ;
- des acteurs locaux sont imprégnés de la méthodologie de la planification locale et maîtrisent leur plan de développement communal.

3. Démarche méthodologique

Le processus d'élaboration du PCD s'est essentiellement basé sur la concertation et la communication avec la commission ad hoc et le conseil municipal.

La méthodologie globale s'articule autour de quatre (4) phases qui sont :

- la phase de démarrage ;
- la phase de diagnostic ;
- la phase de restitution et de planification ;
- la phase de validation et d'adoption du plan.

Le présent rapport va se limiter à la phase 3 du processus.

3.1. Phase de démarrage

Une réunion de cadrage/lancement s'est tenue le 08 novembre 2013 à la maison des jeunes de Boussé. Elle a été présidée par le Préfet du département de Boussé et a connu la participation des membres de la commission ad hoc, les conseillers, les représentants des Conseils Villageois de Développement (CVD), les associations et les ONG/Projets/programmes intervenant dans la commune.

Elle a permis au bureau d'études de :

- faire un exposé sur le contenu des termes de référence (TdR), notamment les objectifs et résultats attendus de la mission, la démarche méthodologique, les outils qu'il envisage d'utiliser et le chronogramme prévisionnel;
- préciser le rôle de chaque partie dans le processus d'élaboration du plan
- recueillir les suggestions des participants.

3.2. Phase de diagnostic

La phase de diagnostic a consisté à : la recherche documentaire, l'élaboration d'outils de collecte de données, la formation des enquêteurs, la collecte des données sur le terrain, la rédaction du rapport provisoire.

3.2.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire aux niveaux commune, province et région a permis de disposer d'un certain nombre de documents et d'informations capitales pour la conduite des activités : Plan Communal de Développement (PCD), Plan Communal de Développement-Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA), Plan de Développement Institutionnel (PDI), Plan Régional de Développement (PRD), rapports d'activités, etc.

Elle a permis de peaufiner la démarche méthodologique et d'élaborer les outils de collecte de données quantitatives et qualitatives.

3.2.2. Elaboration d'outils de collecte de données

Trois (3) types d'outils ont été élaborés :

- une fiche de collecte de données au niveau village sur les réalisations des 5 dernières années, les contraintes actuelles ainsi que les solutions à envisager sur les années à venir ;
- une fiche d'inventaire sur les productions, infrastructures et équipements, etc. réalisés les cinq (5) dernières années et destinés aux services techniques ;

- un guide d'entretien pour les Projets/ONG, les services techniques, etc. sur leur contribution au développement de la commune, les difficultés rencontrées et les solutions possibles.

3.2.3. Recrutement et formation des enquêteurs

Pour la conduite des enquêtes dans les 16 villages et 5 secteurs de la commune, quatre (4) enquêteurs ont été recrutés. La priorité a été accordée aux enquêteurs locaux et ayant de solides expériences dans la conduite de telles activités. Les villages et secteurs ont été repartis entre les enquêteurs soit 5 à 6 villages/enquêteur et un chronogramme de passage a été négocié avec les responsables des villages concernés.

Les enquêteurs recrutés ont été formés afin que ceux-ci puissent maîtriser les outils à administrer sur le terrain pour une meilleure conduite de la collecte des données.

3.2.4. Collecte, dépouillement et traitement des données

À l'issue de la formation, les enquêteurs ont procédé à la collecte des données sur le terrain sous la supervision de l'équipe de consultants.

L'équipe de consultants a mis à profit cette même période pour collecter les informations secondaires auprès des institutions (services déconcentrés de l'Etat, Mairie, etc.) aux niveaux communal, provincial et régional.

Le dépouillement des données collectées s'est fait à l'aide de tableaux de synthèse conçus à cet effet.

3.2.5. Rédaction du rapport

Les données obtenues à tous les niveaux ont permis d'élaborer une version provisoire du PCD qui a été soumise à la commission ad hoc pour amendements et validation.

3.3. Phase de restitution du diagnostic et de planification des actions

Elle s'est déroulée le 11 février 2014 au cours d'un atelier en présence des principaux acteurs du développement de la commune (conseil municipal, services techniques, projets et programmes de développement, ONG, associations...)

L'atelier a permis :

- d'apporter des amendements de fond et de forme au présent rapport ;
- d'identifier la nature des actions à mettre en œuvre pour lever les contraintes de développement ;
- de prioriser les actions identifiées ;
- de procéder à la planification des actions identifiées ;
- d'identifier les mesures d'accompagnement.

4. Structuration du PCD

Le présent document est le résultat de l'ensemble des investigations et travaux réalisés avec la participation active des acteurs au développement de la commune. Dans son contenu, le document présente cinq (5) grandes parties :

- Première partie : Etat des lieux de la commune
- Deuxième partie : Synthèse des résultats du diagnostic
- Troisième partie : Grandes orientations et objectifs du Plan
- Quatrième partie : Programme d'actions de la commune
- Cinquième partie : Stratégie de mise en œuvre du Plan

PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNE

I. CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

1.1. Caractéristiques géographiques et administratives

1.1.1. Situation géographique

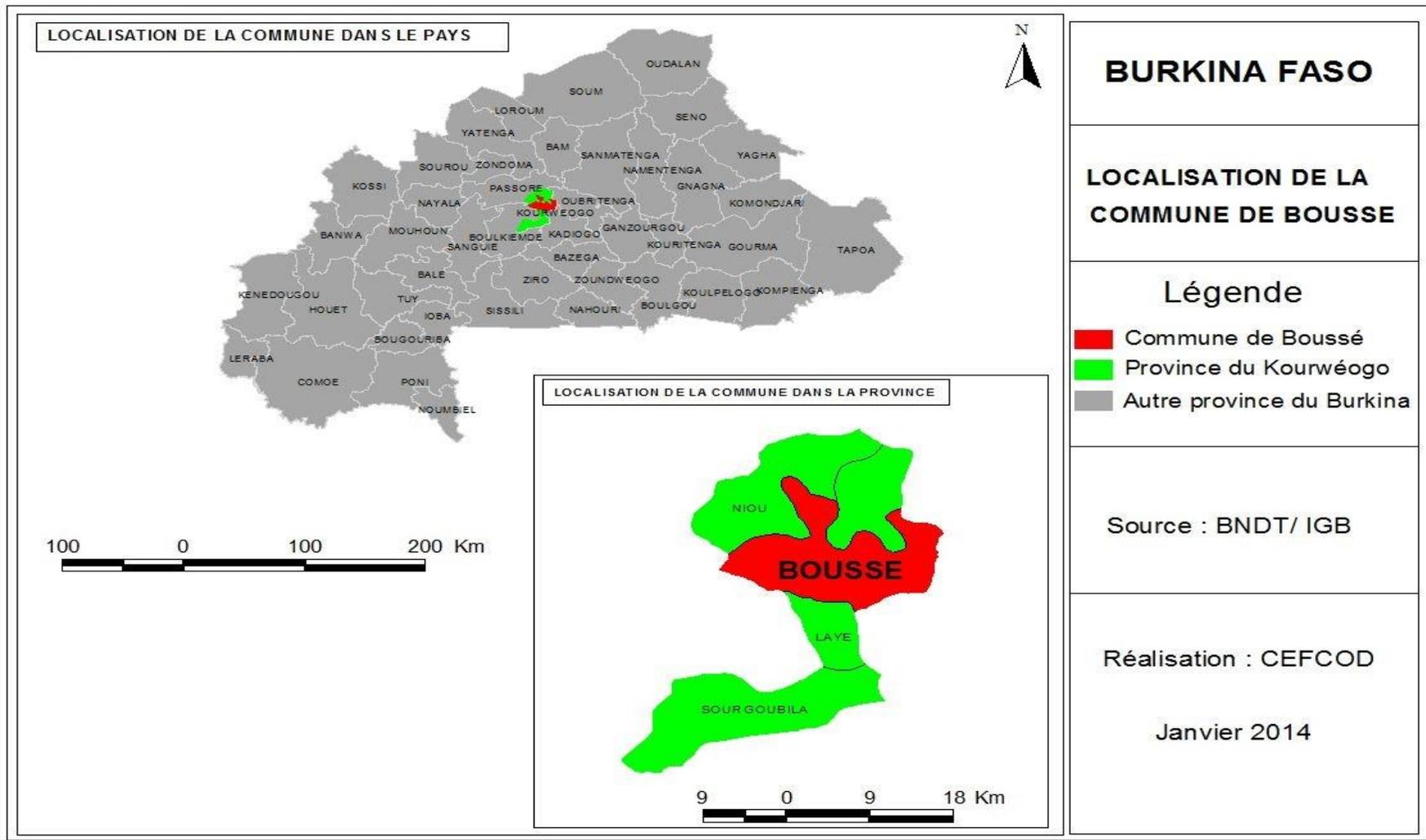
La commune de Boussé est située dans la province du Kourwéogo (région du Plateau Central). Elle fait partie des cinq (5) communes que compte la province du Kourwéogo et est la seule commune urbaine de la province. La ville de Boussé, chef-lieu de la province, est traversée par la route nationale n° 2 (axe Ouagadougou – Ouahigouya) et est distante de Ouagadougou d'environ 52 km et de 90 km de Ziniaré.

Elle est limitée :

- au nord par la commune de Toéghin ;
- au nord-est par la province de l'Oubritenga ;
- au nord-ouest par la commune de Niou ;
- au sud-est par la province du Kadiogo ;
- au sud par la commune de Laye ;
- à l'ouest par la province du Boulkiemdé.

La carte 1 qui suit présente la localisation de la commune dans le pays et dans la province du Kourwéogo.

Carte 1 : Localisation de la commune de Bousié



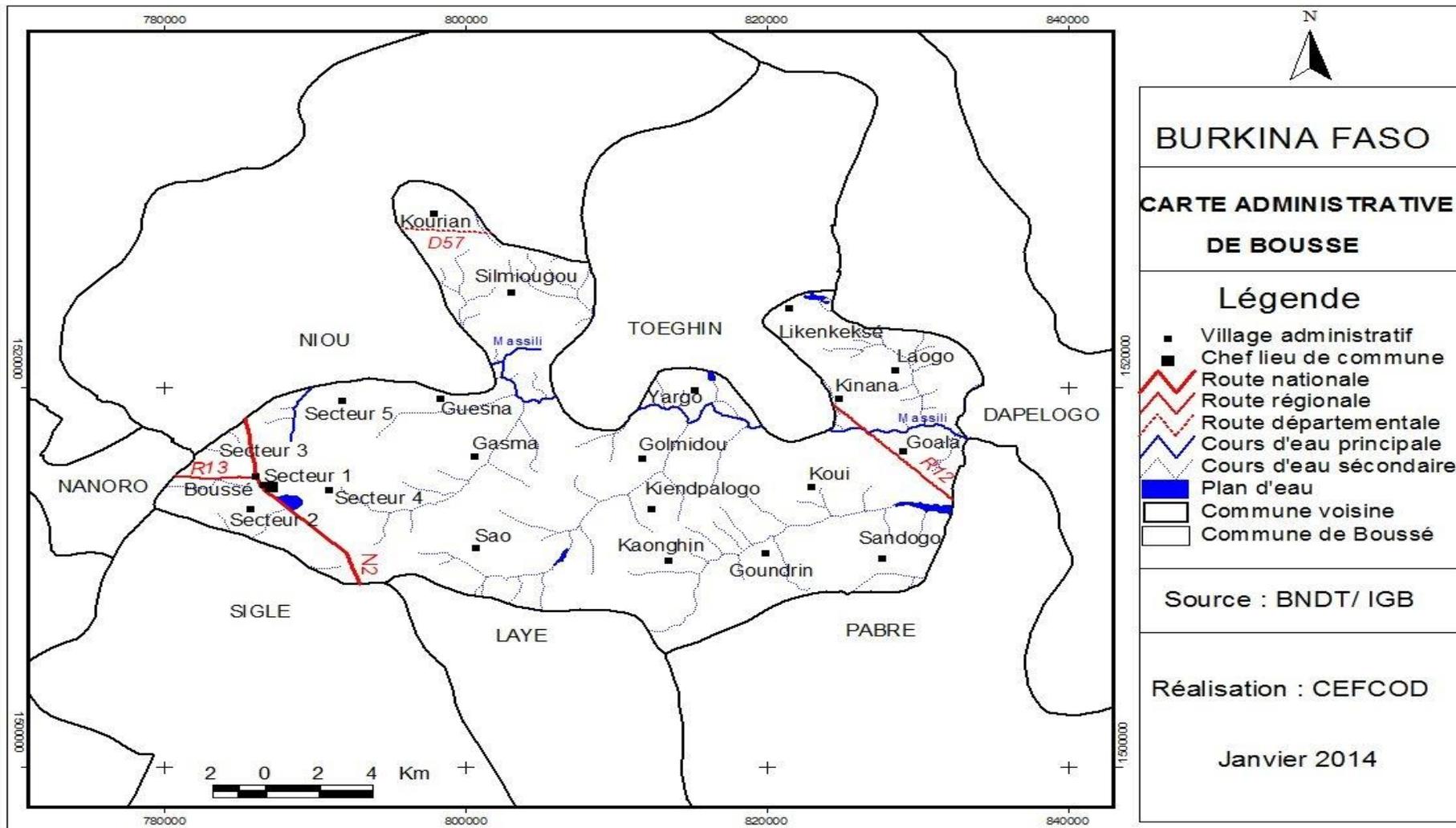
1.1.2. Situation administrative

La commune de Boussé s'étend sur une superficie de 485 km² soit environ 28,5% de la superficie de la province. En terme de superficie, elle est placée 2^{ème} de la province après la commune de Sourgoubila.

Boussé compte 16 villages administratifs et 5 secteurs. On dénombre 6 682 ménages au recensement général de la population et de l'habitat de 2006. Parmi les cinq (5) communes de la province du Kourwéogo, elle se place en 4^{ème} position en nombre de villages administratifs après Niou, Sourgoubila et Toèghin.

La carte 2 suivante présente les villages et secteurs administratifs de la commune.

Carte 2 : Carte administrative de la commune de Bousse



1.2. Caractéristiques physiques

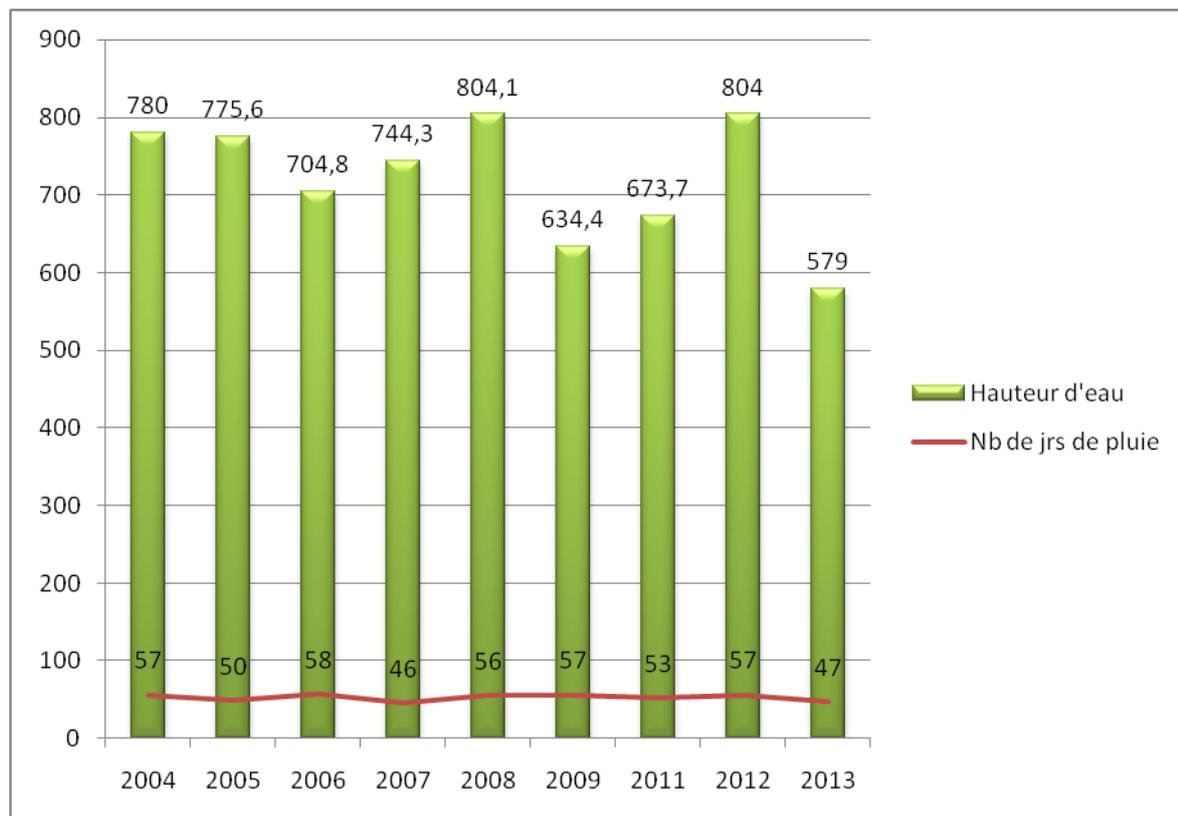
1.2.1. Le climat

La commune de Boussé est située dans la zone agroclimatique Nord-Soudanienne comprise entre les isohyètes 700 et 900 mm. Elle est caractérisée par deux (2) saisons :

- Une saison pluvieuse qui dure 4 mois (juin à septembre). Les précipitations sont concentrées entre le mois de juillet et le mois d'août. Le mois d'août est généralement le plus pluvieux ;
- Une saison sèche qui dure 8 mois (octobre à mai) avec les vents d'harmattan soufflant du nord-est vers le sud-ouest à partir du mois de novembre pour atteindre son maximum d'intensité en février-mars. Le mois le plus froid est décembre avec des minima de l'ordre de 17°C. La température moyenne mensuelle varie de 24,7°C en janvier à 33,7°C en avril.

Le graphique suivant fait une situation des quantités d'eau tombées ainsi que le nombre de jours de pluie entre 2004 et 2013.

Figure 1 : Pluviométrie des dernières années dans la commune



Source : ZAT/Boussé, novembre 2013

La pluviométrie moyenne annuelle enregistrée au cours des neuf (9) dernières années est de 722,21 mm avec une moyenne de 53,44 jours de pluie par an. Pour cette même période, la hauteur maximale a été de 804,1 mm en 56 jours, enregistrée en 2008. La hauteur minimale a été de 579 mm en 47 jours, enregistrée en 2013.

1.2.2. Le relief

Le relief de la commune de Boussé est à l'image de celui de la région du plateau central caractérisé par une vaste pénéplaine avec des altitudes comprises entre 300 et 400 m. En dehors de la pénéplaine, les buttes et affleurements rocheux avec des sommets tabulaires ou arrondis et plus ou moins démantelés sont les principales unités de relief.

En aval par endroits se rencontrent les ensembles fluvio-alluviaux (vallons, plaines et terrasses alluviales, cuvettes de décantations du principal cours d'eau qu'est le Massili).

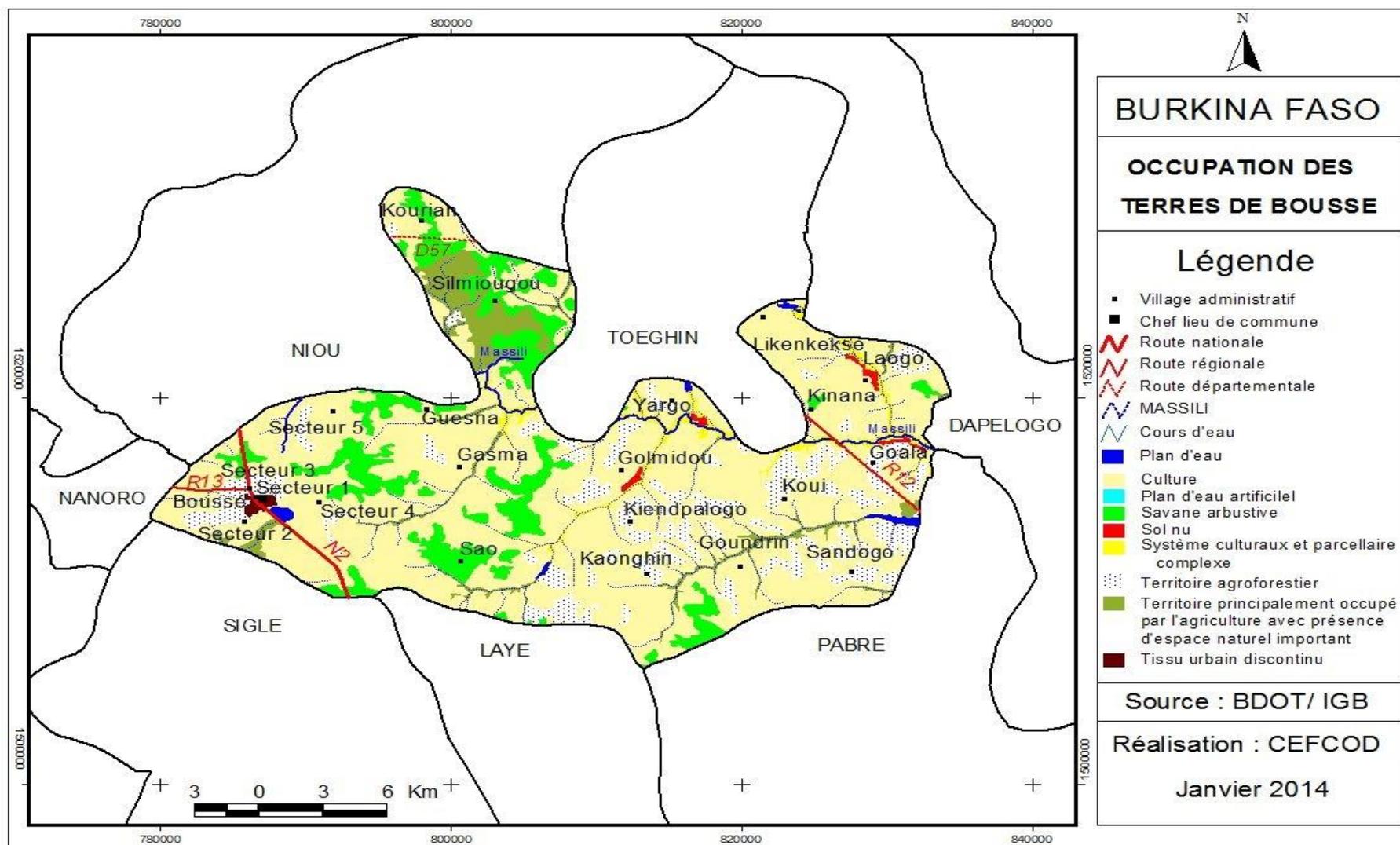
1.2.3. Les sols

Les types de sols rencontrés dans la commune sont en général très peu fertiles et assez vulnérables à l'érosion hydrique. Les principales classes de sols sont :

- les sols brunifiés localisés dans les topographies de bas-fonds : Ils se distinguent par leur profondeur relativement grande et leur plus grande richesse en éléments chimiques ;
- les sols à sesquioxides de fer et de manganèse : Ces sols sont les plus répandus dans la commune. Ils sont constitués principalement de sols ferrugineux tropicaux lessivés (indurés à concrétions et à tâches). D'une fertilité moyenne, ils sont peu fournis en matières organiques et en éléments minéraux ;
- les sols peu évolués : Ce sont des sols gravillonnaires peu évolués caractérisés par leur faible profondeur et leur faible richesse en minéraux et matière organique ;
- les sols minéraux bruts : Ils se distinguent par leur faible profondeur. Ils sont principalement localisés sur les buttes et affleurements rocheux.

La carte 3 suivante présente l'occupation des terres dans la commune de Boussé.

Carte 3 : Occupation des terres de la commune de Bousse



1.2.4. La végétation

Appartenant au secteur phytogéographique Nord soudanien, la végétation de la commune se caractérise par une savane arborée clairsemée et surtout une savane arbustive dégradée sous l'effet de combinaison des facteurs anthropiques et des facteurs naturels. Les essences ligneuses locales les plus rencontrées sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Les espèces ligneuses rencontrées dans la commune

Nom scientifique	Nom en français	Nom en mooré
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité	Taanga
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	Roanga
<i>Lannea microcarpa</i>	Raisinier	Sambga
<i>Lannea acida</i>	Raisinier acide	Sambtoulga
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	Pousga
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Toeega
<i>Khaya senegalensis</i>	Caïlcédrat	Kouka
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert	Kielga
<i>Ziziphus mauritiana</i>	Jujubier ou dattier de Chine	Mougna
<i>Mitragyna inermis</i>	Mitragyna inerme	Yilga
<i>Faidherbia albida</i>	Acacia blanchâtre/Kade	Zaanga
<i>Anogeissus leiocarpus</i>	Boileau d'Afrique	Siiga
<i>Combretum sp</i>	Combrétacées	Raandga
<i>Guiera senegalensis</i>	Guiéra du Sénégal	Wilinwiiga
<i>Acacia seyal</i>	Mimosa épineux	-
<i>Sclerocarya birrea</i>	Prunier africain	Nobga

Source : Résultat des enquêtes CEF COD – novembre 2013

1.2.5. La faune

Les grands animaux sauvages sont quasi inexistant. Le petit gibier rencontré se compose de lièvres, francolins, pigeons verts, tourterelles, rongeurs (rats) et autres petits mammifères.

1.2.6. Le réseau hydrographique

En raison de son relief plat, le réseau hydrographique de la commune est très peu dense. Les quelques cours d'eau que l'on y rencontre sont soumis à un régime tropical pur avec des débits et des écoulements très faibles sur une période n'excédant pas trois mois. Le principal cours d'eau est le Massili, un affluent du fleuve Nakambé.

Aux fins de compenser ce handicap au niveau de la disponibilité des cours d'eau, des ouvrages d'eau de surface ont été réalisés dans la commune. Ceux-ci sont essentiellement utilisés pour la production agro-sylvo-pastorale.

1.3. Caractéristiques sociodémographiques

1.3.1. Profil historique

Le présent profil historique du peuplement de la commune est issu du schéma directeur de Boussé. Il a été établi à la suite d'enquêtes terrain auprès du Chef de terre de Boussé, de quelques-uns de ses auxiliaires et d'autres personnes ressources de la commune.

Les origines de Boussé puisent à la tradition orale ^[1] avec ce que cela comporte comme variation suivant le narrateur en présence. Au-delà de la diversité des récits, il existe cependant quelques faits récurrents. Alors ne figurent dans cette brève présentation, que les éléments consensuels.

Boussé, à l'origine, s'appellerait "Vε" qui signifie en mooré « *écarter, se frayer* (un passage, une place dans la forêt) ». Le site serait à l'époque, une forêt dense et giboyeuse, très propice. Ce n'est que plus tard que Vε deviendra *Boussé* dans des conditions que des recherches historiques et ethnographiques appropriées permettront ultérieurement de préciser.

La première résidence a pris le nom de "Zug yiri" et ce site serait actuellement du côté de la brigade de gendarmerie. Par la suite, d'autres personnes ont rejoint le groupe de départ en provenance des zones de Koudougou, de Komsilga et de Tintilou, de Yako, de Ziniaré. La population de Boussé est donc la résultante de ces différentes origines citées et évidemment de gens venus d'autres lieux bien plus tard.

Selon ces données, le peuplement actuel de Boussé serait parti d'une colonie fuyant Sao après une tentative infructueuse de succession au trône par un des prétendants nommé Tanga. Ne pouvant plus cohabiter dans le même espace avec l' élu de la cour, il décida de s'éloigner dans la direction de l'Est avec sa suite. Il s'enfonça dans la forêt et s'installa sur le site de l'actuel Boussé qu'il nomma « VE » qui signifie en langue mooré, « *écarter, se frayer* (une place dans la forêt) ». Par la suite, le nom du site devint Boussé, signifiant « chèvres » en mooré.

Ce nouveau nom trouverait son origine dans une guerre de conquête menée par Naba Wobgo de Lallé qui a provoqué un nombre important de pertes en vie humaine dans les deux camps. Le grand nombre de victimes gisant partout sur le site de la bataille a suscité par comparaison l'idée de chèvres abattues en grand nombre : « les gens ont été tués comme des chèvres ». A partir de cet événement, le nom est resté pour désigner le village où les hommes ont été massacrés en grand nombre comme seules les chèvres peuvent l'être.

Le premier emplacement du village a pris le nom de « Zug Yiri ». Ce site serait situé à proximité de l'actuel emplacement de la gendarmerie.

Par la suite, d'autres personnes venant des zones de l'actuel Koudougou, Komsilga de Tintilou, de Yako et de Ziniaré ont rejoint le groupe de départ. La population actuelle serait donc issue des populations de ces différentes origines.

1.3.2. Etat et dynamique de la population

L'état de la population présente l'effectif de la population au dernier recensement, sa répartition entre les différents villages et secteurs ainsi que son évolution dans les années à venir. Quant à la dynamique de la population, elle est déterminée par la croissance naturelle (natalité et mortalité) et les mouvements de la population.

1.3.2.1. Etat de la population

1.3.2.1.1. Effectif de la population

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006 a estimé la population de la commune de Boussé à 43 352 habitants répartis en 6 682 ménages. Elle était composée de

¹ Les principaux éléments du récit proviennent de la documentation de la mairie et des entretiens avec le chef de terre de Boussé, de quelques-uns de ses auxiliaires et de personnes de ressource.

55,1% de femmes et 44,9% d'hommes. Cette population représentait 31,4% de la population du Kourwéogo, 6,22% de la population régionale et 0,31% de celle nationale. Avec 31,40% de la population provinciale, la commune de Boussé était la plus peuplée en 2006, tandis que celle de Laye qui abritait environ 8,90% était la moins peuplée.

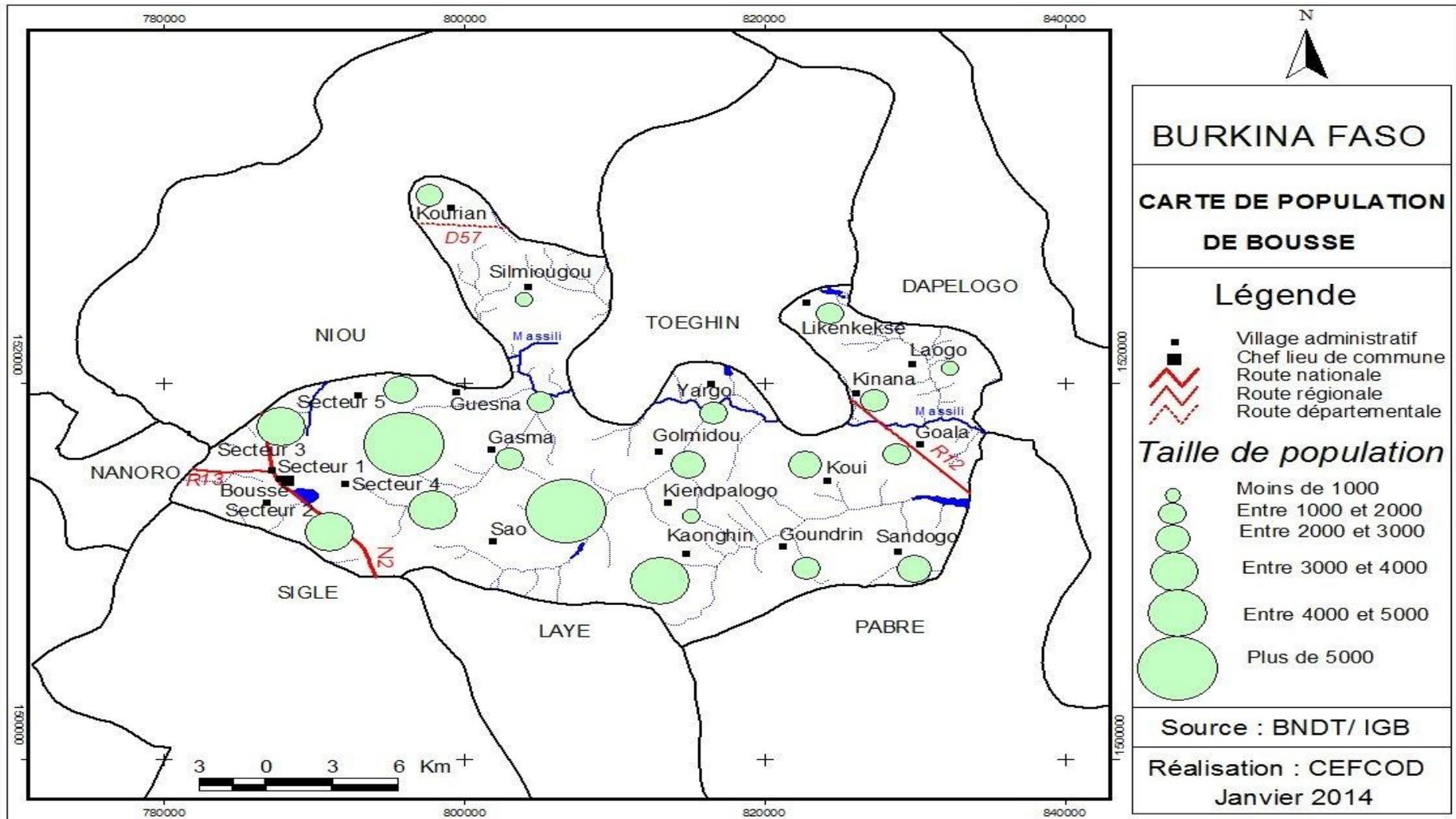
La population de moins de 15 ans en 2006 représentait 32% de la population totale contre 48,95% pour la province ; 48,54% pour la région et 46,37% pour le niveau national.

Quant à la population active (personnes d'âges compris entre 15 et 64 ans), elle représente 28,4% de la population de la commune contre 45,57% pour la province, 46,93% pour la région et 49,72% au niveau national.

1.3.2.1.2. Répartition spatiale de la population

La population de la commune, estimée à 43 352 habitants en 2006, est répartie entre les 16 villages et 5 secteurs administratifs comme le montre la carte suivante.

Carte 4 : Répartition spatiale de la population de la commune de Bousse



Comme l'indique la carte ci-dessus, la commune compte aussi bien des villages faiblement peuplés que de gros villages. Tous les villages ou secteurs ont une population comprise entre 700 et 5 500 habitants.

En dehors du chef-lieu de la commune qui compte 5 secteurs et une population de 15 868 habitants, le village de Sao avec une population de 5 410 habitants en 2006 se présentait comme le plus gros village tandis que Silmiougou était le plus petit avec une population de 719 habitants.

De manière générale, on constate une forte concentration de la population dans le chef-lieu de la commune soit 37% de la population totale.

1.3.2.1.3. Evolution de la population

La population résidente de la commune était de 34 021 habitants en 1996 et 43 352 habitants en 2006. Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) était de 2,45% entre 1996 et 2006. Si l'on tient compte de ce taux, la population de la commune est estimée en 2014 à 52 614 habitants, dont 28 785 femmes et 23 829 hommes. Si cette croissance se maintient, la population de la commune atteindra 57 963 habitants en 2018.

Le tableau suivant donne l'évolution de la population par village et secteur entre 2006 et 2018.

Tableau 2 : Evolution de la population par village entre 1996 et 2018

Villages/ Secteurs	Année 2006			Années 2014			Années 2018		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Gasma	748	889	1 637	908	1 079	1 987	1 000	1 189	2 189
Goala	593	748	1 341	720	908	1 628	793	1 000	1 793
Golmidou	793	1 093	1 886	962	1 327	2 289	1 060	1 461	1 522
Goundrin	679	904	1 583	824	1 097	1 921	908	1 209	2 117
Guesna	497	626	1 123	603	760	1 363	665	837	1 501
Kaonghin	1 525	1 969	3 494	1 851	2 390	4 241	2 039	2 633	4 672
Kiendpalogo	357	459	816	433	557	990	477	614	1 091
Kinana	509	660	1 169	618	801	1 419	681	882	1 563
Koui	1 063	1 363	2 426	1 290	1 654	2 944	1 421	1 822	3 244
Kourian	450	522	972	546	634	1 180	602	698	1 300
Laogo	352	456	808	427	553	981	471	610	1 080
Likinkélé	487	632	1 119	591	767	1 358	651	845	1 496
Sandogo	1 008	1 122	2 130	1 223	1 362	2 585	1 348	1 500	2 848
Sao	2 420	2 990	5 410	2 937	3 629	6 566	3 236	3 998	7 233
Silmiougou	345	374	719	419	454	873	461	500	961
Yargo	366	485	851	444	589	1 033	489	648	1 138
Secteur 1	2 414	2 475	4 889	2 930	3 004	5 934	3 228	3 309	6 537
Secteur 2	1 403	1 518	2 921	1 703	1 842	3 545	1 876	2 030	3 905
Secteur 3	1 516	1 772	3 288	1 840	2 151	3 991	2 027	2 369	4 396
Secteur 4	1 190	1 427	2 617	1 444	1 732	3 176	1 591	1 908	3 499
Secteur 5	919	1 234	2 153	1 115	1 498	2 613	1 229	1 650	2 879
TOTAL	19 634	23 718	43 352	23 829	28 785	52 614	26 251	31 712	57 963

Source : RGPH 2006 et projection CEFOD, février 2014

1.3.2.2. Dynamique de la population

Les indicateurs sur la natalité, la fécondité et la mortalité de la commune n'étant pas disponibles, leur appréciation est faite à partir de la région et de la province d'appartenance de la commune de Boussé à savoir la région du Plateau central et la province de Kourwéogo.

1.3.2.2.1. Natalité et fécondité

Le taux brut de natalité indique le nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants durant une année. Il est calculé en rapportant les naissances des 12 derniers mois à l'effectif moyen de la population dénombrée sur l'année de référence.

En 2006, le taux brut de natalité (TBN) dans le Kourwéogo était de 42,8‰ contre des moyennes régionale et nationale respectivement de 46,3‰ et 45,8‰. Comparativement à la situation de 1996, la province a enregistré une baisse de son TBN de 4,4 points en 2006.

L'indice synthétique de fécondité (ISF) était de 5,9 en 2006 contre respectivement 6,4 et 6,2 aux niveaux régional et national. Il a baissé de près d'un (1) point par rapport à 1996.

Quant au taux global de fécondité générale (TGFG), il était de 179‰ en 2006 contre des moyennes régionale et nationale se situant respectivement à 198,3‰ et 194,6‰. Comparativement à 1996 où il se situait à 197,7‰, on observe une baisse de plus de 18,7 points sur la période.

1.3.2.2.2. Mortalité

En 1996, le taux brut de mortalité (TBM) dans le Kourwéogo évalué à 19,7‰ était largement au dessus des moyennes régionale et nationale qui se situaient toutes à 14,8‰. En 2006, le taux régional était de 13,2‰ contre 11,8‰ au niveau national.

Le taux de mortalité infantile de la province en 1996 était de 116‰ contre une moyenne régionale estimée à la même période à 108,5‰, soit un écart de près de 7,5 points en défaveur de la province.

Le taux de mortalité maternelle de la province en 2003 était de 231,4 pour 100 000 naissances contre 177,1 au niveau régional.

1.3.2.2.3. Mouvements migratoires

La migration ou mouvement migratoire peut être considérée comme tout déplacement d'un individu d'une entité administrative vers une autre pour un séjour d'au moins six (6) mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six (6) mois.

Le Kourwéogo demeure depuis des années une zone d'émigration. La pression démographique sur un écosystème fragilisé a rendu assez difficiles les conditions de production et de vie. On assiste donc à un exode rural vers Ouagadougou et à une migration rurale en direction des terres plus fertiles du pays.

Les flux migratoires se font au détriment de la province : en 2006 on a enregistré 36 157 migrants sortants contre 11 475 entrants induisant un solde négatif de 24 682. Comparativement au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996, la situation a évolué ainsi qu'il suit : le nombre de migrants sortants a évolué en moyenne annuelle de 3,13% entre 1996 et 2006; l'effectif des entrants a évolué de 10 528 à 11 475 sur la période, soit une croissance annuelle moyenne de 0,09% ; quant au solde migratoire, il est passé de - 17 005 en 1996 à - 24 682 en 2006.

En 2006, le nombre de migrants sortants de la province représentait 26,09% de l'ensemble de la région (représentant 2,12% des sortants du pays) contre 37,76% en 1996. Les entrants étaient évalués à 21,19% en 2006 contre 28,22% en 1996, soit une baisse de 7 points.

1.3.3. Principaux groupes et ethnies dans la commune

La population de la commune de Boussé est constituée très majoritairement de Mossé représentant 93,98%. Les autres groupes ethniques rencontrés, à savoir les Peuls, les Gourounsi et les Samo essentiellement sont très minoritaires.

Les catholiques représentent le principal groupe religieux de la commune avec une proportion de 38,98% de la population. Ensuite les musulmans suivent de près avec 35,38% de la population. Enfin viennent respectivement les adeptes des religions traditionnelles et les protestants avec 16,64% et 8,25%.

1.4. Caractéristiques socio-économiques

Les caractéristiques socio-économiques seront analysées sous deux (2) angles :

- les secteurs sociaux : eau potable, hygiène, assainissement ; éducation et formation ; santé ; VIH/SIDA ; habitat et urbanisme ; action sociale ; sports et loisirs ; jeunesse, emploi et formation professionnelle ;
- les secteurs économiques : agriculture ; élevage ; pêche ; environnement ; commerce ; artisanat ; tourisme et hôtellerie ; mines.

1.4.1. Les secteurs sociaux

1.4.1.1. Eau potable, hygiène et assainissement

1.4.1.1.1. Eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la commune se fait à partir :

- des forages et puits à grand diamètre dans les villages ;
- des installations de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) et des forages dans le chef-lieu de la commune. Les zones couvertes par le réseau ONEA qui compte trois châteaux (dont deux fonctionnels) et 15 bornes-fontaines sont les secteurs 1, 2 et 3. Notons toutefois que l'installation de ces bornes-fontaines dans les trois (3) secteurs ne date que du 1^{er} septembre 2013.

La situation des infrastructures hydrauliques (forages et puits à grand diamètre) par village est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Situation des infrastructures hydrauliques

N°	Villages	Forages			Puits à grand diamètre			Bornes-fontaines
		Fonctionnels	Non fonctionnels	Total	Permanents	Non permanents	Total	
1	Gasma	8	1	9	0	12	12	0
2	Goala	6	2	8	1	0	1	0
3	Golmidou	6	7	13	1	1	2	0
4	Goundrin	5	2	7	1	0	1	0
5	Guesna	9	0	9	1	1	2	0
6	Kaonghin	17	3	20	0	1	1	0
7	Kiendpalogo	5	0	5	0	0	0	0
8	Kinana	4	2	6	0	0	0	0
9	Koui	9	0	9	0	4	4	0

N°	Villages	Forages			Puits à grand diamètre			Bornes-fontaines
		Fonctionnels	Non fonctionnels	Total	Permanents	Non permanents	Total	
10	Kourian	9	0	9	1	1	2	0
11	Laogo	3	2	5	0	2	2	0
12	Likinkélé	5	1	6	0	2	2	0
13	Sandogo	10	4	14	0	2	2	0
14	Sao	20	5	25	2	7	9	0
15	Silmiougou	5	0	5	0	2	2	0
16	Yargo	6	2	8	0	0	0	0
17	Secteur 1	14	5	19	0	12	12	5
18	Secteur 2	2	8	10	0	4	4	7
19	Secteur 3	11	4	15	0	0	0	3
20	Secteur 4	12	6	18	0	4	4	0
21	Secteur 5	11	1	12	3	3	6	0
	TOTAL	177	55	232	10	58	68	15

Source : Résultat des enquêtes terrain/CEFCOD – Novembre 2013

L'analyse du tableau montre que la principale source d'approvisionnement en eau potable des ménages de la commune est le forage. En effet, la commune dispose de 177 forages fonctionnels, 10 puits à grand diamètre permanents et 15 bornes-fontaines.

Les forages sont gérés par des associations des usagers de l'eau (AUE) existant dans chaque village. Quant aux bornes-fontaines, 2 075 ménages s'y s'approvisionnent (en plus des forages existants) en eau potable soit 75,5% des ménages du chef-lieu de la commune.

En outre, selon le rapport PCD-AEPA, le taux d'accès à l'eau potable était de 77% en 2009 contre une moyenne régionale de 70,40% et nationale de 54,40%. Ce taux est acceptable par rapport à la moyenne nationale et régionale, mais reste en deçà des objectifs visés par le Programme National-Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) qui est de 80% pour le milieu rural et 87% en milieu urbain à l'horizon 2015.

En tenant compte d'un taux d'accroissement moyen de la population de 2,45%/an et de la norme de 1 point d'eau pour 250 habitants, l'estimation des besoins en eau potable de la population de la commune se présente comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Estimation des besoins en eau potable

N°	Villages/secteurs	Pop en 2014	Pop en 2018	Points d'eau existants (*)	Points d'eau fonct. (*)	Points d'eau non fonct. (*)	Besoin en points d'eau en 2014	Ecart en 2014	Besoin en points d'eau en 2018	Ecart en 2018
1	Gasma	1 987	2 189	21	8	13	8	0	9	-1
2	Goala	1 628	1 793	9	7	2	7	0	7	0
3	Golmidou	2 289	2 522	15	7	8	9	-2	10	-3
4	Goundrin	1 921	2 117	8	6	2	8	-2	8	-2
5	Guesna	1 363	1 501	11	10	1	5	+5	6	+4
6	Kaonghin	4 241	4 672	21	17	4	17	0	19	-2
7	Kiendpalogo	869	1 957	5	5	0	4	+1	4	+1
8	Kinana	1 419	1 563	6	4	2	6	-2	6	-2
9	Koui	2 944	3 244	13	9	4	12	-3	13	-4
10	Kourian	1 180	1 300	11	10	1	5	+5	5	+5
11	Laogo	981	1 080	7	3	4	4	-1	4	-1
12	Likinkélé	1 358	1 496	8	5	3	5	0	6	-1
13	Sandogo	2 585	2 848	16	10	6	10	0	11	-1
14	Sao	6 566	7 233	34	22	12	26	-4	29	-7
15	Silmiougou	873	961	7	5	2	3	+2	4	+1
16	Yargo	1 033	1 138	8	6	2	4	+2	5	+1
17	Secteur 1	5 934	6 537	36	19	17	24	-5	26	-7
18	Secteur 2	3 545	3 905	21	9	12	14	-5	16	-7
19	Secteur 3	3 991	4 396	18	14	4	16	-2	18	-4
20	Secteur 4	3 176	3 499	22	12	10	13	-1	14	-2
21	Secteur 5	2 613	2 879	18	14	4	10	+4	12	+2
	TOTAL	52 614	57 963	315	202	113	210	-8	232	-30

Source : Résultat des enquêtes terrain/CEFCOD – Novembre 2013

(*) : Forages + puits à grand diamètre + bornes fontaines

Lorsqu'on rapporte le nombre total de points d'eau fonctionnels qui est de 202 (forages, puits, bornes-fontaines) au nombre de la population (52 614 habitants en 2014), on obtient 260 habitants pour un point d'eau moderne alors que la norme nationale admise actuellement est de 1 point d'eau moderne pour 250 habitants. Cette situation montre que la norme de la commune est en dessus de la norme nationale.

Cependant, certains villages sont mieux nantis en points d'eau que d'autres.

Les villages qui ont un grand déficit en point d'eau en 2014 sont :

- Secteurs 1 et 2 avec un déficit de 5 points d'eau chacun ;
- Sao avec un déficit de 4 points d'eau ;
- Kouï avec un déficit de 3 points d'eau ;
- Golmidou, Kinana et Goundrin avec respectivement 2 points d'eau chacun.

Quant aux villages excédentaires en points d'eau, on peut citer :

- Guesna, Kourian et le secteur 5 avec un excédent de 5 points d'eau chacun ;
- Yargo et Silmiougou avec chacun un excédent de 2 forages.

De façon globale, pour satisfaire les besoins en eau potable de la population selon la norme, la commune doit disposer de 8 points d'eau supplémentaires en 2014 et de 30 points d'eau supplémentaires en 2018.

Les contraintes liées au secteur de l'eau potable

- Mauvaise répartition des points d'eau ;
- Taux élevé des forages en panne (23,7 %) ;
- Taux élevé des puits à grand diamètre non fonctionnels (85,30%) ;
- Manque d'expérience en matière de gestion des AUE ;
- Insuffisance de points d'eau ;
- Insuffisance d'eaux de surface (retenues d'eau) dans la commune ;
- Insuffisance d'eau pour les activités agro-sylvo-pastorales.

Les solutions proposées

- Réaliser des forages ;
- Réhabiliter des forages ;
- Etendre les bornes-fontaines dans tous les secteurs ;
- Recycler les AUE

1.4.1.1.2. Hygiène et assainissement

➤ Hygiène

Des informations recueillies auprès du district sanitaire de Boussé montrent que certaines pathologies sont causées par la pollution atmosphérique et l'insuffisance d'hygiène alimentaire.

La manipulation des boissons et denrées alimentaires est précaire au sein des bars et restaurants de la ville. Certains abattages clandestins de bétail échappent au contrôle médical et l'exposition des aliments à la poussière, aux mouches et aux vers engendre des maladies diarrhéiques, des parasitoses intestinales, etc.

Le manque de propreté des récipients utilisés notamment dans les cabarets de dolo favorise les contaminations d'infections respiratoires, de tuberculose, etc.

Alors, des actions de sensibilisation périodiques sont entreprises par les services de santé, les ONG et les associations afin d'améliorer le niveau d'hygiène dans la commune.

➤ **Assainissement**

L'assainissement comprend le drainage des eaux de pluie, l'évacuation des eaux usées et des excréta et la gestion des ordures.

✓ **Le drainage des eaux usées**

Il n'existe pas de système d'évacuation des eaux de pluie dans la commune de Boussé. En l'absence de caniveaux, les eaux de pluie suivent les anciens cours d'eau obstrués à certains endroits par des habitations.

✓ **La gestion des eaux usées et excréta**

Les enquêtes sur le terrain ont permis de recenser 1187 latrines familiales et 107 latrines publiques (marchés) et institutionnelles (écoles, centres de santé).

Les eaux usées qui proviennent des douches ainsi que la vaisselle et la lessive sont rejetées dans la rue ou répandues dans les cours.

La situation des latrines familiales et publiques en 2013 se présente comme suit :

Tableau 5 : Situation des latrines publiques et familiales dans la commune

N°	Villages/secteurs	Latrines familiales	Latrines publiques
1	Gasma	50	2
2	Goala	40	1
3	Golmidou	50	1
4	Goundrin	26	2
5	Guesna	94	12
6	Kaonghin	76	2
7	Kiendpalogo	37	7
8	Kinana	15	1
9	Koui	70	1
10	Kourian	100	14
11	Laogo	10	1
12	Likinkelsé	32	7
13	Sandogo	82	9
14	Sao	163	17
15	Silmiougou	17	9
16	Yargo	31	8
17	Secteur 1	16	4
18	Secteur 2	15	2
19	Secteur 3	10	3
20	Secteur 4	162	2
21	Secteur 5	91	2
TOTAL		1187	107

Source : Résultat des enquêtes terrain/CEFCOD-Novembre 2013

La situation de la couverture en latrines demeure très faible. En 2009, selon le rapport PCD-AEPA, le taux était de 1,69% pour les latrines familiales, ce qui est largement en deçà de l'objectif de 54% à l'horizon 2015 visé par le PN-AEPA. Ce taux s'améliore sensiblement pour les latrines publiques. En 2009 les taux étaient de 74% dans les écoles, 57% dans les Centres de Santé et de

Promotion Sociale (CSPS), 12,5% dans les marchés et 6,25% dans les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF).

Selon le rapport PCD-AEPA, pour atteindre les objectifs fixés par le PN-AEPA à l'horizon 2015, il est nécessaire de réaliser :

- 2 916 latrines familiales soit 380 par an ;
- 2 blocs de 2 latrines dans chacun des lieux publics et institutionnels à savoir : 9 mosquées, 12 temples, 9 églises, 8 marchés, 16 CPAF, 7 CSPS, 6 medersas et la réhabilitation de latrines dans 3 écoles.

✓ **La gestion des ordures**

La gestion des déchets solides constitue l'un des volets de l'assainissement les plus préoccupants du conseil communal. En effet, la plupart des ménages de la commune jettent les ordures aux abords des concessions, dans des fosses fumières ou sur des tas d'immondices.

C'est ainsi que depuis 2010, la mairie avec l'appui de ses partenaires (SOS Sahel et la ville de Cholet) a mis en place un système de gestion des ordures ménagères.

Ce système de gestion des ordures a été confié à l'Association Viim Yingré du Kouwéogo (AVYK). Les membres de l'association ont bénéficié en 2010 de la part de l'ONG SOS Sahel d'une formation sur l'hygiène et l'assainissement et du matériel de travail comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Situation du matériel octroyé à l'AVYK

N°	Désignation	Quantité
1	Bacs à ordures	100
2	Charrettes	6
3	Pelles	8
4	Râteaux	8
5	Tenues de travail	16
6	Bottes	10
7	Protèges-nez	15
8	Gants	12

Source : Association Viim Yingré du Kourwéogo-Février 2014

Les bacs à ordures sont ainsi installés devant une centaine de ménages et de structures répartis dans les secteurs 1, 2 et 3 de la commune soit 4,82% des ménages des 3 secteurs et 3,64% des ménages de la commune. Ainsi, pour couvrir l'ensemble des ménages des 3 secteurs en bacs à ordures, il faut une prévision de plus de 2 000 bacs et pour l'ensemble des 5 secteurs, il faut plus de 2 850 bacs à ordures.

La clientèle est composée des ménages, des services techniques déconcentrés, de la mairie, des écoles et du marché central.

L'enlèvement et le transport des ordures sont assurés 2 fois/semaine par cinq (5) femmes membres de l'association contre une contribution de 500 FCFA/mois/bac. Les ordures sont acheminées vers une décharge publique identifiée par la mairie située à environ 2 km de la ville.

Les femmes en charge de l'enlèvement des ordures reçoivent une motivation de 3 000 FCFA/mois/femme. En outre, l'association reverse mensuellement à la mairie un montant de 100 F CFA par bac.

Les contraintes liées à la gestion des ordures

- Refus des paiements des frais d'enlèvement des ordures surtout par les services ;
- Insuffisance de bacs à ordures pour les concessions et les lieux publics ;
- Insuffisance de moyens financiers pour réaliser les bacs à ordures ;
- Insuffisance de matériel (charrettes, gants, etc.) pour assurer l'enlèvement et le transport des ordures ;
- Insuffisance de formation des membres de l'association AVYK en matière de gestion des ordures ;
- Absence de coordination et mauvaise organisation de l'Association quant à l'exécution de cette tâche.

Les solutions proposées sur l'hygiène et l'assainissement

- Réaliser des caniveaux dans le chef-lieu ;
- Appuyer les ménages pour la réalisation de puisards ;
- Mettre des bacs à ordures à la disposition des ménages ;
- Mettre en place un système pour rendre obligatoire le paiement des frais d'enlèvement des ordures ;
- Appuyer les ménages pour la réalisation de latrines ;
- Réaliser des latrines publiques et institutionnelles ;
- Initier des actions d'Information, d'Education et de Communication (IEC) sur l'hygiène dans la commune ;
- Organiser des contrôles sur les denrées alimentaires (bars, restaurants, etc.) ;
- Organiser des tests sur la qualité de l'eau dans la commune ;
- Contrôler la qualité du sel de table dans la commune ;
- Former les acteurs de l'association Viim Yingré sur la gestion des ordures ménagères.

1.4.1.2. Education et formation

1.4.1.2.1. Préscolaire

1.4.1.2.1.1. Infrastructures du préscolaire

La commune de Bousé abrite un Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) situé au secteur 1. Il a été construit en 2011 par l'ONG Solidar Suisse.

1.4.1.2.1.2. Les effectifs

Pour la rentrée scolaire 2013-2014, le CEEP comptait 88 enfants, dont 46 garçons et 42 filles. Il est structuré de la façon suivante : la petite section, la moyenne section et la grande section. Les effectifs globaux au préscolaire ont connu une timide évolution passant d'un total de 63 en 2011 à 88 en 2013.

1.4.1.2.1.3. Le personnel d'encadrement

Le personnel chargé de l'encadrement du CEEP est composé de 4 éducateurs de jeunes enfants (EJE), de 2 moniteurs de jeunes enfants (MEJE), d'un volontaire et du personnel de soutien (une cuisinière et un gardien).

Les contraintes du CEEP

- Faible implication des parents ;
- Manque d'électricité et d'eau courante ;

- Insuffisance de jeux pour les enfants ;
- Absence d'implication de la commune ;
- Faible rémunération du personnel de soutien.

Les solutions à envisager pour les prochaines années

- Doter le CEEP en vivres et en matériels didactiques ;
- Electrifier le CEEP ;
- Doter le CEEP en eau potable ;
- Organiser des émissions radio et de Théâtres-forum sur les avantages du préscolaire ;
- Organiser des rencontres périodiques avec les parents, les responsables communaux et le personnel du CEEP ;
- Doter le CEEP en jeux éducatifs ;
- Inscrire dans le budget communal une ligne pour la prise en charge du personnel de soutien.

1.4.1.2.2. L'enseignement primaire

1.4.1.2.2.1. Les infrastructures éducatives

La situation actuelle donne 47 écoles, dont 43 publiques et 4 privées (une classique et 3 medersas). Ces écoles sont suivies par deux (2) Circonscriptions d'Education de Base (CEB) qui rendent compte à la Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Kourwéogo :

- la CEB I qui s'occupe de 25 écoles, dont 23 publiques et 2 privées (Medersa de Boussé et Gasma) ;
- la CEB II a sous sa responsabilité, 22 écoles, dont 20 publiques et 2 privées (une classique et une medersa).

La situation des infrastructures scolaires existantes pour 2013 est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Etat des infrastructures éducatives et annexes en 2013

Circonscription	Villages	Nbre d'écoles	Ecoles	Nbre de classes	Etat des salles de classe				Infrastructures annexes					
					Dur	Semi-dur	Banco	Paillote	Forage	Latrine	Logement			Cantine
											Total	Bon	Mauvais	
CEB I	Gasma	2	Gasma	5	3	0	0	2	1	1	5 ⁽²⁾	5	0	1
			Medersa/Gasma	6	6	0	0	0	0	1	0	1	1	
	Goala	2	Goala	4	3	0	0	1	1	1	3	3	0	1
	Golmidou	2	Golmidou	5	3	0	2	0	0	1	3	3	0	1
			Fingla	1	0	0	0	1	0	1 ⁽³⁾	0	0	0	1
	Guesna	1	Guesna	5	5	0	0	0	1	1	2	0	2	1
	Kinana	1	Kinana	3	3	0	0	0	0	1	2	1	1	1
	Koui	2	Koui A	6	6	0	0	1	1	1	0	0	0	1
			Koui B	2	0	0	0	2	0	0	4	0	4	0
	Kourian	1	Kourian	4	3	0	0	1	1	1	0	0	0	1
	Laogo	1	Laogo	3	3	0	0	0	0	1	2	2	0	1
	Likinkelsé	1	Likinkelsé	4	4	0	0	0	1	1	3	2	1	1
	Silmiougou	1	Silmiougou	3	3	0	0	0	1	1	5	3	2	1
	Yargo	1	Yargo	3	3	0	0	0	1	1	1	0	1	1
	Boussé	11	Boussé A	7	6	0	0	1	2	1	4	3	1	1
			Boussé B	7	6	0	0	1	1	1	0	0	0	1
			Boussé D	6	3	0	0	3	0	1	0	0	0	1
Boussé E			5	3	0	0	2	0	1	0	0	0	1	
Medersa/Secteur 1			6	6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Kologkoom/ Secteur 4			1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	
Secteur 3			7	6	0	1	0	1	1	3	3	0	1	
Tendadtenga/ Secteur 3			2 ⁽⁴⁾	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	
Kikilma/Sect 5	6	6	0	0	0	1	1	1 ⁽⁵⁾	1	0	1			

² Dont un logement en chantier

³ En chantier

⁴ En chantier

Circonscription	Villages	Nbre d'écoles	Ecoles	Nbre de classes	Etat des salles de classe				Infrastructures annexes					
					Dur	Semi-dur	Banco	Paillote	Forage	Latrine	Logement			Cantine
											Total	Bon	Mauvais	
			Ritigue-Palogo/Sect 5	5	5	0	0	0	1	1	0	0	0	1
			CEBNF/Kikilma	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0
TOTAL CEB I		25		108	88	0	3	17	14	21	34	23	11	23
CEB II	Kaonghin	3	Kaonghin A	7	6	0	0	1	1	1	4	0	4	1
			Kaonghin B	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
			Yaanga	3	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0
	Kiendpalogo	1	Kiendpalogo	3	3	0	0	0	1	1	3	3	0	1
	Sandogo	2	Sandogo	3	3	0	0	0	1	1	3	2	1	1
			Vaatenga	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
	Sao	6	Sao	7	6	1	0	0	1	1	7	4	3	1
			Boukou	5	4	0	0	1	1	1	1	1	0	1
			Ghin	3	3	0	0	0	1	1	3	3	0	1
			Nakomtenga	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
			Dabonsomnoré	3	3	0	0	0	1	1	2	2	0	1
			Wiidtenga	3	0	0	0	3	1	1	0	0	0	0
	Goundrin	2	Goundrin	3	3	0	0	0	0	1	3	2	1	1
			Tanghin	3	3	0	0	0	0	1	3	2	1	1
	Boussé	8	Boussé C	6	6	0	0	0	1	1	1	0	1	1
			Songtaaba privé	7	7	0	0	0	0	1	0	0	0	1
			Medresa/Palagré/Secteur 4	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Watinoma/Secteur 2			6	6	0	0	0	1	1	1	1	0	1	
Secteur 2			6 ⁽⁶⁾	6	0	0	3	1	1	0	0	0	1	
Nabrabogo			6	6	0	0	0	1	1	4	2	2	1	
Zan/Secteur 4	5	3	0	0	2	0	1	1	1	0	1			
			Ritigue-Koudgo/Secteur 4	6	6	0	0	0	1	1	0	0	0	1
TOTAL CEB II		22		93	77	1	0	15	13	19	36	23	13	18

⁵ Inachevé

⁶ Dont 3 classes en chantier

Circonscription	Villages	Nbre d'écoles	Ecoles	Nbre de classes	Etat des salles de classe				Infrastructures annexes					
					Dur	Semi-dur	Banco	Pailote	Forage	Latrine	Logement			Cantine
											Total	Bon	Mauvais	
TOTAL GENERAL		47		201	165	1	3	32	27	40	70	46	24	41

Source : DPENA/Kourwéogo-Novembre 2013

L'offre éducative s'est améliorée dans la commune. En effet, tous les villages disposent d'au moins une école avec cependant une forte concentration au chef-lieu de la commune : 19 écoles soit 40,40%.

Les 47 écoles totalisent 201 salles de classe dont 32 sous paillote soit 15,9%.

En ce qui concerne les infrastructures annexes, on dénombre :

- un total de 70 logements dont 46 en bon état. Dans ce cas, seulement, 23% des enseignants du public sont logés : 21% des enseignants de la CEB I et 26% des enseignants de la CEB II.
- 27 forages soit un déficit de 20 forages ;
- 40 latrines soit un besoin de 7 latrines ;
- 41 cantines soit un déficit de 6.

En plus de ces écoles, il existe quatre écoles privées notamment des medersas, non reconnues, mais fonctionnelles. Il s'agit des medersas de Goala, de Kourian, de Kouï et de Likinkelsé.

1.4.1.2.2. Evolution des écoles et des salles de classes

L'évolution des écoles publiques et privées ainsi que les salles de classe dans les deux (2) CEB entre 2009 et 2013 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Evolution du nombre d'écoles et de salles de classes entre 2009 et 2013

		2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013			2013-2014		
		CEB 1	CEB 2	T	CEB1	CEB 2	T	CEB 1	CEB 2	T	CEB 1	CEB 2	T	CEB 1	CEB2	T
Ecoles	Public	-	-	-	14	23	37	15	25	40	23	20	43	23	20	43
	Privée	-	-	-	3	1	4	3	1	4	2	2	4	2	2	4
Classes		63	76	139	75	80	150	84	87	171	94	86	180	103	99	202

Source : DPENA/Kourwéogo – Décembre 2013

De 2010 à 2013, l'offre éducative au primaire s'est améliorée dans la commune. Le nombre d'écoles est passé de 41 à 47, traduisant un taux d'accroissement global de 14,63%. Dans l'ensemble, le nombre d'écoles publiques a connu une hausse contrairement au nombre d'écoles privées qui est resté stable.

En ce qui concerne le nombre des salles de classe, il est passé de 139 en 2009 à 202 en 2013, soit une augmentation de 63 classes traduisant un accroissement de 68,81%.

1.4.1.2.3. Situation des effectifs des écoles publiques et privées

Pour l'année scolaire 2013-2014, la commune comptait 10 277 élèves du public et du privé, dont 48,42% de filles et 51,58% de garçons.

L'évolution de ces effectifs par sexe et par CEB est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Evolution des effectifs par sexe et par CEB entre 2009 et 2013

	2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013			2013-2014		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CEB I	1828	1665	3493	1983	1831	3814	2029	2199	4228	2813	2624	5437	2926	2811	5737
CEB II	2361	1938	4299	2545	2174	4719	3305	2657	4962	2298	2140	4438	2375	2165	4540
TOTAL	4189	3603	7792	4528	4005	8533	5334	4856	9190	5111	4764	9875	5301	4976	10277

Source : DPENA/Kourwéogo – Décembre 2013

Sur la période 2009-2010/2013-2014, l'effectif des élèves est passé de 7 792 à 10 277 soit une hausse globale en valeur absolue de 2 485 et relative de 31,89%. Pendant la même période, celui des filles a plus évolué que celui des garçons : 38,12% contre 26,54%.

Le ratio élèves/classe en 2013-2014 qui est de 51 est légèrement en dessus de la norme nationale c'est-à-dire une classe pour 50 élèves.

1.4.1.2.2.4. Le personnel enseignant

On dénombrait à la rentrée scolaire 2013-2014, un total de 215 enseignants du public et du privé, dont 50,23% de femmes et 27 personnels de bureau chargé de l'appui et de l'encadrement des enseignants et des écoles.

Tableau 10 : Situation du personnel enseignant et d'encadrement en 2013

	Sexe	Personnel en classe			Personnel au bureau	TOTAL GENERAL
		Public	Privé	Total		
CEB I	H	50	8	58	11	69
	F	57	2	59	3	62
	T	107	10	117	14	131
CEB II	H	40	9	49	11	60
	F	48	1	49	2	51
	T	88	10	98	13	111
TOTAL	H	90	17	107	22	129
	F	105	3	108	5	113
	T	195	20	215	27	242

Source : DPENA/Kourwéogo – Février 2014

En 2013-2014, l'effectif total du personnel en classe et d'encadrement est de 242 : 111 pour la CEB I et 131 pour la CEB II. Le personnel féminin est de 113 soit 46,7% du total de l'effectif. Parmi ce personnel, on compte 195 du public, 20 du privé et 27 personnels du bureau chargés de l'encadrement des écoles.

Quant au ratio élèves/maître, la norme nationale est de 50 élèves pour un maître. Pour la commune, ce ratio est en dessous de la norme nationale : 48 élèves pour un maître en 2013-2014.

Mais, par catégorie, la situation du personnel du public par CEB et par sexe est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Etat numérique du personnel du public effectivement en classe en 2013 par catégorie

CEB	IP			IC			IAC			IA			Effectif total			%
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
CEB I	7	1	8	39	25	64	11	24	35	0	0	0	57	50	107	55
CEB II	4	1	5	34	16	50	2	31	33	0	0	0	40	48	88	45
Total	11	2	13	73	41	114	13	55	68	0	0	0	97	98	195	100
%	7			58			35			0			55	45	100	

Source : DPENA/Kourwéogo – Février 2014

IP : Instituteur Principal ; IC : Instituteur Certifié ; IAC : Instituteur Adjoint Certifié ; IA : Instituteur Adjoint

En 2013-2014, l'effectif du personnel enseignant du public se chiffrait à 195 dont 107 au niveau de la CEB I et 88 pour la CEB II. Les IC sont les plus représentés avec 58% des effectifs suivis du corps des IAC avec 35% tandis que celui des IA est inexistant dans la commune. En ce qui concerne le personnel féminin, on compte 98 femmes sur un total de 195 enseignants, soit 50% de l'effectif total. La CEB I a le plus gros effectif avec 55% de l'effectif contre 45% pour la CEB II.

Quant au personnel d'encadrement, la situation se présente comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 12 : Etat numérique du personnel à l'inspection en 2013

CEB	IEPD		CPI		IP		AASU		AISU		IC		IAC		Effectif total			%
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	T	
CEB I	1	0	2	0	0	0	2	0	2	1	4	1	0	1	11	3	14	52
CEB II	1	0	1	1	0	0	1	0	1	0	7	1	0	0	11	2	13	48
Total	2	0	3	1	0	0	3	0	3	1	11	2	0	1	22	5	27	100
%	7		15		0		11		15		48		4		81	19	100	

Source : DPENA/Kourwéogo – Février 2014

AASU : Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire ; AISU : Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire ; IEPD : Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré ; CPI : Conseiller Pédagogique Itinérant ; IC : Instituteur Certifié ; IAC : Instituteur Adjoint Certifié ; IP : Instituteur Principal

Au niveau du personnel chargé de l'encadrement des écoles, on dénombre 27 agents toutes catégories confondues, dont 5 femmes et 22 hommes. On compte plus d'instituteurs certifiés dans les inspections soit 48% et moins de femmes 19%. La CEB I est plus fournie en personnel de bureau (52%) que la CEB II (48%).

Pour ce qui est des ratios dans la commune, on a :

- 1 inspecteur pour 107 enseignants contre une norme nationale d'un inspecteur pour 70 enseignants, soit un déficit d'un inspecteur ;
- 1 conseiller pour 53 enseignants contre une norme nationale d'un conseiller pour 50 enseignants, soit un déficit d'un conseiller.

Ce ratio varie en fonction des CEB, mais toujours avec des déficits :

- à la CEB I, ce ratio est de un IEPD pour 117 enseignants et un conseiller pour 58 enseignants ;
- à la CEB II, le ratio est de un IEPD pour 117 enseignants et un conseiller pour 49 enseignants.

1.4.1.2.2.5. Le taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation (TBS) représente le pourcentage des enfants effectivement à l'école primaire par rapport à la population scolarisable qui concerne la tranche d'âge de 6 à 11 ans. Il s'obtient en multipliant par 100 le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés d'une année et la population scolarisable de la même année. En d'autres termes, $TBS = (\text{nombre d'enfants scolarisés} / \text{population scolarisable}) \times 100$.

Le TBS de la commune pour les trois (3) dernières années est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Evolution du taux brut de scolarisation entre 2008 et 2011 (%)

Année	Garçons	Filles	Total
2008-2009	106,4	88,8	97,7
2009-2010	102,8	90,9	109,7
2010-2011	106,5	99,5	102,9
2011-2012	105,9	104,1	105,0
2012-2013	108,0	108,5	108,3

Source : Carte éducative communale de Boussé –2011 et 2013

Le TBS des garçons est passé de 106,4% en 2008-2009 à 108,0% en 2012-2013 soit une augmentation de 1,6 point. Le TBS des filles qui était de 88,8% en 2008-2009 est passé à 108,5% en 2012-2013 soit une hausse de 19,7 points et évolue plus rapidement que celui des garçons.

Le TBS global de la commune est de 108,3% en 2012-2013 contre 104,3% pour la province et 89,6% pour la région du Plateau Central.

1.4.1.2.2.6. Le taux brut d'admission

Le taux brut d'admission (TBA) en 1^{ère} année mesure le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année d'un cycle ou d'ordre d'enseignement et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle. On l'obtient en multipliant par 100 le rapport entre les nouveaux inscrits au CP1 et la population de 6 ans.

Le taux brut d'admission par sexe et par année scolaire est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 14 : Evolution du taux brut d'admission (TBA) en 1^{ère} année (%)

Année	Garçons	Filles	Total
2008-2009	101,7	92	97,05
2009-2010	95,4	97,5	96,4
2010-2011	119,5	113,4	116,6
2011-2012	105,8	108,2	106,9
2012-2013	113,7	108,3	111,2

Source : Carte éducative communale de Boussé –2011 et 2013

Les effectifs des nouveaux inscrits au CP1 de sexe féminin augmentent chaque année. Ce qui se traduit par les chiffres 92,0% en 2008-2009 à 113,4% en 2010-2011 soit une augmentation de 21,4%. Par contre, l'évolution des nouveaux inscrits garçons n'est pas significative, mais demeure positive, car, elle va de 101,7% à 119,5% soit une augmentation de 17,8%. On constate que le TBA des garçons dépasse celui des filles et cela s'expliquerait par le fait que les nouveaux inscrits du sexe masculin dépassent ceux du sexe féminin.

De façon générale, le TBA global dans la commune s'établit à 111,2% en 2012-2013. Il est légèrement supérieur à celui de la province (106,8%) et beaucoup plus supérieur à celui de la région (97,3%).

1.4.1.2.2.7. Les résultats aux examens

- Les résultats au CEP

Les résultats aux examens du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) par CEB et par sexe sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 15 : Evolution des résultats des examens du CEP entre 2009 et 2013 (%)

	2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CEB I	77,0	71,1	73,8	62,8	50,6	73,8	49,3	54,6	56,2	62,4	59,5	51,9	47,5	48,2	47,9
CEB II	65,2	60,4	63,1	67,7	57,2	62,7	73,6	66,6	70,3	54,2	52,3	53,3	55,1	54,2	54,7

Source : DPENA/Kourwéogo – Décembre 2013

Le tableau ci-dessus révèle qu'entre 2008-2009 et 2012-2013, le taux de succès au CEP de la CEB I est passé de 73,8% à 47,9% soit une baisse de près de 25,9 points. Quant à la CEB II, elle enregistre une hausse significative passant de 63,1% en 2008-2009 à 70,3% en 2010-2011. Ce taux va connaître une baisse en 2011-2012 (53,3%) et en 2012-2013 (54,7%).

Par ailleurs, on constate une disparité des taux de succès entre les garçons et les filles. Par exemple, en 2008-2009, dans les deux (2) CEB, les garçons enregistraient des taux de 77,0% pour la CEB I et 65,2% pour la CEB II contre 71,1% et 60,4% pour les filles. Mais, cette tendance sera inversée en 2010-2011 à la CEB I où le taux de succès des filles (54,6%) dépasse de loin celui des garçons (49,3%). Il en est de même pour la CEB II en 2011-2012 où les filles enregistraient 52,3% de taux de succès contre 34,2% pour les garçons.

- **Les résultats de l'entrée en 6e**

Les résultats aux examens de l'entrée en 6^{ème} par CEB et par sexe sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 16 : Evolution des résultats de l'entrée en 6e entre 2008-2009 et 2012-2013 (%)

	2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CEB I	52,6	71,8	60,9	63,0	52,8	57,4	52,9	50,9	51,9	61,6	57,3	59,5	46,6	48,6	47,6
CEB II	100	100	100	55,0	57,5	54,2									

Source : DPENA/Kourwéogo – Décembre 2013

Comme l'indique le tableau ci-dessus, contrairement au CEP, la commune, de façon générale enregistre de bons taux de succès à l'entrée en 6^{ème}. En effet, entre 2008-2009 et 2011-2012, le taux de succès de la CEB II est resté stable (100%) avant de connaître une baisse de 54,2% en 2012-2013. A la même période, le taux de succès de la CEB I qui était de 60,9% a baissé de 59,5%.

Les contraintes de l'enseignement primaire

- Insuffisance de personnel enseignant ;
- Insuffisance de personnel d'encadrement ;
- Absence de point d'eau dans certaines écoles ;
- Insuffisance de latrines ;
- Insuffisance de logements d'enseignants ;
- Insuffisance de salles de classe ;
- Vétusté des salles de classe ;
- Insuffisance de matériels et équipements.

Les solutions proposées

- Construire des salles de classe ;
- Construire des logements d'enseignants ;

- Réfectionner des salles de classe ;
- Réfectionner des logements ;
- Réaliser des latrines dans les écoles ;
- Réaliser des forages ;
- Doter les écoles en matériel didactique ;
- Doter les écoles en tables-bancs.

1.4.1.2.3. L'enseignement secondaire

1.4.1.2.3.1. Les infrastructures du secondaire

La situation des établissements secondaires de la commune en 2013 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 17 : Situation des établissements secondaires publics et privés de la commune

Etablissement	Localisation	Année d'ouverture	Statut	Type d'enseignement	Cycle existant	Nombre de classes		
						1 ^{er} cycle	2 nd cycle	Total
Lycée Provincial Dimdolobsom	Boussé	1987	Public	Général	1 ^{er} et 2 nd cycle	21	06	27
Lycée Privé Nephtali	Sect 3/ Tendatenga	2005	Privé	Général	1 ^{er} et 2 nd cycle	05	03	08
Lycée Municipal	Secteur 1	2010	Public	Général	1 ^{er} cycle	05	-	05

Source : Rapports de rentrée 2013-2014 des lycées – Novembre 2013

En 2013-2014, l'enseignement au secondaire est dispensé dans trois (3) établissements d'enseignement général secondaire, dont deux (2) établissements publics et un (1) établissement privé. Ces trois (3) établissements totalisent 61 salles de classes fonctionnelles. Parmi ces classes on compte 47 du premier cycle et 14 du second cycle.

Il n'existe pas d'écoles techniques et professionnelles dans la commune. Toutefois, il existe un centre de formation au secteur 4 de Boussé (Nabrabogo). En outre, un collège d'enseignement technique et professionnel est en construction au secteur 4 de Boussé.

Enfin, un collège d'enseignement général (CEG) est en voie d'ouverture dans le village de Sao. Il viendra accroître l'offre éducative au post-primaire d'ici la rentrée scolaire 2014-2015.

1.4.1.2.3.2. Les effectifs des établissements

La situation des effectifs du premier cycle (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) et du second cycle (de la 2^{nde} à la terminale) des trois (3) établissements pour l'année 2013-2014 est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 18 : Situation des effectifs par établissements (garçons et filles) en 2013-2014

Etablissements	Premier cycle			Second cycle			Total commune			
	Garçons	Filles	Total	Garçon	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	%
Lycée Provincial Dimdolobsom	1 036	888	1 924	266	101	367	1 302	989	2 291	74
Lycée Privé Nephtali	184	174	358	95	54	149	279	228	507	16
Lycée Municipal	177	155	332	0	0	0	177	255	332	10
TOTAL	1 397	1 217	2 614	361	155	516	1 758	1 372	3 130	100
%	54	46	100	70	30	100	56	44	100	

Source : DR-MESS/PCL – Novembre 2013

Les trois (3) établissements de la commune totalisent un effectif de 3 130 élèves, dont 43,83% de filles pour la rentrée 2013-2014. Parmi ceux-ci, on dénombre 2 614 élèves du premier cycle soit 83,51% de l'effectif et 516 élèves du second cycle soit 16,48% de l'effectif total des élèves de la commune.

Le Lycée Provincial Dimdolobsom totalise 74% de l'effectif des élèves de la commune. Quant au Lycée Municipal qui compte seulement un premier cycle, son effectif représente seulement 10% de l'effectif contre 16% pour le Lycée Privé Nephtali.

En fonction de la norme d'une salle de classe pour 50 élèves et en fonction des données des tableaux 17 et 18, on constate que dans la commune, chaque salle de classe compte en moyenne 52 élèves. L'analyse détaillée indique que le phénomène est beaucoup plus important au niveau des établissements publics (provincial et municipal). En effet, ces établissements, non seulement doivent accueillir les élèves en provenance des 47 écoles du primaire de la commune, mais des communes voisines. On note également que les classes du 1^{er} cycle (particulièrement les classes de 6e) sont plus confrontées à ce problème de surcharge que celles du 2nd cycle.

1.4.1.2.3.3. Evolution des effectifs

Le tableau suivant fait une situation de l'évolution des effectifs par sexe, par cycle et par an de l'ensemble des établissements de la commune de Boussé.

Tableau 19 : Evolution des nouveaux inscrits des cinq (5) dernières années

Années scolaires	Premier cycle				Second cycle				Total général			
	Classes	G	F	T	Classes	G	F	T	Classes	G	F	T
2008-2009	7	302	168	470	3	302	168	470	10	604	336	940
2009-2010	9	305	290	595	2	108	33	141	11	413	323	736
2010-2011	9	407	356	763	2	76	22	98	11	483	378	861
2011-2012	11	402	329	731	4	94	36	130	15	496	365	861
2012-2013	11	419	353	772	3	169	61	230	14	588	414	1002
TOTAL	47	1855	1496	3331	14	749	320	1069	61	2584	1816	4400

Source : DR-MESS/PCL – Décembre 2013

Entre 2009-2010 et 2010-2011, les effectifs ont baissé de près de 22%. L'effectif des filles a baissé d'environ 4% contre 32% pour les garçons. A partir de 2010-2011, l'effectif va croître de 17%. Ce taux va rester stable durant la période 2011-2012 avant de subir un accroissement de 16,4%. Le taux de croissance de l'effectif des garçons durant la même période a beaucoup plus évolué que celui des filles : 18,50% contre 13,40% pour les filles.

Sur la période 2008-2009 à 2012-2013, l'effectif des élèves est passé de 940 à 4400 soit une croissance globale d'environ 368%. Cela peut s'expliquer par l'augmentation du nombre d'établissements qui passe de 2 à 3 et le nombre de salles de classes qui passe de 11 à 15 entre 2011 et 2012. Ces augmentations (salles de classe et établissements) offrent des possibilités d'accueil des élèves de la commune et ceux des autres communes.

1.4.1.2.3.4. Le personnel enseignant du secondaire

La situation du personnel enseignant disponible par établissement est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 20 : Situation du personnel enseignant par établissement en 2013

Etablissement	Personnel en poste			Ratio élève/professeur
	Permanent	Vacataire	Total	
Lycée Provincial Dimdolobsom	40	3	43	57
Lycée Privé Nephtali	5	12	17	101
Lycée Municipal	5	1	6	66
TOTAL	50	16	66	62
%	76	24	100	

Source : DR-MESS/PCL-Décembre 2013

Le personnel enseignant des 3 établissements est estimé à 66 agents dont 50 permanents soit 76% de l'effectif des enseignants et 16 vacataires.

Quant au ratio élèves/professeur, il est en moyenne de 62 élèves pour un professeur. Il est largement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 50 élèves pour un professeur. En plus, ce ratio varie d'un établissement à un autre : il est de 57 élèves pour un professeur au Lycée Provincial Dimdolobsom et de 66 élèves pour un professeur au Lycée Nephtali. La situation est beaucoup plus préoccupante au Lycée Municipal où le ratio est de 101 élèves pour un professeur.

Quant à la situation des enseignants par discipline, elle est présentée dans le tableau 21 ci-dessus.

Tableau 21 : Situation du personnel enseignant par discipline en 2013

Etablissements	Disciplines													Total
	Philo	Fran	Ang	Hist - Géo	Allem	F/Angl	F/Hist	Math	SVT	P.C	M/PC	M/SVT	EPS	
Lycée Provincial Dimdolobsom	1	10	5	5	1	2	0	2	6	2	4	2	3	43
Lycée Privé Nephtali	1	1	2	2	1	0	0	2	2	3	0	0	3	17
Lycée Municipal	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	6
Total	2	12	8	8	2	2	0	4	8	5	5	3	7	66
%	3	18	12	12	3	3	0	6	12	8	8	5	11	100

Source : DR-MESS/PCL - Décembre 2013

On y trouve toutes les disciplines avec un grand déficit dans les matières scientifiques : mathématique, physique-chimie, sciences. La répartition par discipline en 2013-2014 des professeurs se présente comme suit :

- 38% en discipline scientifique ;
- 51% en discipline littéraire ;
- 11% dans les autres disciplines (EPS).

1.4.1.2.3.5. Les taux de réussite aux examens

- Les résultats au BEPC

Le tableau suivant présente les résultats des examens du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) entre 2008 et 2013 dans la commune de Boussé.

Tableau 22 : Situation des résultats aux examens du BEPC des cinq (5) dernières années

Années	Présentés			Admis			Taux de réussite (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2008-2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2009-2010	200	124	324	69	23	92	34,50	18,55	28,40
2010-2011	199	157	356	47	45	92	23,62	28,66	25,84
2011-2012	197	114	311	110	55	165	55,84	48,25	53,05
2012-2013	183	144	327	57	21	78	31,15	14,58	23,85

Source : DR-MESS/PCL – Décembre 2013

Le taux de réussite au BEPC a connu deux types d'évolution entre 2008-2009 et 2012-2013. Entre 2009-2010 et 2010-2011, il a régressé, passant de 28,40% à 25,84%, soit une baisse de près de 3 points. Entre 2010-2011 et 2011-2012, il va évoluer en hausse, passant de 25,84% à 53,05%, soit un gain de plus de 27,2 points, avant de connaître une baisse de plus 29 points entre 2011-2012 et 2012-2013. En outre, le pourcentage de réussite chez les filles a dépassé celui des garçons lors de la session de 2010-2011 : 28,66% pour les filles contre 23,62% pour les garçons.

- Les résultats au BAC

Le tableau suivant présente les résultats des examens du BAC entre 2008 et 2013 dans la commune de Boussé.

Tableau 23 : Situation des résultats aux examens du BAC des cinq (5) dernières années

Années scolaires	Présentés			Admis			Taux de réussite (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2008-2009	69	21	90	22	5	27	30,00	23,81	30,00
2009-2010	46	13	59	15	2	17	28,81	15,38	28,81
2010-2011	135	38	173	43	6	49	28,32	25,79	28,32
2011-2012	61	17	78	35	9	44	56,41	52,94	56,41
2012-2013	79	30	109	42	12	54	49,54	40,00	49,54

Source : DR-MESS/PCL – Décembre 2013

Le taux de succès au BAC dans la commune a évolué en dents de scie de 2008-2009 à 2012-2013. De 30% à la session 2008-2009, il est tombé à 28,81% à la session 2009-2010 et est resté constant à la session 2010-2011. A la session de 2011-2012, alors que le nombre des candidats total (44 élèves) est inférieur à celui de 2010-2011 (173 élèves), le pourcentage de réussite total en 2011-2012 dépasse par contre celui de l'année 2010-2011.

On constate aussi que durant les 5 dernières années, le pourcentage de réussite au BAC chez les garçons dépasse celui des filles.

1.4.1.2.3.6. Le taux brut de scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation s'obtient en divisant le nombre des élèves inscrits dans un niveau d'étude donné par la population scolarisable du même niveau.

Le tableau ci-après présente la situation du TBS des cinq (5) dernières années par sexe et par cycle.

Tableau 24 : Situation des taux bruts de scolarisation (TBS) des cinq (5) dernières années (%)

Années scolaires	Premier cycle			Second cycle			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2008-2009	35,80	21,50	28,40	10,10	4,40	7,20	26,1	15,10	20,50
2009-2010	40,80	27,30	33,90	8,90	2,70	5,70	28,8	18,10	23,40
2010-2011	49,20	34,50	41,70	10,00	2,80	6,30	34,5	22,60	28,50
2011-2012	51,40	37,40	44,30	9,30	3,00	6,10	35,7	24,40	30,00
2012-2013	47,10	36,60	41,80	12,20	4,70	8,40	34,00	24,50	29,20

Source : DR-MESS/PCL – Décembre 2013

Le TBS de la commune a connu une nette amélioration passant de 20,50% en 2008-2009 à 30,00% en 2011-2012 soit un gain de 9,5 points. Mais, en 2012-2013, ce taux va connaître une légère baisse de près de 0,8 point.

Le TBS global de la province était de 23,4% en 2010-2011, celui de la région était de 20,4% et celui national, 22,2%. A la même période, celui de la commune est supérieur au TBS de la province, de la région et du niveau national.

Les contraintes de l'enseignement secondaire

- Insuffisance de personnel enseignant surtout en maths CAPES et EPS ;
- Effectifs pléthoriques surtout dans les classes du premier cycle ;
- Concentration des établissements dans le chef-lieu de la commune ;
- Insuffisance de salles de classes ;
- Insuffisance de tables-bancs ;
- Manque de laboratoires, de bibliothèques ;
- Insuffisance de manuels du premier cycle ;
- Manque de points d'eau ;
- Insuffisance de suivi des parents.

Les solutions proposées

- Construire un CEG à Kouï ;
- Construire 7 salles de classes ;
- Doter le Lycée Provincial Dimdolobsom d'eau courante ;
- Normaliser le Lycée Municipal par la construction de 3 salles de classes ;
- Réaliser 2 forages ;
- Réaliser 2 blocs de latrines à 3 cabines ;
- Réaliser 2 blocs de latrines à 6 cabines ;
- Acquérir 150 tables-bancs ;
- Acquérir 750 manuels toutes disciplines confondues du premier cycle.

1.4.1.2.4. L'éducation non formelle

1.4.1.2.4.1. L'alphabétisation et l'éducation non formelle

La commune compte 18 CPAF construits et un Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) au secteur 5 (Kilkilma). Mais, on note aussi plusieurs sites d'alphabétisation aménagés par les populations lors des campagnes d'alphabétisation.

Tableau 25 : Situation des centres d'alphabétisation dans la commune

N°	Villages / Secteurs	Nombre de CPAF	Existence de latrines	Existence de forage
01	Gasma	1	0	1
02	Goala	1	1	0
03	Golmidou	1	0	0
04	Goundrin	1	0	0
05	Kaonghin	1	0	0
06	Kiendpalogo	1	0	0
07	Kinana	1	0	0
08	Kourian	2	0	0
09	Laogo	1	0	0
10	Likinkélé	1	1	0
11	Sandogo	2	0	1
12	Sao	2 (mauvais état)	0	0
13	Secteur 2	1	0	0
14	Silmiougou	1	0	0
15	Yargo	1	0	0
Total Général		18	2	2

Source : Résultat des enquêtes terrain/CEFCOD-Novembre 2013

Le mooré est la langue principale enseignée. Dans ces centres, on a les spécificités suivantes :

- première année : alphabétisation initiale (AI) ;
- deuxième année : formation complémentaire de base (FCB) ;
- troisième année : formation technique spécifique (FTS).

Il existe également dans certains centres, la formule REFLECT (théorie et pratique) qui en 3 années de formation permet aux apprenants d'être formés aux petits métiers (couture, mécanique, fabrication de savon, jardinage, etc.).

Par ailleurs, la formule de A3F (Alphabétisation français fondamental et fonctionnel) permet en 3 ans aux apprenants de partir de leur langue pour parler le français.

Les campagnes d'alphabétisation dans la commune ont lieu chaque année grâce aux partenaires financiers (le FONEANF, le PRONAA, PDL/BOSA, OCADES) et aux partenaires techniques, les CEB I et CEB II et les opérateurs privés.

1.4.1.2.4.2. Bilan de l'alphabétisation des cinq (5) dernières années dans la commune

Le tableau qui suit présente le bilan des campagnes d'alphabétisation des 5 dernières années dans les centres suivis par les deux (2) CEB dans la commune de Boussé.

Tableau 26 : Résultat des campagnes d'alphabétisation des centres (AI, FCB, FTS)

Année	Inscrits			Evalués			Admis			Taux de réussite (%)		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
2008-2009	369	448	817	337	426	763	323	414	737	96	97	97
2009-2010	384	807	1191	357	757	1114	339	718	1057	95	95	95
2010-2011	454	726	1180	419	695	1114	396	682	1078	95	98	97
2011-2012	536	1211	1747	479	1161	1640	472	1147	1619	99	99	99

Année	Inscrits			Évalués			Admis			Taux de réussite (%)		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
2012-2013	468	1502	1970	423	1482	1905	411	1477	1888	97	100	99

Source : CEB I et CEB II de Boussé – Novembre 2013

Durant les 5 dernières années, les taux de réussite tous niveaux confondus sont appréciables : le taux le plus faible a été enregistré en 2009-2010 (95%) tandis que les autres années, on a enregistré entre 97 et 99%. D'autre part, au moins 75% des apprenants sont des femmes avec des taux de réussite variant de 95 à 100%. Cependant, par rapport à la population active, les apprenants de la session 2012-2013 représentent seulement 5% de la population active de la commune. L'alphabétisation reste encore faible dans la commune de Boussé.

Les contraintes de l'éducation non formelle

- Insuffisance de CPAF construits ;
- Insuffisance de moyens logistiques pour le suivi des centres ;
- Insuffisance de latrines dans les centres ;
- Insuffisance de point d'eau dans les centres ;
- Insuffisance de fréquentation des apprenants dans les CEBNF.

Les solutions proposées

- Construire des CPAF ;
- Réaliser des latrines ;
- Réaliser des forages ;
- Sensibiliser la population pour la fréquentation des CPAF et des CEBNF.

1.4.1.3. Santé

Le système sanitaire de la commune et dans l'ensemble de la province est géré par le district sanitaire de Boussé. Ce district est dirigé par une équipe cadre avec à leur tête un Médecin Chef de District (MCD). Cette équipe cadre a essentiellement pour rôle d'assurer : l'organisation des soins curatifs et préventifs promotionnels dans les formations sanitaires, la réhabilitation des structures de soins, le monitoring, le suivi/supervision et l'exécution des activités.

1.4.1.3.1. Les infrastructures sanitaires

La commune de Boussé dispose de treize (13) formations sanitaires réparties comme suit :

- un Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) au chef-lieu de la commune ;
- dix (10) Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) situés dans les villages et secteur de la commune ;
- un centre confessionnel « sacré cœur » ;
- un cabinet de soins privé « Laafi Nooma ».

Il faut noter que deux (2) CSPS sont en cours de construction dans les villages de Gasma et Yargo.

La situation des infrastructures sanitaires est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 27 : Situation des formations sanitaires de la commune

N°	Villages/ Secteurs	Type de formation sanitaire	Latrines	Forage		Logements		Dépôts MEG		Inciné- rateurs	Nb agents	Cuisine	Observations
			Etat	Nb	Etat	Nb	Etat	Nb	Etat				
01	Boussé/ secteur 1	CSPS urbain	Bon	ONEA	Bon	-	-	-	-	1 (mauvais)	20	-	Eclairé par le réseau SONABEL
02	Boussé/ secteur 1	CMA	Bon	ONEA	Bon	3	3 bons	2	Bon	2 (dont 1 électrique)	95	1	-Pharmacie, CREN -Eclairé par le réseau SONABEL
03	Boussé/secteur 4 (Nabrabogo)	CSPS	Bon	1	Bon	2	1 mauvais	1	-	1 (Passable)	3	-	-
04	Golmidou	CSPS	Bon	-	-	3	3 passables	1	-	1 (bon)	3	-	Dispensaire et maternité éclairés par plaques solaires
05	Guesna	CSPS	Bon	1	Mauvais	2	2 passables	1	-	1 (Passable)	3	-	Dispensaire et maternité éclairés par plaques solaires
06	Kaonghin	CSPS	Bon	1	Bon	3	3 bons	1	-	1 (Passable)	4	-	-Etat passable de la maternité -Dispensaire et maternité éclairés par plaques solaires
07	Koui	CSPS	Bon	-	-	4	4 passables	1	-	1 mauvais	3	-	Dispensaire et maternité éclairés par plaques solaires
08	Kourian	CSPS	Bon	1	Mauvais	5	1 bon	1	Bon	1 (Bon)	3	-	Dispensaire et maternité éclairés par plaques solaires
09	Likinkelsé	CSPS	Bon	1	Bon	3	3 mauvais	1	Bon	1 (bon)	3	-	-Dispensaire en mauvais état -Dispensaire, maternité et dépôt MEG éclairés par plaques solaires
10	Sao	CSPS	Bon	1	Bon	3	3 bons	1	Mauvais	1 (Passable)	5	-	Dispensaire et maternité éclairés par plaques solaires

N°	Villages/ Secteurs	Type de formation sanitaire	Latrines	Forage		Logements		Dépôts MEG		Inciné- rateurs	Nb agents	Cuisine	Observations
			Etat	Nb	Etat	Nb	Etat	Nb	Etat				
11	Sandogo	CSPS	Bon	1	Bon	2	2 bons	1	Bon	Absent	3	1	-
Total Général				9	Mauvais :2	30	Mauvais : 4	11		11	145	2	

Source : District sanitaire de Boussé – Février 2014

Le tableau montre que :

- au niveau des latrines, toutes les formations sanitaires disposent de latrines en bon état ;
- deux (2) CSPS (Golmidou et Kouï) n'ont pas de forages à proximité. En plus, les forages des CSPS de Kourian et Guesna sont en mauvais état.
- l'existence de 30 logements dont 4 en mauvais état ;
- dix (10) dépôts de Médicaments Essentiels Génériques (MEG) publics et 4 dépôts privés ;
- la majorité des formations sanitaires (9) ne disposent pas de cuisine adéquate pour faciliter le séjour des patients et des accompagnants.

Par ailleurs, on note un très faible équipement des formations sanitaires en matériel roulant. Sur 15 motos de service disponibles, une seule (celle de Sandogo) est en très bon état, 11 en état passable et 3 en mauvais état. Quant aux ambulances, on dénombre 2 motos ambulances (Golmidou et Likinkelsé) qui sont toutes en mauvais état.

1.4.1.3.2. Couverture spatiale des formations sanitaires

Sur la base du recensement général de la population et de l'habitat de 2006, la commune comptait 43 352 habitants. Selon une projection à partir d'un taux de 2,45% cette population est estimée en 2013 à 51 049 habitants. En 2013, la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (1 CSPS pour 10 000 habitants) est atteinte au niveau du district sanitaire de Boussé qui est d'un CSPS pour 5 105 habitants. Ce ratio est meilleur par rapport à la moyenne régionale qui est de (1 CSPS pour 7 706 habitants). Cet indicateur a également connu une amélioration sensible malgré la croissance démographique.

La couverture spatiale des formations sanitaires dans la commune est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 28 : Couverture des formations sanitaires de la commune de Boussé

Formation sanitaire	Distance aller-retour CSPS-District	Villages administratifs	Population 2013	Distance aller au CSPS	Distance aller-retour du CSPS	Population vivant à moins de 5 km		Population vivant entre 5 km et 9 km		Population vivant à plus de 10 km	
						Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CSPS urbain	0	Secteur 1	5 758	0	0	5 758	100	0	0	0	0
		Secteur 2	3 439	2	4	3 439	100	0	0	0	0
		Secteur 3	3 871	3	6	3 871	100	0	0	0	0
		Secteur 5	2 536	10	20	0	0	0	0	2 536	100
TOTAL			15 604	0	0	13 068	83,75	0	0	2 536	16,25
CSPS de Golmidou	42	Gasma	1 927	8	16	0	0	1 927	100	0	0
		Golmidou	2 221	0	0	2 221	100	0	0	0	0
		Yargo	1 002	8	18	0	0	1 002	100	0	0
TOTAL			5 150	0	0	2 221	43,13	2 929	56,87	0	0
CSPS de Guesna	24	Guesna	1 322	0	0	1 322	100	0	0	0	0
		Silmiougou	846	10	20	0	0	0	0	846	100
TOTAL			2 168	0	0	1 322	60,98	0	0	846	39,02
CSPS de Kaonghin	44	Kaonghin	4 115	0	0	4 115	100	0	0	0	0
		Kiendpalogo	961	5	10	0	0	961	100	0	0
TOTAL			5 076	0	0	4 115	81,07	961	18,93	0	0
CSPS de Kouï	64	Goala	1 579	6	12	0	0	1 579	100	0	0
		Goundrin	1 864	9	18	0	0	1 864	100	0	0
		Kinana	1 376	8	16	0	0	1 376	100	0	0
		Kouï	2 857	0	0	2 857	100	0	0	0	0
		Laogo	951	12	24	0	0	0	0	951	100
TOTAL			8 627	0	0	2 857	33,12	4 819	55,86	951	11,02
CSPS de Kourian	70	Kourian	1 144	0	0	1 144	100	0	0	0	0
CSPS de Likinkelsé	144	Likinkelsé	1 318	0	0	1 318	100	0	0	0	0
CSPS de Nabrabogo	10	Secteur4/ Boussé	3 082	0	0	3 082	100	0	0	0	0
CSPS de Sao	20	Sao	6 372	0	0	6 372	100	0	0	0	0

Formation sanitaire	Distance aller-retour CSPS-District	Villages administratifs	Population 2013	Distance aller au CSPS	Distance aller-retour du CSPS	Population vivant à moins de 5 km		Population vivant entre 5 km et 9 km		Population vivant à plus de 10 km	
						Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CSPS de Sandogo	100	Sandogo	2 508	0	0	2 508	100	0	0	0	0
TOTAL GENERAL			51 049			38 307	75,04	8 709	17,06	4 333	8,5

Source : District sanitaire de Bousé – Février 2014

Du tableau ci-dessus, il ressort que des efforts ont été faits en matière d'amélioration de l'offre sanitaire. Les populations sont de plus en plus proches des formations sanitaires.

En effet, seulement 8,5% de la population vivent à plus de 10 km d'une formation sanitaire, 17,06% de la population vivent entre 5 et 10 km d'une formation sanitaire et 75,04% vivent à moins de 5 km d'une formation sanitaire. Toutefois, le mauvais état des pistes, l'inaccessibilité de certaines CSPS en saison des pluies et les pesanteurs socioculturelles sont à la base de la mauvaise fréquentation des formations sanitaires par la population.

1.4.1.3.3. Les principales pathologies

En 2012, les principales causes de consultation dans le District Sanitaire de Boussé étaient le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, les affections de la peau, les plaies, les parasitoses intestinales, les autres affections de l'appareil digestif, les conjonctivites, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), et les autres traumatismes.

Le tableau suivant fait la situation de ces différentes pathologies en 2011 et 2012.

Tableau 29 : Situations des principales pathologies en 2011 et 2012

Pathologies	2011		2012	
	Cas	(%)	Cas	(%)
Paludisme	71 033	55,08	71 033	52,43
Infections respiratoires aiguës	20 406	15,82	17 398	12,79
Maladies diarrhéiques	6 442	4,99	6 402	4,71
Affections de la peau	4 001	3,1	4 825	3,55
Plaies	3 896	3,02	4 640	3,41
Parasitoses intestinales	3 843	2,98	4 115	3,03
Autres affections de l'appareil digestif	1 953	1,51	2 223	1,63
Conjonctivites	1 111	0,86	1 947	1,47
IST	974	0,76	1 274	0,94
Autres traumatismes	920	0,71	731	0,54

Source : District sanitaire de Boussé – Février 2014

Les deux (2) principales causes de consultation demeurent le paludisme et les infections respiratoires aiguës avec respectivement 55,08% et 15,82% en 2011, puis 52,43% et 12,79% en 2012. Sur la période 2011-2012, le nombre de cas de motifs de consultation pour raison de paludisme est resté stable tandis que celle des infections respiratoires aiguës a diminué de 3008 cas.

1.4.1.3.4. La couverture vaccinale dans la commune

La couverture vaccinale dans le district sanitaire de Boussé pour l'année 2013 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 30 : Situation de la couverture vaccinale en 2013

Antigènes	2013
VACCINATION	
Population de 0-11 mois	7 071
PENTAVALENT 1	
Nombre d'enfants vaccinés	6 550
Taux de couverture	92,63%
PENTAVALENT 3	
Nombre d'enfants vaccinés	6 309

Antigènes	2013
Taux de couverture	89,22%
Taux d'abandon entre penta 1 et penta 3	3,68%
VAR	
Nombre d'enfants vaccinés	6 258
Taux de couverture	88,50%
VAR 2	
Nombre de grossesses attendues	9 158
Nombre de femmes vaccinées	3 231
Taux de couverture en VAT 2	110,75%

Source : District sanitaire de Boussé – Février 2014

Sur une population cible de 7 071 enfants, les taux de couverture vaccinale en 2013 pour les différents antigènes ont été appréciables : 92,63% pour le pentavalent 1, 89,22% pour le pentavalent 3 et 88,50% pour le VAR.

Quant aux femmes enceintes, sur une population attendue de 9 158 femmes, le taux de vaccination en 2013 a été de 110,75%.

Les contraintes dans le secteur de la santé

- Insuffisance des infrastructures d'accueil ;
- Faible taux de fréquentation des formations sanitaires ;
- Insuffisance de logements pour le personnel soignant ;
- Insuffisance d'équipements (lits, tables, etc.);
- Insuffisance de matériel roulant ;
- Mauvais état des infrastructures sanitaires ;
- Insuffisance et vétusté du matériel médico-technique.

Les solutions proposées

- Construire des logements ;
- Réfectionner des logements ;
- Réfectionner des infrastructures sanitaires ;
- Doter les formations sanitaires en matériel médico-technique ;
- Doter les formations sanitaires en équipements ;
- Doter les formations sanitaires en matériel roulant (motos de services et ambulances) ;
- Construire des infrastructures complémentaires.

1.4.1.4. VIH/SIDA

Il existe un comité communal de lutte contre le VIH/SIDA (CCLS) dont les actions s'inscrivent en droite ligne dans la politique nationale de lutte contre le SIDA. Il existe également des comités villageois de lutte contre le VIH/SIDA (CVLS). Ces différents comités (CCLS, CVLS) sont coordonnés par le comité provincial de lutte contre le VIH/SIDA (CPLS) et travaillent en collaboration avec le district sanitaire de Boussé et les CSPS ainsi que les associations de lutte contre le SIDA.

Les différentes actions menées concernent essentiellement, la prévention et la promotion du dépistage et du traitement des personnes infectées. Les patients sont référés dans des structures de prise en charge telles que le CMA et certaines associations.

✓ **Dépistage**

Le conseil et le test de dépistage reconnus comme étant le point de départ pour une meilleure prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) sont assurés par le CMA de Boussé.

Le dépistage est également réalisé par les associations à travers des campagnes ponctuelles.

✓ **Sensibilisation**

La sensibilisation demeure l'activité principale des différentes structures communales de lutte contre le SIDA. Ce volet englobe entre autres :

- les causeries éducatives ;
- les projections de film ;
- les conférences ;
- les théâtres-forum ;
- les conseils personnalisés.

✓ **Prévention de la transmission mère - enfant (PTME)**

Ce programme est assuré par le district sanitaire et les CSPS de la commune de Boussé.

✓ **Prise en charge des PVVIH**

Les différentes activités de prise en charge sont menées par le CMA de Boussé, les structures associatives et l'Action Sociale. La prise en charge concerne :

- le soutien psychologique ;
- l'appui scolaire ;
- les dons de vivres et de vêtements ;
- les visites à domicile ;
- les microcrédits ;
- l'assistance conseil individuel ;
- la prise en charge médicale par les Anti-Retro-Viro (ARV).

Selon les statistiques du district sanitaire de Boussé, 6 212 personnes en 2013 ont bénéficié d'un test de dépistage du VIH/SIDA et 37 cas de SIDA ont été notifiés.

De même, 4 752 femmes enceintes ont bénéficié d'un test de dépistage du VIH lors des consultations prénatales (CPN) dans le cadre de la PTME. 96,36% des femmes enceintes infectées par le VIH reçoivent un traitement complet pour la PTME.

Les contraintes dans le domaine du VIH/SIDA

Les difficultés dans le suivi des malades, l'insuffisance des réactifs pour le dépistage, l'insuffisance de moyens financiers, matériels et logistiques pour les activités d'IEC, la faible adhésion des malades (à cause de la stigmatisation et de la peur) entravent l'action des formations sanitaires dans la prise en charge des malades.

Les solutions proposées

- Sensibiliser la population sur le VIH/SIDA et les IST ;

- Apporter un appui matériel et financier aux formations sanitaires, aux associations et aux structures pour les actions de dépistages et la prise en charge des PVVIH ;
- Apporter un appui logistique aux associations et structures pour des actions de sensibilisations et d'appuis aux PVVIH.

1.4.1.5. Habitat et urbanisme

1.4.1.5.1. Habitat

On distingue trois (3) types d'habitat en milieu urbain et périurbain :

- l'habitat traditionnel : il se situe à la périphérie de la commune, dans les zones non aménagées ou nouvellement loties. Ce type d'habitat est caractérisé par des maisons en banco de formes rondes recouvertes de pailles ;
- l'habitat semi-moderne caractérisé par des murs en banco et des toitures en tôles. On les rencontre dans les secteurs et les périphéries de la commune ;
- l'habitat moderne : il est constitué de constructions rectangulaires en parpaings ou en pierres latéritiques et de toitures en tôles. On les retrouve aux secteurs 1, 2 et 3 de la commune.

En milieu rural, l'habitat est traditionnel avec des formes rectangulaires ou rondes en banco ou en semi-dur et des toitures en pailles ou en tôles.

1.4.1.5.2. Urbanisme

Le taux d'urbanisation de la commune est de 36,60%. Quant à la densité, elle est de 102 habitants/km² en 2013.

La zone aménagée de la commune compte un total de 3 356 parcelles réparties sur une superficie d'environ 426,91 ha dont 1350 parcelles attribuées soit 40,22%.

La commune a connu trois (3) lotissements :

- le premier lotissement a été réalisé en 1971 et s'étend sur une superficie de 67 ha, du côté est de la Route Nationale numéro 2 (RN2). Il a permis de dégager 442 parcelles ;
- le deuxième lotissement est intervenu en 1995, du côté ouest de la RN2 ; d'une superficie de 110 ha avec 851 parcelles ;
- le dernier lotissement est intervenu en 2006 et s'étend de part et d'autre de la RN2 sur une superficie de 249,91 ha. Le nombre de parcelles dégagées a été de 2 063. Depuis 2006, le lotissement a été suspendu et les parcelles dégagées n'ont toujours pas été attribuées.

Quant aux espaces verts, on en dénombre huit (8) et ils sont situés au secteur 2. Ils ne sont pas mis en valeur.

Le plan de lotissement de la commune de Bousé est organisé de la façon suivante :

- une zone commerciale. Elle est localisée au secteur 1 et est considérée comme le centre économique de la commune. La majorité des activités économiques y sont menées : marché central, station d'essence, boutiques, restaurants, bars, kiosques, etc. ;
- une zone administrative. Elle est localisée aux secteurs 2 et 3 où on y rencontre le Haut Commissariat, la Préfecture, la perception, la Société Nationale des Postes (SONAPOST), les CEB, etc. ;
- une zone résidentielle qui est concentrée dans les secteurs 1 et 2.

1.4.1.5.3. Voirie

Le réseau primaire du chef-lieu de la commune est constitué de la RN2 bitumée (Ouaga-Boussé-Ouahigouya). Elle traverse le chef-lieu de la commune du nord au sud en passant par le centre, principalement dans les secteurs 1 et 3.

Le réseau secondaire relie les différents quartiers de la commune. La plupart de ces voies ne sont ni tracées ni ouvertes. Il s'agit de :

- l'axe reliant la RN2 jusqu'au secteur 3 ;
- l'axe reliant la maison de la femme jusqu'au secteur 3 ;
- l'axe reliant le Lycée Provincial Dimdolobso, la Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DPENA) et interceptant la RN2 au niveau de la CEB I et passant au côté nord du CMA ;
- l'axe reliant la Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (DPASA) et la maison des jeunes au secteur 1 traversant la RN2 jusqu'au Lycée Municipal ;
- l'axe reliant l'association ATY au CMA situé au secteur 1.

Le réseau tertiaire comprend des rues de faibles emprises et en majorité impraticables.

Les contraintes de l'habitat et de l'urbanisme

- Occupation anarchique des zones non loties ;
- Occupation anarchique des zones loties non attribuées ;
- Absence de caniveaux dans toutes les parties loties pour l'évacuation des eaux de pluie.

Les solutions proposées

- Sensibiliser la population pour une occupation rationnelle des zones loties et non loties ;
- Réaliser des caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- Réaliser des lotissements ;
- Ouvrir des voies d'accès aux différents quartiers.

1.4.1.6. Action sociale

La Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DPASSN) du Kourwéogo a été créée en octobre 1994 sous la dénomination « service départemental » et rattaché à la DPASSN de l'Oubritenga. En 1997, le service fut érigé en direction provinciale et était localisée dans l'enceinte du centre médical de Boussé.

Son appellation « DPASSN/KWG » date depuis l'année 2000 et fut rattachée à la DRASSN du Plateau Central avec la création de ladite région en 2001.

La direction provinciale est organisée en six (6) services assistés d'un secrétariat. Ce sont :

- le Secrétariat ;
- le service des études et des statistiques (SES) ;
- le service administratif et financier (SAF) ;
- le service de la promotion de la solidarité nationale (SPSN) ;
- le service de la promotion de la famille et des services sociaux spécialisés (SPFSS) ;
- le service de la protection de l'enfant et de l'adolescent (SPEA) ;
- la circonscription d'éducation de la petite enfance (CEPE).

Elle a pour mission la prise en charge des groupes vulnérables à travers les différents axes déclinés dans la Politique Nationale d'Action Sociale (PNAS). Les axes d'interventions sont :

l'Encadrement et la Protection de l'Enfant et de l'Adolescent ; la Promotion et la Protection de la Famille ; la Promotion de la Solidarité Nationale ; la Promotion et la Protection des groupes Sociaux Spécifiques ; la lutte contre le VIH/Sida et les IST ; le Renforcement des Compétences et des Capacités Institutionnelles.

1.4.1.6.1. Le personnel disponible

Au nombre de 19, ces agents de qualifications diverses assurent le fonctionnement de la DPASSN du Kourwéogo. Le service est renforcé par une secrétaire grâce au Programme National de Volontariat.

1.4.1.6.2. Les partenaires de la DPASSN

Les partenaires locaux qui accompagnent la DPASSN pour réalisation de ses missions sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 31 : Les partenaires de l'action sociale dans la province du Kourwéogo

Structures partenaires	Domaines d'interventions
Les Lycées et les Collèges du Kourwéogo	Ces structures sont sollicitées pour l'inscription des élèves (OEV), des frais de scolarités des OEV, l'identification des enfants scolarisés en difficultés, l'organisation des causeries éducatives dans les établissements
Centre d'Accueil de l'Enfance en détresse de Guiè, et la pouponnière Jocheba	Ces centres accueillent les enfants abandonnés, les bébés à problème tels que les enfants incestueux et les orphelins
Centre de Santé « Sacré Cœur de Boussé »	Ce centre intervient dans la prise en charge des nourrissons nécessiteux en produits pharmaceutiques et nutritionnels
Association Baobab « Arbre de Vie »	Elle intervient dans le parrainage des élèves vulnérables et orphelins
ATT/S	Elle aide à l'épanouissement social et économique des veuves, des orphelins, des personnes en situation de handicap et toutes personnes marginalisées
AEJTK	Elle œuvre pour la promotion des droits des enfants et jeunes travailleurs
ATY, APDP/PK et ANDI	Interviennent dans la lutte contre le VIH/SIDA, le soutien des enfants vulnérables et la prise en charge des élèves handicapés
Les mairies et les préfectures	Interviennent dans l'établissement des actes d'état civil pour les personnes nécessiteuses dans le besoin et la mobilisation des publics cibles dans le cadre des sensibilisations
La Justice	Est sollicitée pour trancher sur des dossiers non résolus (conflits conjugaux, garde d'enfant, pension alimentaire, adoption, recherche de paternité, les mineurs en détention et divers)
La gendarmerie et la Police	Interviennent contre la pratique de l'excision, la traite des enfants et dans la résolution de certains dossiers ponctuels où les usagers sont réticents ; Collaborent également pour la résolution de tous les autres problèmes (mariages forcés, abandons d'enfants) lorsqu'elles sont sollicitées

Source : DPASSN/Kourwéogo – Novembre 2013

1.4.1.6.3. Les problèmes sociaux récurrents dans la commune

Les problèmes sociaux les plus récurrents auxquels les différents services de la DPASSN sont confrontés dans la commune et la province du Kourwéogo sont :

- les pesanteurs socioculturelles sur certains enfants ;
- les recherches de paternité ;
- les problèmes de garde d'enfant ;
- les problèmes de prise en charge d'enfant ;
- les problèmes des scolaires en difficulté (frais APE, frais de scolarité, fournitures scolaires, frais de santé, frais alimentaires---) ;
- les problèmes de placement des Enfants en Circonstance Particulièrement Difficile (ECPD) vu l'absence de centre de formation dans la commune ;
- l'absence de centre ou de maison d'accueil pour recevoir les enfants victimes de traite ou de toute autre forme de violence ;
- l'exclusion sociale de personnes accusées de sorcellerie ;
- les « Tinsés » qui constituent un ensemble de méthodes d'investigations occultes ;
- le manque de ressources alimentaires pour satisfaire les personnes démunies et particulièrement les veuves qui affluent chaque jour ;
- le mariage forcé ;
- les conflits conjugaux ;
- les grossesses non désirées ;
- les violences conjugales ;
- l'exclusion sociale ;
- le mariage forcé suivi de « Tinsé » ;
- la violence féminine suivie de « Tinsé » ;
- les mutilations génitales féminines.

Les causes des problèmes sociaux

Les principales causes liées aux problèmes sociaux dans la commune se résument comme suit :

- le nombre réduit du personnel ;
- l'ignorance voire l'analphabétisme des populations ;
- l'insuffisance de ressources pour mener à bien notre mission (ressources matérielles, financières, logistiques) ;
- l'insuffisance voire l'absence d'implication des leaders dans les recherches de solutions ;
- l'absence de financement de certaines activités primordiales par la commune (sensibilisations) ;
- l'insuffisance de collaboration de la commune ;
- la non contribution de la commune et de ses partenaires dans les problèmes de prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) ;
- l'ignorance, le manque de sensibilisation à l'endroit des populations ;
- les pesanteurs socioculturelles sur certains enfants ;
- la subordination de la femme, le poids de la tradition ;
- la pauvreté.

Les solutions à envisager

Au regard des causes des problèmes sociaux cités plus haut, les solutions suivantes sont à envisager en vue d'atténuer les disparités et les inégalités sociales dans la commune. Ce sont :

- Formation des nourrices/Familles d'accueil pour recevoir les enfants victimes de violence ;
- Placement des ECPD dans des ateliers d'apprentissage (menuiserie, mécanique, couture) ;
- Prise en charge des scolaires en difficulté (cantine, vélos, scolarité, soins de santé, fournitures---) ;
- Collaboration avec les écoles, les lycées pour le maintien des scolaires en difficulté dans les classes ;
- Initiation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et le placement des enfants victimes de traite dans les ateliers d'apprentissage ;
- Fixation de pension alimentaire pour les cas de prise en charge d'enfant ;
- Orientation des cas de recherche de paternité et de certains cas de garde vers le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Ziniaré ;
- Sensibilisation (projections de film, émissions- radio, causeries éducatives auprès des populations sur la question de l'enfant ;
- Renforcement des actions sur la communication pour le changement de comportement ;
- Promotion de la prise en charge communautaire des OEV ;
- Contribution de la commune et de ses partenaires (bailleurs) pour la prise en charge des OEV ;
- Plaidoyers auprès des leaders administratifs et coutumiers ;
- Sensibilisation des populations ;
- Appui-conseils des populations en particulier celles défavorisées (veuves, handicapés) ;
- Renforcement des capacités (formations, recyclage) des acteurs ;
- Renforcement de la concertation entre acteurs du domaine social (surtout avec les associations) ;
- Appui en matériel/carburant/vivres ;
- Renforcement de la sensibilisation ;
- Recherche de partenaires pour le financement des AGR des populations défavorisées.

1.4.1.7. Sports et loisirs

1.4.1.7.1. Suivi des activités sportives et de loisirs dans la commune

Les activités de sports et de loisirs dans la commune sont coordonnées par le service provincial des sports et des loisirs du Kourwéogo. Ce service est installé dans la commune depuis 2006 dans le but de :

- assurer le développement du sport et des activités physiques dans la province du Kourwéogo ;
- assurer la promotion des loisirs dans la province ;
- assurer la promotion des infrastructures de sports et de loisirs dans la province.

1.4.1.7.2. Les infrastructures existantes

Les infrastructures sportives et de loisirs existant dans la commune sont :

- un espace sportif estimé à 2 000 m² au secteur 3 où est logé un terrain de football non réglementaire par insuffisance d'espace ;
- un terrain de volley-ball à Boussé centre ;
- une maison des jeunes à Boussé ; Elle est équipée d'un poste téléviseur et accessoires et de la sonorisation ;
- deux (2) Centres Populaires et de Loisirs (CPL) à Sao et Goundrin en matériaux définitifs construits par le PDL/BOSA.

1.4.1.7.3. Les manifestations sportives et de loisirs dans la commune

Les principales activités de sports et de loisirs réalisées dans la commune les cinq (5) dernières années sont :

- l'organisation de tournois de football par des associations et des politiques ;
- l'organisation de courses cyclistes par les associations ;
- l'organisation de compétitions de volley-ball par le club volley-ball ;
- l'organisation de compétitions de pétanques par le club de pétanque ;
- l'organisation d'une journée de loisirs en 2013 par le service provincial des sports et des loisirs.

1.4.1.7.4. Les contraintes du domaine du sport et des loisirs

Les difficultés majeures que rencontre le domaine des sports et des loisirs sont :

- Absence de personnel des sports et des loisirs mis à la disposition de la commune ;
- Manque d'infrastructures sportives et de loisirs en qualité et en quantité ;
- Insuffisance de moyens financiers pour organiser les compétitions.

1.4.1.7.5. Les perspectives pour les prochaines années

Pour lever ces contraintes afin de promouvoir les sports et les loisirs, il faut :

- Construire un local pour la direction provinciale des sports et des loisirs ;
- créer un service des sports et des loisirs au sein de la commune ;
- plaider pour l'affectation d'un agent du Ministère des Sports au profit de la commune ;
- réaliser un plateau omnisports dans la commune ;
- attribuer un espace suffisant pour la mise en place d'infrastructures sportives conformes aux normes ;
- organiser des compétitions de sports et de loisirs.

1.4.1.8. Jeunesse, formation professionnelle et emploi

La coordination des activités de jeunesse, la formation professionnelle et l'emploi dans la commune est assurée par la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle de l'Emploi du Kourwéogo (DPJFPE/K), créée seulement en janvier 2012.

1.4.1.8.1. Le niveau d'organisation des jeunes

La jeunesse de la commune de Boussé ne dispose pas d'une structure faîtière notamment une coordination communale de jeunesse chargée de la coordination des actions des associations de jeunesse de la commune. Par conséquent, il existe plusieurs structures de jeunesse travaillant isolément sur le terrain sans concertation ni coordination des activités.

Les associations les plus actives dans la commune sont :

- l'association jeunesse unie pour le développement (AJUD) ;

- l'association des enfants et jeunes travailleurs du Kourwéogo (AEJTK) ;
- l'association des jeunes pour le développement du Kourwéogo (AJDK) ;
- l'association des jeunes leaders pour le développement durable (AJLDD) ;
- la mutuelle des promoteurs de micro et petites entreprises du Kourwéogo (MPMEK).

Par ailleurs, il existe au niveau provincial une coordination des associations de jeunesse dénommée « Coordination Provinciale des Associations et Mouvements de Jeunesse du Kourwéogo (CAMJK) » créée en novembre 2012.

Comme partenaires dans le domaine de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi, on peut citer : les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) (Solidar Suisse, SOS Sahel, PSCE, etc.), la mairie, l'Etat et le secteur privé.

1.4.1.8.2. Les centres de formation professionnelle

Il existe deux (2) centres de formation professionnelle dans la commune :

- le centre du groupement Naam de Boussé. Les formations offertes par ledit centre sont : la savonnerie, le tissage de pagnes et la teinture. Mais, depuis quelques années, le centre n'est plus fonctionnel ;
- et le centre de formation professionnelle de Nabrabogo au secteur 4 de Boussé. Le centre est géré par la mission protestante et une seule filière de formation à savoir, la menuiserie y est enseignée. En outre, l'accès audit centre comporte des exigences, ce qui ne permet pas à tous les enfants de la commune d'y accéder : une seule filière y est enseignée, le nombre de places est très limité et les enfants doivent être de la religion protestante.

1.4.1.8.3. L'emploi des jeunes dans la commune

Au regard de l'importance de la jeunesse et des emplois créés pour les jeunes, les acteurs de la commune pensent que la situation de l'emploi des jeunes de la commune n'est pas reluisante.

Cependant, depuis quelques années, des initiatives de l'Etat et des partenaires financiers ont permis à la commune de disposer de quelques résultats dans l'emploi des jeunes. Parmi ces initiatives, il y a :

- le Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes (PSCE). Entre 2012 et 2013, la mise en œuvre de ce programme dans la commune a donné les résultats suivants :

En 2012 :

- Stage d'initiation à la vie professionnelle pour 22 jeunes ;
- Volontariat pour 7 jeunes ;
- Conduite des engins lourds pour 1 jeune ;
- Formation en entrepreneuriat pour 37 jeunes ;
- Formation en entrepreneuriat agricole pour 5 jeunes.

En 2013 :

- Stage d'initiation pour 83 jeunes ;
- Volontariat pour 5 jeunes ;
- Pré-emploi pour 5 jeunes ;

- Travaux de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) : 120 jeunes recrutés et mis à la disposition de la commune de Boussé.

En outre, on note :

- dans les projets/services communautaires notamment les services communautaires de la santé cinq (5) jeunes engagés pour l'appui du travail ;
- dans les mesures gouvernementales adoptées en 2013 : 980 personnes vulnérables ont été recrutées et mises à la disposition de la commune dont plus de 50% de jeunes pour renforcer les travaux HIMO.

1.4.1.8.4. Les opportunités dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle pour les jeunes

Les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et des services sont des opportunités qui s'offrent à la commune dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle au profit des jeunes.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les filières porteuses concernent : la mécanique à deux (2) roues, la soudure, la menuiserie, la maçonnerie, l'électricité bâtiment et l'informatique.

La jeunesse, la formation professionnelle et l'emploi dans la commune bénéficient l'appui de certains partenaires. Comme partenaires dans le domaine, on peut citer : les PTF (Solidar Suisse, SOS Sahel, PSCE, etc.), la mairie, l'Etat et le secteur privé.

Les contraintes dans le domaine de la jeunesse, de l'emploi et de la formation professionnelle

Les principales contraintes au développement de la jeunesse, la formation professionnelle et de l'emploi dans la commune se résument comme suit :

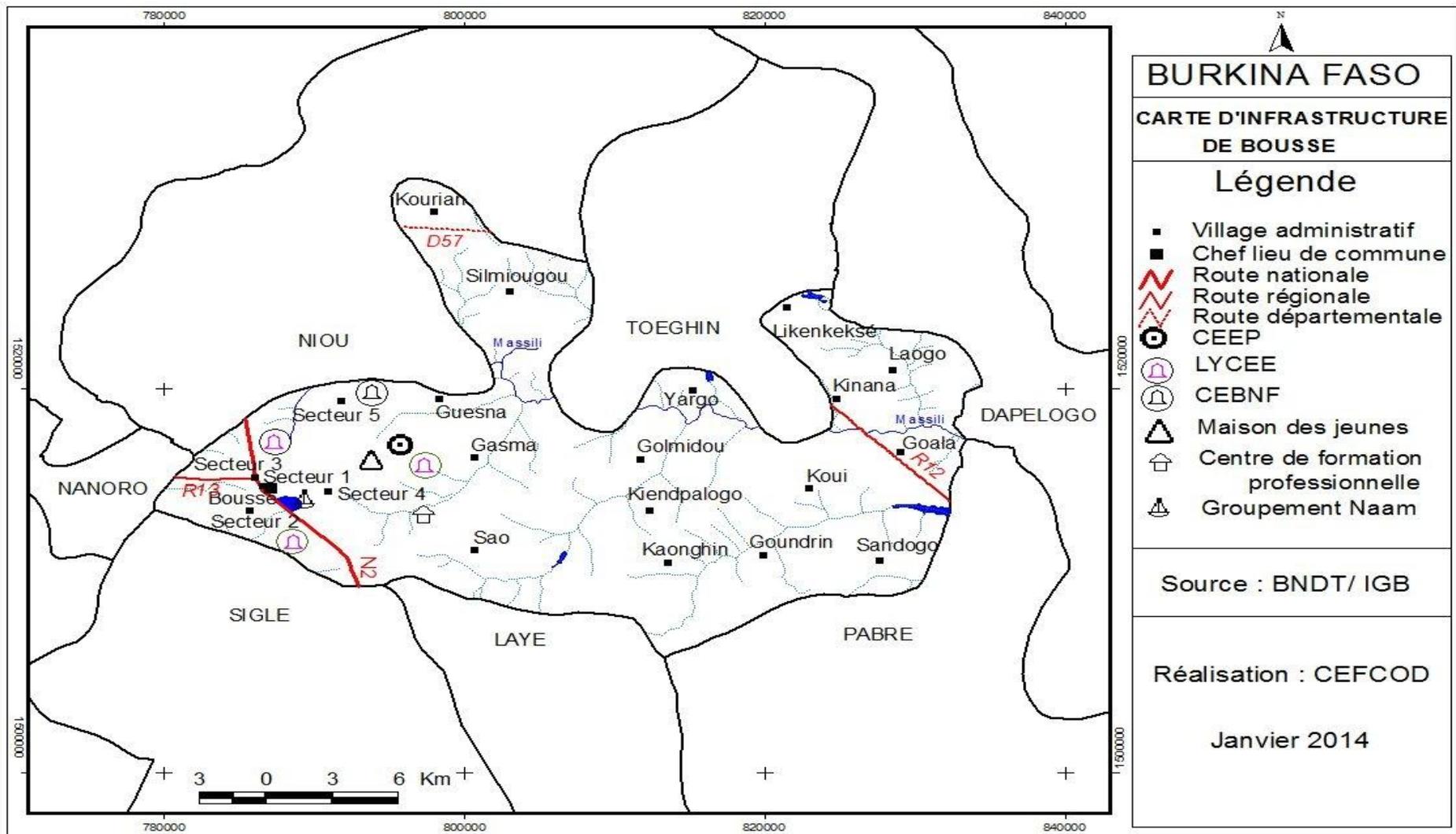
- faible organisation de la jeunesse ;
- faible niveau d'instruction des jeunes de la commune ;
- clivage entre groupes de jeunes induit par des considérations politiques ;
- insuffisance d'infrastructures et de locaux propres pour les activités de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi ;
- faible implication de la jeunesse dans la prise de décision et/ou dans le processus de développement de la commune ;
- insuffisance d'encrage de partenariat entre la mairie et les structures de jeunesse ;
- très faible présence de partenaire financier et du privé dans le domaine de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi dans la commune ;
- manque de dynamisme au niveau de la jeunesse ;
- faible initiative entrepreneuriale des jeunes ;
- manque de compétences au sein de la jeunesse ;
- très faible part de la formation professionnelle dans le système éducatif.

Les solutions préconisées

Pour lever les contraintes citées plus haut et favoriser le développement de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi, les acteurs proposent les solutions suivantes :

- prendre en compte la dimension jeunesse, formation professionnelle et emploi dans les projets et programmes de développement communal ;
- élever le taux de participation de la jeunesse dans la gestion du développement de la commune ;
- adopter les démarches participatives sans considération politique dans toute initiative ou projet de développement communal ;
- asseoir un schéma d'aménagement de la commune qui prend en compte les espaces d'implantation des centres de formations professionnelles, des cadres pour des activités socio-éducatives et extrascolaires des jeunes ;
- s'engager à appuyer la jeunesse de la commune à construire des centres de formation professionnelle et à offrir des formations thématiques aux jeunes pour leur insertion socio-économique ;
- mettre en place une coordination communale de la jeunesse ;
- encadrer, conseiller et inciter la jeunesse à l'initiative ;
- faire des plaidoyers auprès des partenaires pour les attirer dans la commune ;
- accroître la part des fonds de la commune dans les projets de développement de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi ;
- aménager des retenues d'eau pour les activités agricoles et d'élevage.

Carte 5 : Les infrastructures de la commune de Bousse



1.4.2. Les secteurs économiques

1.4.2.1. Agriculture

Les activités de production agricole constituent dans la commune la principale occupation de la population. En effet, l'écrasante majorité vit dans les villages et hameaux de cultures et s'adonne à ces activités. Les principales spéculations appartiennent à la culture pluviale à savoir les céréales, les oléagineux et les protéagineux. A l'image de tout le pays, l'agriculture dans la commune de Boussé est fortement tributaire de la pluie.

Les systèmes de production en vigueur dans le milieu développent un système de cultures encore traditionnel ou de subsistance qui nécessite beaucoup d'espaces et détruit la structure des sols. La monoculture céréalière est habituellement pratiquée avec peu d'investissements et peu de facteurs de production dans sa mise en œuvre. Les méthodes culturales sont majoritairement traditionnelles, extensives et utilisant peu d'équipements performants.

Tableau 32: Evolution des superficies emblavées des principales cultures au cours des cinq (5) dernières campagnes agricoles dans la commune

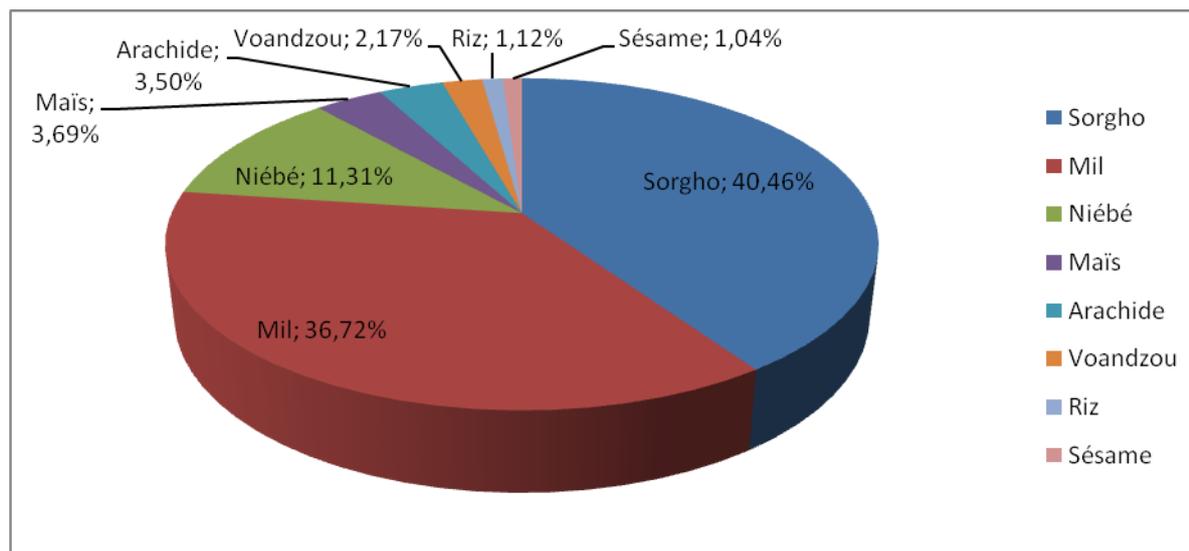
Spéculations	Superficie en hectares				
	2008	2009	2010	2011	2012
Mil	7 100	8 330	7 500	7 200	6 700
Sorgho	8 230	7 600	8 300	8 250	8 200
Maïs	700	700	700	750	850
Riz	230	250	250	200	198
Arachide	800	200	880	850	780
Sésame	170	150	190	180	350
Niébé	2 100	2 400	2 540	2 100	2 200
Voandzou	330	500	450	450	450
Totaux	21 668	22 139	22 820	21 991	21 740

Source : ZAT/Boussé, décembre 2013

L'analyse du tableau montre une faible fluctuation des superficies cultivées d'une année sur l'autre. On constate que l'évolution s'effectue dans les deux sens (à la hausse comme à la baisse). Le sorgho avec 40,46% des superficies totales et le mil 36,72% constituent de très loin les spéculations les plus cultivées dans la commune au cours des cinq (5) dernières années. Le riz et le sésame sont les spéculations les moins cultivées avec respectivement 1,12% et 1,04% des superficies totales.

La figure suivante montre les proportions des superficies occupées par spéculation au cours des cinq (5) dernières années.

Figure 2 : Proportions des superficies emblavées par spéculations



Source : CEFCOD/Adapté des données de la ZAT/Boussé – Décembre 2013

La production agricole annuelle dans la commune est liée aux superficies emblavées, mais surtout à la quantité et à la répartition des précipitations de chaque année.

Le tableau ci-après donne les rendements moyens et les productions par spéculations pluviales au cours des 5 dernières années.

Tableau 33 : Rendements moyens des spéculations (t/ha) et production (t)

Spéculations	Rendement (t/ha) et production (t)									
	2008		2009		2010		2011		2012	
	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P
Mil	0,95	6 445	0,65	5 395	0,85	6 375	0,8	5 760	0,8	5 360
Sorgho	0,9	7 434	0,6	4 560	0,9	7 470	0,85	7 012	0,95	7 790
Maïs	0,8	560	0,45	280	0,95	665	0,9	675	1,5	1 275
Riz	0,6	138	0,95	237	1,5	375	1,2	240	3,0	594
Arachide	0,55	440	0,45	405	0,6	528	0,5	425	0,7	546
Sésame	0,6	102	0,55	82	0,5	95	0,4	72	0,65	227
Niébé	0,65	1 365	0,4	960	0,8	2 032	0,7	1 365	0,9	1 980
Voandzou	0,45	157	0,4	200	0,8	360	0,7	315	0,8	360
Total		16 641		12 119		17 900		15 864		18 132

Source : ZAT/Boussé-Décembre 2013

P = Production ; R = Rendement

Les rendements sont faibles pour les principales spéculations et ont très peu évolué au cours des cinq (5) années. Depuis plusieurs années, l'Etat met à la disposition des producteurs de la commune des semences améliorées en quantité appréciable. Les spéculations concernées sont le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé et le sésame.

L'évaluation du besoin céréalier (mil, sorgho, maïs, riz) réalisée sur la base de 190 kg/personne/an (norme FAO) en rapport avec le niveau de la production locale donne sur les cinq (5) ans les bilans céréaliers indiqués dans le tableau suivant :

Tableau 34 : Bilan céréalier de 2008 à 2012 dans la commune

Année	Population	Besoin (t)	Production (t)	Ecart (t)	Bilan	Taux de couverture
2008	45 769	8 696	14 577	+5 881	Excédent	167,63%
2009	47 028	8 935	10 472	+1 537	Excédent	117,20%
2010	48 321	9 181	14 885	+5 704	Excédent	162,13%
2011	49 650	9 434	13 687	+4 254	Excédent	145,09%
2012	51 015	9 693	15 019	+5 326	Excédent	154,95%

Source : Analyse CEFCOD sur base donnée ZAT/Boussé, 2013

Le tableau 34 témoigne d'un excédent céréalier chronique dans la commune de Boussé au cours des cinq (5) dernières années. Les taux de couverture des besoins céréaliers varient entre 117,20% à 167,63% en fonction des années. Cette situation positive est la résultante d'une forte pression foncière avec comme corollaire une dégradation continue des sols. Cette situation commande que l'accent soit davantage mis sur la production céréalière dans des conditions durables dans la commune. Des banques de céréales ont été construites à l'effet de stocker une partie de la production. Au total 13 villages ou secteurs de la commune à savoir : Kiendpalogo, Guesna, Kourian, Gasma, Laogo, Kouï, Secteur 3, Likinkelsé, Yargo, Sao, Sandogo, Kaonghin (2), Secteur 4 (2) disposent d'au moins une banque de céréales (14 au total) en bon état dont les capacités de stockage varient entre 40 et 50 tonnes. Mais, la presque totalité de ces banques de céréales n'est plus fonctionnelle.

Outre les spéculations pratiquées en culture pluviale, les producteurs de la commune s'adonnent au maraîchage principalement dans les bas-fonds.

Le tableau suivant donne la situation de la production maraîchère dans la commune.

Tableau 35 : Production maraîchère dans la commune

Village/secteur	Superficie (ha)	Principales spéculations
Sao	3	Chou, oignon
Sandogo	32	Tomate, oignon
Likinkelsé	12	Chou, tomate
Secteur 1 et 2	20	Chou, tomate, laitue
Secteur 5	3	Chou, oignon
Total	70	-

Source : ZAT/Boussé, décembre 2013

En dehors des superficies de bas-fonds exploitées, la commune dispose d'un potentiel aménageable de plus de 400 ha réparti comme suit :

Tableau 36 : Bas-fonds aménageables dans la commune

Village/secteur	Superficie (ha)
Gasma	20
Goala	40
Golmidou	40
Goundrin	30
Guesna	50
Kaonghin	60
Kinana	10
Kouï	30

Village/secteur	Superficie (ha)
Laogo	40
Likinkelsé	25
Sao	30
Yargo	20
Secteur 5	10
Total	405

Source : ZAT/Boussé, décembre 2013

L'agriculture est soutenue dans la commune par des partenaires qui accompagnent les producteurs. Les agriculteurs de la commune bénéficient également d'un encadrement rapproché, grâce à la présence à Boussé d'une DPASA et d'une Zone d'Appui Technique (ZAT). Toutefois, leurs capacités sont limitées en raison de la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers dont elles disposent pour remplir leur mission.

La conjugaison des différents efforts dans les domaines des renforcements des capacités, de l'appui en équipement et en encadrement ont permis de réaliser au cours des cinq (5) dernières années :

- 25 377 fosses fumières ;
- 40 ha de cordon pierreux ;
- 150 ha de zaï ;
- 300 ha de paillage ;
- 120 ha de bas-fonds aménagés et 30 en cours.

Les contraintes du secteur de l'agriculture

- Forte pression sur le foncier ;
- Dégradation des sols ;
- Faiblesse des rendements ;
- Insuffisance d'équipements agricoles ;
- Insuffisance de points d'eau pour les activités agricoles ;
- Insuffisance d'encadrement des producteurs.

Les solutions proposées

- Réaliser des fosses fumières ;
- Réaliser des cordons pierreux ;
- Réaliser du zaï ;
- Aménager des bas-fonds ;
- Réaliser des puits maraîchers ;
- Appuyer les producteurs pour l'acquisition d'intrants et d'équipements agricoles ;
- Former les producteurs aux nouvelles techniques culturales.

1.4.2.2. Elevage

L'élevage constitue la seconde activité économique de la commune après l'agriculture. Il représente une importante source de revenus monétaires pour la majorité des habitants. Ces activités dans la commune sont dominées par les actions de production et de commercialisation avec la santé animale et l'alimentation du bétail comme volets d'accompagnement. La commune dispose des équipements pastoraux suivants (source : DPRAH Boussé, 2013) :

- 3 parcs de vaccination ;

- 1 aire d'abattage ;
- 1 forage pastoral ;
- 2 boulis pastoraux.

Les principales espèces rencontrées et leurs effectifs sont ainsi consignés dans le tableau suivant :

Tableau 37 : Effectif du cheptel de 2009 à 2013

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volaille
2009	4 684	16 140	42 849	15 537	91	6 618	145 338
2010	4 780	16 694	44 175	16 018	92	6 685	149 833
2011	4 876	17 122	45 059	16 499	93	6 691	154 328
2012	4 974	17 636	46 411	16 904	94	6 758	158 958
2013	5 073	18 165	47 804	17 334	95	6 826	163 727

Source : Estimation réalisée au niveau local par DPRAH-Kourwéogo, 2013

Le tableau montre que la production animale est plus importante dans les volailles et les caprins. Par contre, elle est moyenne aux niveaux des ovins et porcins et faible chez les bovins. Ces différences de niveaux de production sont expliquées par plusieurs facteurs, dont les maladies.

Les principales maladies sont : les pasteurelloses des petits ruminants et des bovins qui sévissent aux entrées et sorties d'hivernages ; la maladie de Newcastle constatée en toute saison, mais plus foudroyante en période d'harmattan et la variole aviaire constatée en saison des pluies. Toutes les espèces animales font l'objet d'infestation parasitaire interne en permanence de juin à juillet et d'octobre à novembre pour le parasitisme externe.

Des campagnes de vaccination sont annuellement organisées dans la commune en vue de faire face aux différentes maladies.

Le tableau suivant fait état des effectifs vaccinés de 2009 à 2013 au regard des maladies rencontrées dans la commune.

Tableau 38 : Situation vaccinale des animaux dans la commune de Boussé entre 2009 et 2013

Maladies	Espèces	Campagnes vaccinales				
		2009	2010	2011	2012	2013 (au 20 novembre)
PPCB	Bovine	1 444	850	986	3 150	1 000
Pasteurellose	Bovine	704	1 480	1 158	4 260	1 150
	Ovin	659	274	440	526	624
	Caprins	130	00	130	181	54
Pseudo peste	Volaille	136 285	82 600	83 900	134 800	201 500
Rage	Canine/ féline	30	51	41	40	56
Charbon symptomatique		301	-	-	-	588

Source : DPRAH-KWG, 2013

Les systèmes de production rencontrés dans la commune dans le sous-secteur de l'élevage sont de deux (2) types :

- l'élevage traditionnel. Le type traditionnel comporte trois (3) sous-systèmes caractérisés par de nombreuses interactions : le système peul transhumant, le système agropastoral sédentaire et le système semi-intensif ou amélioré ;

- l'élevage semi-moderne. Des initiatives sont en cours en vue d'un meilleur développement des productions animales. L'élevage semi-moderne est constaté au niveau de la volaille et de quelques pratiquants de l'embouche ovine et bovine bénéficiaires de l'appui de partenaires financiers. Dans cette pratique, les animaux en nombre réduit sont, soit stabilisés sous un abri à travers des cordes, soit dans une étable améliorée en matériaux locaux. Les animaux bénéficient des meilleurs soins avec une complémentation en Sous-Produits Agro-Industriels (SPA), fanes ou en résidus de récolte pour leur alimentation. Ces animaux ont une meilleure valeur marchande.

La commercialisation des produits d'élevage

La commune ne disposant pas d'un marché à bétail, la commercialisation du bétail s'effectue sur plusieurs petits marchés locaux avec l'implication d'une multitude d'acteurs du domaine. Certains acteurs s'approvisionnent directement au niveau des villages. Une part importante des animaux achetés sont destinés à l'exportation. Voir ci-après la situation des exportations du bétail au départ de la commune de 2009 à 2012.

Tableau 39 : Estimation des exportations de bétail de 2009 à 2012

Années	Bovins		Petits Ruminants		Total recettes (FCFA)
	Nombre	Recettes perçues (FCFA)	Nombre	Recettes perçues (FCFA)	
2009	78	3 000	00	00	3 000
2010	82	3 000	20	1 000	4 000
2011	98	2 000	48	2 000	4 000
2012	184	6 000	00	-	-

Source : DPRAH-KWG, 2013

Une proportion des animaux vendus est consommée dans la commune. Le contrôle de l'abattage est effectué dans la commune par le service d'élevage.

Le tableau suivant donne les effectifs des abattages contrôlés dans la commune au cours des (5) dernières années.

Tableau 40 : Situation des abattages contrôlés dans la commune de 2009 à 2013

Années	Nombre par espèce			
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2009	176	878	5 337	1 428
2010	584	824	6 026	1 117
2011	83	902	6 014	1 370
2012	132	1 036	6 027	1 159
2013	66	774	5 447	890

Source : DPRAH-KWG, 2013

Les acteurs du sous-secteur de l'élevage sont organisés en vue d'améliorer leurs pratiques d'élevage.

Le tableau suivant fait état des organisations d'éleveurs de la commune.

Tableau 41 : Situation des organisations paysannes des éleveurs

Nom	Filière	Nombre de membres	Genre
Groupement Wendin Manegdé des éleveurs du secteur 1 de Boussé	Aviculture	65	Mixte
Association des emboucheurs de bovins de la province du Kourwéogo	Embouche bovine	10	Masculin
Association Sidbézaka de Likinkelsé	Elevage de bovins	28	Mixte
Association Tinb Yalgré (ATY)	Domaine de l'élevage	Dont 10 groupes de 135 membres	Mixte
Association Pegdwendé des Eleveurs de Gasma (APEG)	Embouche	56	Masculin

Source : DPRAH-KWG, 2013

Le sous-secteur de l'élevage est soutenu par divers intervenants qui accompagnent les producteurs dans les domaines :

- du renforcement des capacités ;
- de l'adoption des pratiques modernes d'élevage.

Les éleveurs de la commune bénéficient en outre de l'encadrement de la DPRAH/KWG et du Service Départemental d'Elevage présents à Boussé. Toutefois, leurs capacités sont limitées en raison de la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers dont ils disposent pour remplir leurs missions.

Les contraintes dans le secteur de l'élevage

- Insuffisance de points d'eau d'abreuvement ;
- Coût élevé des SPAI ;
- Absence de piste à bétail ;
- Insuffisance de produits zoo-vétérinaires ;
- Faible pratique de la coupe et conservation, du fourrage naturel ;
- Insuffisance de parcs de vaccination ;
- Absence de zone de pâture officielle.

Les solutions proposées

- Réaliser des parcs de vaccination ;
- Réaliser des pistes à bétail ;
- Former les éleveurs à la technique de coupe et de conservation du fourrage ;
- Réaliser des puits pastoraux ;
- Réaliser des boulis ;
- Sensibiliser les éleveurs pour la vaccination des animaux ;
- Aménager des aires de pâture ;
- Assurer un approvisionnement régulier en produits zoo-vétérinaires ;
- Améliorer les capacités d'encadrement.

1.4.2.3. Pêche

L'activité de la pêche est très marginale dans la commune de Boussé. Elle est menée de manière traditionnelle par les populations essentiellement à la fin de la saison des pluies. Il n'existe pratiquement pas de plans d'eaux aménagés pour la production piscicole. On ne retrouve que 3 points d'eau où se mène la pêche de façon occasionnelle. Il s'agit des retenues d'eau de

Rabonsomnoré (Sao), de Sandogo et du bouli de Baoko (Boussé). Les quantités de poisson sont insignifiantes. Les espèces capturées sont vendues dans la commune et sont principalement des carpes et des silures.

1.4.2.4. Environnement

1.4.2.4.1. Activités de sylviculture

Les acteurs de la commune s'adonnent aux activités de reboisement en vue de la restauration du couvert végétal. Les superficies reboisées sont assez élevées. Dans l'optique de disposer de plants, des pépinières ont été mises en place et des pépiniéristes formés pour la production des plants.

Le tableau suivant fait l'état des pépinières disponibles dans la commune.

Tableau 42 : Les pépinières existantes dans la commune

Localisation	Capacité de production (Nombre de plants)	Pépiniériste
Boussé	100 000	KABRE Raphaël
Ritigué	4 000	OUEDRAOGO Larba
Ritigué	5 000	OUEDRAOGO Grégoire
Ritigué	4 000	OUEDRAOGO Albert
Ritigué	4 000	OUEDRAOGO Edmond
Ritigué	2 000	OUEDRAOGO Raymond
Gasma	2 000	ZOUNGRANA Adama
Guesna	3 000	SAWADOGO Noufou
Sandogo	1 000	OUEDRAOGO Paul

Source : SDEDD/Boussé, novembre 2013

Le plus gros producteur de plants est Kabré Raphaël avec une capacité de production de 100 000 plants, suivi de Ouédraogo Grégoire. En outre, Boussé demeure le village où la production de plants est la plus importante (100 000 plants) suivi du village de Ritigué avec une capacité totale de production de 23 000 plants.

Le tableau ci-après fait le point des activités de reboisement dans la période de 2010 à 2013 dans la commune.

Tableau 43 : Situation des activités de reboisement

Localisation	Superficie reboisée (ha)	Espèces utilisées
Ritigué Koudogo (secteur 4)	40	Eucalyptus camaldulensis
Golmidou	4	Eucalyptus camaldulensis
Boussé	13,5	Eucalyptus camaldulensis Mangifera indica
Nabrabogo	6,5	Eucalyptus camaldulensis
Goudrin	2	Eucalyptus camaldulensis Mangifera indica
Gasma	2,5	Eucalyptus camaldulensis Mangifera indica
Kikilma	1	Mangifera indica
Total	69,5	

Source : SDEDD/Boussé, novembre 2013

Les espèces ayant fait l'objet de reboisement sont majoritairement l'eucalyptus camaldulensis. Et 69,5 ha de plants ont été mis en terre dans les différents villages de la commune.

En plus de cette situation, il existe un bosquet du Maire d'une superficie de 5 ha au secteur 5 de Boussé.

1.4.2.4.2. Exploitation des produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) les plus exploités dans la commune sont issus du néré et du karité. Les acteurs qui s'y intéressent sont essentiellement les femmes qui se répartissent dans les maillons de la production, de la transformation et de la commercialisation. Les PFNL constituent pour elles un ensemble d'activités génératrices de revenus.

Avec l'appui du service forestier, les femmes exploitant des PFNL dans la commune se sont organisées en groupements. Au total vingt (20) groupements dans les filières des PFNL sont dénombrés dont quatorze (14) interviennent dans les produits issus du karité.

1.4.2.4.3. Exploitations forestières et fauniques

Le service forestier contrôle les exploitations forestières et fauniques sur le territoire de la commune. Les autorisations d'exploitation et de commercialisation sont soumises à la délivrance par l'environnement de :

- permis d'exploitation de bois ;
- permis de dépôt ;
- permis de chasse ;
- licences de restauration.

Les recettes forestières générées dans la commune sont issues de la délivrance de ces diverses autorisations, mais aussi des contentieux sur l'exploitation des ressources ligneuses. De 2009 à 2013, les recettes annuelles ont varié de 1 619 150 FCFA à 2 309 050 FCFA.

Les contraintes du secteur de l'environnement

- Dégradation du couvert végétal ;
- Pratique insuffisante de l'agroforesterie ;
- Coupe du bois ;
- Défriche anarchique pour des exploitations agricoles ;
- Insuffisance de partenaires d'appui ;
- Feux de brousse.

Les solutions proposées

- Assurer des reboisements réguliers et la protection des plants ;
- Sensibiliser la population sur les changements climatiques ;
- Former les femmes en technique de construction et d'utilisation des foyers améliorés ;
- Sensibiliser la population sur l'importance des foyers améliorés ;
- Organiser la population pour la protection et la gestion des forêts ;
- Promouvoir les filières forestières (PFL et PFNL).

1.4.2.5. Commerce

Le commerce figure parmi les activités importantes dans la commune. Toutefois, les infrastructures marchandes y font défaut. Seule la ville de Boussé possède un marché permanent aménagé (mais non achevé) et équipé de boutiques et de magasins. On compte en plus, 8

marchés secondaires (Sao, Guesna, Kourian, Golmidou, Kouï, Kinana, Likinkelsé, Kaonghin) qui se tiennent sur une périodicité de 3 jours. Les marchés de la commune sont fréquentés par les commerçants de la région et des provinces du Kadiogo, du Boulkiemdé, du Passoré et du Yatenga.

Le commerce dans la commune est principalement basé sur les produits de l'agriculture, de l'élevage et de la cueillette. En plus, dans les villages de la commune, il existe des boutiques de vente des produits de première nécessité (savon, huile, pétrole, sel, sucre, etc.).

1.4.2.6. Artisanat

L'artisanat occupe une place moyenne dans l'économie de la commune. Il ne constitue pas pour l'instant un secteur économique d'envergure. Il s'agit plus d'un artisanat utilitaire que d'un artisanat de production. Les activités du domaine de l'artisanat sont principalement :

- l'artisanat d'art : poterie, forge, vannerie, tissage de lits et de chaises, etc. ;
- l'artisanat de service : couture, mécanique, maçonnerie, menuiserie, cordonnerie, coiffure, etc. ;
- l'artisanat de transformation : boulangerie, manufacture de cuirs et peaux, transformation de lait, production de « soubala », etc.

Ces activités sont pratiquées de façon traditionnelle et mobilisent aussi bien les femmes, les hommes que les jeunes. De façon générale, ce domaine d'activité est caractérisé par un manque d'organisation des acteurs. Ainsi, les potentialités relevées se limitent à la diversité des types d'activités et à la disponibilité des matières utilisées.

1.4.2.7. Tourisme et hôtellerie

Le tourisme est peu développé dans la commune en raison de l'absence de sites aménagés et exploités.

Cependant, la mare aux crocodiles de Dabonsomnoré à vocation touristique est peu connue et a besoin d'être promu pour booster le tourisme dans la commune.

En ce qui concerne l'hôtellerie, elle compte en guise d'infrastructure d'hébergement une (1) auberge : l'auberge Nazemsé avec une capacité de quinze (15) chambres et comportant un bar et un restaurant.

Malheureusement, cette infrastructure ne répond pas aux normes pour une commune urbaine à l'instar de Boussé.

1.4.2.8. Mines

Aucune prospection approfondie n'a été menée pour déterminer le potentiel minier dans la commune. Cependant, depuis le début de l'année 2014, un site aurifère a été découvert dans le village de Silmiougou situé à 17 km du chef-lieu de la commune. L'exploitation est faite de façon traditionnelle ; la Société Minière Kindo Adama (SOMIKA) y a installé un comptoir d'achat.

Cette nouvelle activité a besoin d'être organisée afin d'en tirer le maximum de ressources financières pour le développement de la commune.

1.5. Caractéristiques des secteurs de soutien à la production

Les secteurs de soutien à la production regroupent : le transport et la communication ; l'énergie et la sécurité.

1.5.1. Transport et communication

La commune est traversée sur une dizaine de km par la route nationale numéro 2 (RN2) joignant la capitale Ouagadougou au chef-lieu de la région du Nord, Ouahigouya. Les autres axes de la commune sont des pistes rurales permettant de rejoindre les villages à partir de Boussé. Ces pistes sont d'une praticabilité intermittente, toute chose qui entraîne l'enclavement de certains villages au cours de la saison hivernale.

Le trafic routier intéressant la commune se caractérise par le transport des personnes et des marchandises entre Boussé et les villes de Ouagadougou, Yako, Koudougou, Ouahigouya, etc. Le gros de ce transport est assuré par les compagnies traversant les communes telles que STAF, TSR, STNF, TFK, etc., et aussi par les minicars et les camions de transport de marchandises. Le transport concerne également le déplacement des personnes et des biens entre Boussé et les villages de la commune. Ce niveau de déplacement est assuré par les moyens intermédiaires de transport (charrettes, mobylettes, bicyclette, tricycles, etc.).

Sur le plan de la communication, la commune dispose d'un bureau de poste. Elle est également couverte par les signaux des trois opérateurs de téléphonie mobile (*Airtel*, *Telmob* et *Télécel*) que compte le pays. La téléphonie fixe de l'ONATEL est également présente dans la commune. En dehors de la téléphonie, la commune a accès à la connexion internet via les clés de connexion des opérateurs téléphoniques.

La commune dispose d'une radio locale privée dénommée « Dunia FM » émettant sur la fréquence 89.3. En plus, elle est couverte par le signal de la télévision nationale, de la radio nationale et d'un grand nombre d'autres radios émettant de Ouagadougou. Quelques ménages et structures disposent d'antennes paraboliques facilitant l'accès aux chaînes de télévisions internationales.

Enfin, la commune dispose de correspondants d'organes de presse publics et privés : Agence d'Information du Burkina (AIB), Savane FM, Horizon FM, Ouaga FM, etc. Quelques titres de journaux, de quotidiens et d'hebdomadaires (Sidwaya, l'Observateur, le Pays) sont disponibles à Boussé.

1.5.2. Energie

La commune de Boussé est raccordée au réseau de la SONABEL si bien que la population et les services ont accès à l'énergie électrique.

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie utilisée dans les ménages de la commune. L'approvisionnement de la population en bois de chauffe se fait à partir des ressources ligneuses dont dispose la commune. Cependant, quelques ménages à Boussé utilisent du gaz butane pour les besoins de cuisson des aliments, même si cette utilisation reste très faible.

La commune dispose d'une station-service (TOTAL) pour la distribution d'hydrocarbure en vue de l'approvisionnement des véhicules en carburant. Mais, cette station-service n'arrive plus à satisfaire les besoins de la population en hydrocarbure se traduisant par des ruptures incessantes. D'où la nécessité d'une autre station-service dans la commune.

1.5.3. Sécurité

La sécurité des personnes et des biens dans la commune est assurée par la gendarmerie et la police de Boussé. En effet, la commune abrite une Direction Provinciale de la Police Nationale (DPPN-KWG) et un Commissariat Central de Police (CCP) tous deux situés dans la ville de

Boussé. Elle abrite également une Brigade de Gendarmerie. Ces structures sont appuyées dans leurs activités par les Volontaires Adjoints De Sécurité (VADS). Au nombre de vingt (20), ils sont chargés de la régulation de la circulation et de la sensibilisation des populations sur le Code de la route et la sécurité en général.

Dans le cadre de la police de proximité, les Comités Locaux de Sécurité (CLS) et les Initiatives Locales de Sécurité (ILS) devront appuyer la Police et la Gendarmerie dans la lutte contre l'insécurité dans les villages de la commune. Mais, ces structures ne sont pas encore fonctionnelles à ce jour.

Quant à l'insécurité, elle est de plus en plus croissante dans la commune. Les cas de manifestation d'insécurité les plus fréquents sont :

- les vols de bétails, d'engins à deux roues, et autres ;
- les cambriolages ;
- les coups et blessures volontaires ;
- les menaces sous conditions ;
- les exclusions sociales ;
- l'excision ;
- la vente de produits pharmaceutiques prohibés ;
- l'inobservation de la réglementation en matière de débit de boisson, restaurants, vidéoclubs, armes à feu civiles, etc. ;
- l'incivisme ;
- les agressions à main armées. En 2011, la Police de Boussé a enregistré 86 cas d'attaques à main armée contre 81 en 2012 et 78 en 2013 ;
- l'occupation du domaine public sans autorisation ;
- les accidents de la circulation.

Les actions menées dans la commune contre l'insécurité sont :

- les séances de sensibilisation de la population ;
- les opérations de prévention ;
- les opérations de contrôles ;
- les patrouilles nocturnes et diurnes ;
- l'approche de la population en vue de son implication dans la gestion de sa sécurité et de celle de ses biens.

1.6. Caractéristiques de la gouvernance locale

Les caractéristiques de la gouvernance locale vont analyser la gouvernance politique de la commune (organisation et fonctionnement du conseil municipal, les partenaires au développement) et de la gouvernance financière (budget de la commune).

1.6.1. Le conseil municipal

1.6.1.1. Composition et organisation du conseil municipal

Le conseil municipal de Boussé regroupe l'ensemble des conseillers des 16 villages et des 5 secteurs. Il compte 43 membres issus du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) (36 conseillers), de l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC) (3 conseillers), de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA) (1 conseiller) et de l'Union pour la Renaissance/Parti Sankariste (UNIR/PS) (3 conseillers). Le conseil

municipal a été renouvelé à plus de 60% et compte 14 femmes soit 32,56% et une moyenne d'âge de 41 ans. Enfin :

- 32,56% des conseillers ont un niveau primaire ;
- 11,62% ont un niveau secondaire ;
- 9,30% ont un niveau supérieur ;
- et 46,50% des conseillers sont sans niveau d'instruction ou sont analphabètes.

Le conseil municipal est organisé en deux (2) organes : un organe délibérant (conseil municipal) et un organe exécutif (Maire et ses 2 Adjoints). Outre les 2 organes, le conseil municipal est organisé en quatre (4) commissions spécialisées :

- ✓ la Commission des Affaires Générales, Sociales et Culturelles (CAGSC) ;
- ✓ la Commission Environnement et Développement Local (CEDL) ;
- ✓ la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) ;
- ✓ et la Commission Aménagement du Territoire et Gestion Foncière (CATGF).

L'organigramme type des communes urbaines adopté par le MATDS comprend outre le cabinet du Maire, quatorze (14) services

L'organigramme actuel de la mairie de Boussé comprend le conseil municipal et six (6) services :

- le secrétariat général ;
- le service comptabilité ;
- le service de l'état civil ;
- le service des affaires domaniales ;
- le service assainissement ;
- le service Education.

En comparant cet organigramme avec celui de l'organigramme type des communes urbaines, on constate que la commune de Boussé ne dispose pas de plusieurs services qui sont :

- le service des affaires transférées ;
- les services techniques municipaux ;
- le service des affaires budgétaires et financières ;
- le service de l'informatique et de la statistique ;
- le service de l'action économique ;
- le service de la police municipale ;
- le service de la communication et des relations publiques ;
- le service du protocole.

1.6.1.2. Fonctionnement du conseil municipal

1.6.1.2.1. Les moyens humains

L'administration communale est faiblement dotée en ressources humaines de qualité chargée de la conception et de l'exécution des grandes orientations de développement de la commune. En effet, la mairie compte 5 services (comptabilité, état civil, affaires domaniales, assainissement et éducation) et 8 agents : état civil (2 agents), comptabilité (2 agents), service domanial (1 agent), service assainissement (1 agent), service éducation (1 agent), une secrétaire.

1.6.1.2.2. Les moyens matériels

De même, les ressources matérielles dont les agents de la commune ont besoins pour mener à bien leurs activités sont insuffisantes comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 44 : Ressources matérielles de la mairie

Intitulé	Nombre
Ordinateur de Bureau	05
Ordinateur portable	04
Photocopieuse	01
Imprimante	04
Bureau	10
Tables	02
Chaises	26
Armoire	05
Moto	03

Source : Service comptabilité de la mairie de Boussé – Novembre 2013

1.6.2. Les finances locales

1.6.2.1. Budget de la commune

Le budget de la commune est financé par diverses sources dont les plus représentatives sont la commune elle-même, l'Etat et le Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT). La contribution de chaque acteur dans le budget communal est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 45 : Evolution du budget de la commune de 2009 à 2012

Source de financement	2009	2010	2011	2012	Total
Commune	33 506 658	37 355 569	38 563 640	28 302 443	137 728 310
Etat	48 777 839	114 947 623	131 982 214	234 636 596	530 344 272
FPDCT	-	-	16 460 257	16 155 258	32 615 515
TOTAL	82 284 497	152 303 192	187 006 111	279 094 297	700 688 097

Source : Service comptabilité de la mairie de Boussé – Novembre 2013

- Les ressources propres de la commune proviennent de la mobilisation de ressources relatives :
 - aux agrégats (sable, gravier, moellon) ;
 - aux taxes sur les armes ;
 - aux taxes de jouissance, de résidence, d'abattage d'animaux, de possession de charrettes ;
 - à l'occupation de l'espace public ;
 - aux droits de marché et de place ;
 - à la taxe sur les jeux et la publicité ;
 - aux redevances des compagnies de téléphonies mobiles (Airtel, Telecel et Telmob)
 - à la taxe sur la contribution du secteur informel.

En 2010, les fonds mobilisés par la commune ont connu une hausse de près de 11,50%. Mais, on constate une baisse de près de 1 208 071 FCFA en 2011 soit environ 3,23%. Et plus grave encore, la commune va perdre 10 261 197 FCFA correspondant à une baisse de 26,61% par rapport à 2011.

De façon globale, le recouvrement des ressources propres de la commune est très faible, en moyenne 19,65% sur la période 2009-2012.

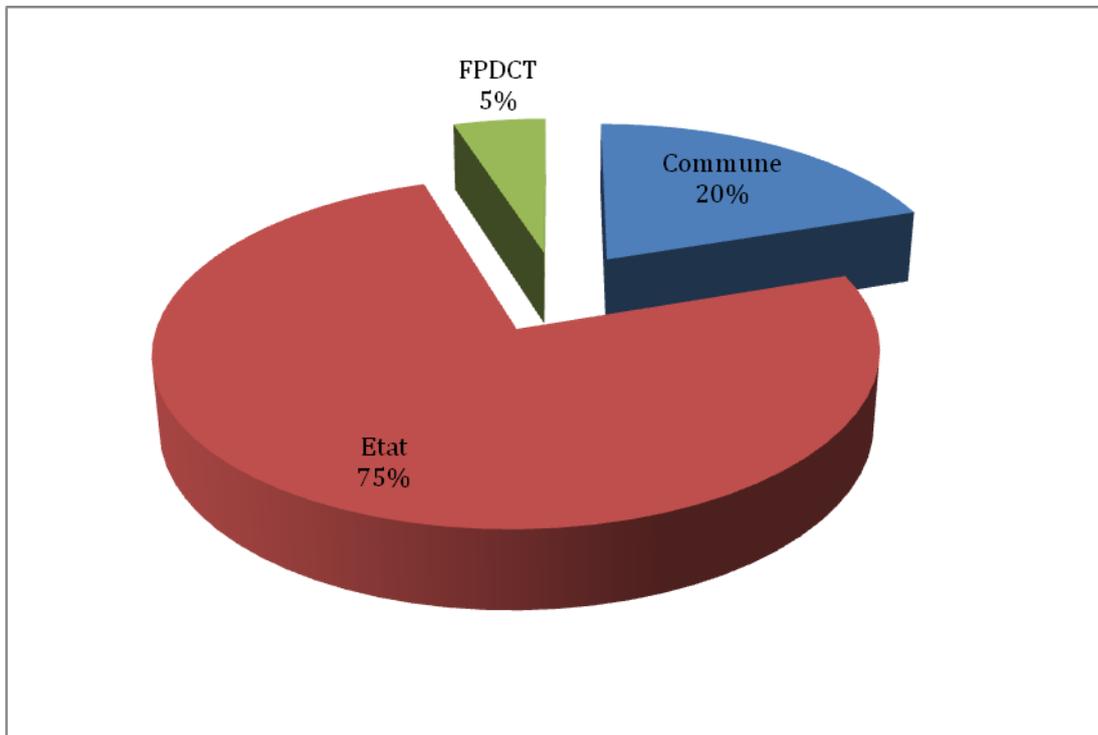
- L'Etat accorde annuellement des subventions pour soutenir le budget de la commune. La subvention de l'Etat varie d'une année à une autre. Ainsi, en 2010, la subvention de l'Etat a connu une hausse de 135,65% par rapport à 2009. Mais, en 2011, cette subvention va chuter de près de 14,82% avant de croître de 77,78% en 2012.
- Le Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT). La contribution du FPDCT au budget de la commune a débuté en 2011 avec un appui de 16 460 257 FCFA. Cette contribution s'est poursuivie en 2012 avec le même montant qu'en 2011 soit un montant total en 2 ans de 32 615 515 FCFA.

1.6.2.2. Niveau de financement du budget

Sur les cinq (5) dernières années, l'Etat a soutenu fortement le budget de la commune de Bousé à hauteur de 75%, le FPDCT pour 5% et la commune pour seulement 20%.

Le graphique suivant précise la part de chacun dans le budget de la commune.

Figure 3 : Niveau de financement du budget de la commune les 5 dernières années



Source : CEFOD/Adapté des données du service comptabilité de la mairie – Décembre 2013

1.6.2.3. Recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les recettes et dépenses liées au fonctionnement et aux investissements entre 2009 et 2012 sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 46 : Evolution des recettes et dépenses de la commune entre 2009 et 2012

Années	Fonctionnement			Investissement		
	Recettes	Dépenses	Taux d'exécution	Recettes	Dépenses	Taux d'exécution
2009	54 841 787	58 269 845	106%	27 441 710	26 606 771	97%
2010	80 424 514	69 692 948	87%	71 878 678	15 095 756	21%
2011	69 034 974	53 580 757	78%	117 971 137	56 795 735	48%
2012	79 578 051	65 732 367	83%	220 359 396	103 242 795	47%
TOTAL	283 879 326	247 275 917	87%	437 650 921	201 741 057	46%

Source : Service comptabilité de la mairie de Bouslé – Novembre 2013

Le taux moyen d'exécution du budget de fonctionnement entre 2009 et 2012 a été de 87%, ce qui dénote d'un bon niveau d'exécution du budget de fonctionnement les cinq (5) dernières années. Quant aux investissements, la part du budget est en moyenne de 46%. En 2009, elle était de 97% ; mais, en 2010 elle a connu une baisse de 21% avant de connaître une légère hausse de 48% en 2011. Ainsi, malgré la disponibilité des ressources allouées aux investissements, la commune éprouve des difficultés dans le financement des activités.

1.6.3. Le système d'information et de communication

Le système de communication à l'intérieur de la commune se fait à deux (2) niveaux : au sein de la Mairie et avec les populations.

- La communication interne à la mairie se fait par voie de circulaire, par information verbale, téléphonique ou par affichage par notes d'information ;
- Avec la population et les membres du conseil municipal, les informations sont diffusées à travers la radio locale « Dunia FM », les crieurs publics, les affiches au niveau de la mairie, les marchés ou à travers les relais et les leaders d'opinion (religieux, coutumiers, etc.).

1.6.4. Les partenaires au développement

1.6.4.1. La coopération décentralisée

La commune de Bouslé entretient depuis quelques années des relations de jumelage coopération avec la ville de Cholet, en France. Ce jumelage-coopération a permis la réalisation d'activités socio-économiques à travers un Projet de développement local Bouslé-Sao (PDL/BOSA) mis en œuvre par la mairie avec l'appui technique de l'ONG SOS Sahel.

Le Projet de Développement Local de Sao, devenu par la suite Projet de Développement Local Bouslé-Sao (PDL/BOSA) intervient dans tous les villages de la commune dans les domaines suivants :

- Eau potable : réalisation et réfection de forages ; sensibilisations pour une bonne gestion des ouvrages ;
- Assainissement : réalisation de latrines dans les écoles ; sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement ;
- Education : construction et réhabilitation de logements d'enseignants ; équipement d'écoles ;
- Alphabétisation : construction et équipement de CPAF ; ouverture de centres d'alphabétisation chaque année ;
- Agriculture : appui pour la production de niébé (Expérience ESOP-Niébé) ;
- Renforcement des capacités des acteurs.

La phase 2 du Programme qui a démarré ses activités en juin 2010 prendra fin en juin 2014.

1.6.4.2. Les services déconcentrés

De nombreux services déconcentrés de l'Etat appuient et accompagnent la commune dans ses activités de développement. Ils ont essentiellement pour vocation de mettre en œuvre les politiques et orientations de l'Etat à travers leur ministère de tutelle.

Ainsi, du fait de son statut de chef-lieu de province, Boussé abrite plusieurs services qui ont un rayonnement provincial. Il s'agit :

- ✓ la Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (DPASA). Une zone d'appui technique (ZAT) s'occupe du suivi des activités des producteurs de la commune ;
- ✓ la Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable (DPEDD). La coordination et la gestion durable des ressources forestières et fauniques de la commune sont assurées par un service départemental de l'environnement et de développement durable ;
- ✓ la Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques (DPRAH) ;
- ✓ la Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DPASSN) ;
- ✓ la Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DPENA). Deux (2) CEB sont chargées de l'encadrement technique des écoles de la commune ;
- ✓ le district sanitaire de Boussé, chargé de la gestion des formations sanitaires de la commune ;
- ✓ la Direction Provinciale de la Police Nationale (DPPN) ;
- ✓ la Direction Provinciale des Impôts (DPI) ;
- ✓ La Direction Provinciale des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports ;
- ✓ Le service des sports et des loisirs ;
- ✓ la Direction Provinciale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi ;
- ✓ le service de la Promotion de la femme et du Genre ;
- ✓ la perception ;

Les contraintes de la gouvernance locale

- Insuffisance de personnel ;
- Insuffisance d'infrastructures ;
- Insuffisance de moyens matériels ;
- Insuffisance de moyens logistiques ;
- Insuffisance de moyens financiers.

1.6.4.3. Les projets/programmes

Les projets/programmes qui accompagnent la commune dans ses activités orientent leurs interventions dans divers domaines à savoir : l'agriculture, l'éducation, la santé, l'assainissement, l'eau potable, etc. Il s'agit principalement du : PDL/BOSA, PACT, PSCE, FPDCT, PAPSA, PNVB, etc.

La situation des projets/programmes intervenant dans la commune est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 47 : Situation des projets/programmes intervenant dans la commune

N°	Dénomination	Siège	Domaines d'intervention	Activités réalisées	Date	
					Démarrage	Achèvement
1	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)	Ouaga	Gouvernance locale	-Acquisition de matériels informatiques, de matériels de bureau, de motos, de matériels de sonorisation -Renforcement des capacités	2010	2013
2	Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT)	Ouaga	Santé, éducation	Réalisation d'infrastructures marchandes	2008	Indéterminé
3	Programme spécial de création d'emploi pour les femmes et les jeunes (PSCE)	Ouaga	Emploi, formation en entrepreneuriat	Formation en entrepreneuriat de jeunes, mis en stage d'initiation à la vie professionnelle, stage pré-emplois, HIMO, conduite des engins lourds, appui aux groupements et associations de femmes, élevage traditionnel amélioré.	2012	2014
4	Programme National Volontariat au Burkina (PNVB)	Ouaga	Santé, Education, Collectivités locales, Environnement, Développement économique	Mise à disposition de volontaire à la DPASSN à l'AEJTK, à la mairie au district sanitaire de Bousé	2011	Indéterminé
5	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST (SP/CNLS-IST)	Ouaga	Santé	Appui aux associations pour des actions de lutte contre le VIH/SIDA et les IST	1990	Indéterminé
6	Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF)	Ouaga	Alphabétisation	Appui aux opérateurs pour la réalisation de campagnes d'alphabétisation	2002	Indéterminé
7	Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP)	Ouaga	Agriculture, élevage	Appui aux producteurs pour l'emboche	2007	2012
8	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la	Ouaga	Agriculture	Aménagement de bas-fonds, réalisation de SAE, réalisation de fosses fumières, octroi	2008	2014

N°	Dénomination	Siège	Domaines d'intervention	Activités réalisées	Date	
					Démarrage	Achèvement
	Sécurité Alimentaire (PAPSA)			de sacs aux producteurs pour le niébé		
9	Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS)	Ouaga	Santé	Appui aux formations sanitaires en équipements et matériel roulant	2008	2014
10	Programme National Plateforme Multifonctionnelle (PTFM)	Ouaga	Energie, commerce, AGR	Installation de plateformes multifonctionnelles dans les villages	2010	2015
11	Projet Riz Pluvial (PRP)	Ouaga	Agriculture	Aménagements de bas-fonds	-	-

Source : Résultat des enquêtes terrain – CEF COD – Novembre 2013

1.6.4.4. Les ONG

A l'image des programmes de développement, les ONG interviennent à toutes les échelles. Leur mode d'intervention s'apparente également à celui des projets de développement : approche participative, promotion de la maîtrise d'ouvrage locale, promotion du faire-faire, etc.

Ces ONG touchent quasiment l'ensemble des secteurs du développement rural : renforcement des capacités des populations, soutien aux secteurs de production et aux secteurs sociaux. Ils sont surtout actifs dans les domaines de l'alphabétisation, des activités génératrices de revenus au profit des femmes, du micro crédit, de la mobilisation sociale.

On peut citer entre autres : Eau Vive, UNICEF, Marie Stopes International, etc.

La situation des ONG internationales intervenant dans la commune est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 48 : Situation des ONG intervenant dans la commune

N°	Dénomination	Zone d'intervention	Domaine d'intervention	Actions réalisées
1	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	National	Eau potable, assainissement, éducation	Réalisation de forages et de latrines dans les écoles
2	Eau Vive	National	Eau potable, hygiène et assainissement	Réalisation de latrines, réalisation de forage
3	Solidar Suisse	National	Education	Construction du CEEP
4	Marie Stopes International	National	Santé, planification familiale	Sensibilisation dans les CSPS et les lycées, prestations sur les méthodes de contraception de longue durée et permanentes
5	Sacré-Cœur	Kourwéogo	Eau potable	Réalisation de forages,
6	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES)	National	Eau potable, alphabétisation, agriculture, élevage	Ouverture de centres d'alphabétisation, réalisation de forages, appui aux personnes nécessiteuses, appui aux élèves venant des autres localités
7	Réseau d'Accès aux	National	Santé	Appui aux associations pour

N°	Dénomination	Zone d'intervention	Domaine d'intervention	Actions réalisées
	Médicaments Essentiels (RAME)			des sensibilisations sur le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose
8	Initiative Privée Communautaire (IPC)	National	Santé, Education, compétence de vie courante	Appui aux associations pour des sensibilisations sur le VIH/SIDA, IST ; Formation des membres des associations en prise en charge communautaire en montage de microprojet, financement des plans d'actions de 7 Associations de lutte contre le VIH/SIDA, prise en charge des OEV...
9	Association pour la Paix et la Solidarité (APS)	Ouaga	Assainissement Formation	Appui à la réalisation de latrines familiales
10	Agence pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, Agriculture et Artisanat (APME.2A)	National	Agriculture, élevage	Appui à la promotion des filières niébé et volaille traditionnelle
11	BURKINA SECOURS	National	Santé	Appui aux formations sanitaires en matériel roulant
12	Développement Sans Frontière (DSF)	National	Santé, éducation	Appui aux formations sanitaires en matériel roulant
13	Groupe d'appui en santé communautaire et développement (GASCODE)	National	Santé	Recrutement d'animatrices, mise en place des noyaux relais de lutte contre l'excision, formation des relais, octroi d'AGR, séances de sensibilisations sur les conséquences de l'Excision...

Source : Résultat des enquêtes terrain – CEF COD – Décembre 2013

1.6.4.5. Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont composées des associations, des groupements de producteurs, des unions, des fédérations, des syndicats, des corporations (retraités, photographes, etc.) et des associations confessionnelles (catholiques, musulmanes, protestantes, coutumier). On dénombre plusieurs Organisations de la Société Civile (OSC) réparties dans l'ensemble de la commune. Ces structures jouent un rôle d'intermédiaire entre la population et les partenaires au développement.

Les activités de ces structures portent essentiellement dans les domaines suivants : l'agriculture, l'environnement, la promotion de la femme, la santé, l'eau potable, l'assainissement, etc.

Les contraintes de ces OSC sont liées aux difficultés organisationnelles, institutionnelles, financières et matérielles.

La situation des organisations de la société civile présentes dans la commune est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 49 : Situation des organisations de la société civile dans la commune

N°	Dénomination	Date de création	N° récépissé	Siège	Zone d'intervention	Domaine d'intervention	Activités menées	Source de financement
1	Association Tind Yalgré (ATY)	-	-	Secteur 1/Boussé	Kouwéogo, Boukhiemdé, Passoré	Agro-sylvo-pastoral	Agriculture, élevage, environnement, santé	Solidar Suisse, FCD, RAMS, ministère de la santé
2	Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Kourwéogo (A.E.J.T.K.)	24-06-06	2012-05/MATDS/RPCL/PKWG/HC/SG	Secteur 3/Boussé	Région du Plateau Central	Formation professionnelle, AGR, environnement, santé, sport, culture	<ul style="list-style-type: none"> -Formation des CVD sur la décentralisation et la bonne gouvernance -Placement des adolescents et jeunes dans les ateliers et métiers pour apprentissage -Création et mis en place de garderie -Sensibilisation sur le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose -Collecte de données sur l'observatoire d'accès aux ARV par les PVVIH dans la région du Plateau Central -Organisation de tournoi de maracana au profit des enfants de 12 à 16 ans -Organisation de campagnes de reboisements 	PNGT 2, MAEJT, Fonds propres, Action sociale, RAMS, Association Solidarité/France, SP/CNLS-IST
3	Association Songui Koamba (ASK)	2006	2012/02/MATD/RPCL/PKWG/HC/SG	Boussé	Province du Kourwéogo	Parrainage des enfants issus des familles pauvres	<ul style="list-style-type: none"> -800 personnes sensibilisées sur le VIH/SIDA et les IST chez les groupes vulnérables -Parrainage de plus de 341 enfants issus des familles défavorisées des établissements primaires et secondaires de la province du Kourwéogo -Equipements des cantines scolaires établissements en foyers économes -Participation à la réfection des écoles primaires de Boussé C et Ritigue-Palogo -Réalisation d'une bibliothèque 	-
4	Association Viim Yingré du Kourwéogo (AVYK)	17-12-04	2008-002/MATD/RPCL/PKWG/HC	Secteur 3/Boussé	Commune de Boussé	Assainissement, sensibilisations sur la malnutrition des enfants	-Salubrité dans les secteurs de la commune	SOS sahel, Mairie de Boussé, ATY, AEJTK, CMA de Boussé
5	Association Song-Koamba (ASK)	2004	2004-006/MATD/PKWG/HC	Boussé	Province du Kourwéogo	Psychosocial, hygiène et santé, éducation et scolarisation, alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> -Ouverture de centres -Etablissement d'actes de naissance pour 20 OEV -Prise en charge psychosociale, nutritionnelle et scolaire de 80 OEV 	ASK, Préfecture de Boussé, IPC, Sacré-Cœur

N°	Dénomination	Date de création	N° récépissé	Siège	Zone d'intervention	Domaine d'intervention	Activités menées	Source de financement
							-Appui des mères des OEV en microcrédit	
6	Association Koom (AK)	1989	-	Boussé	Province du Kourwéogo	Alphabétisation, santé, droit de la femme	Sensibilisation sur la santé de la mère et de l'enfant, alphabétisation, jardinage des femmes	Ambassade américaine, UNICEF
7	Association d'Entraide pour la Promotion de la Femme Burkinabé (AEPFB/K)	2011	2011-023/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC	Boussé	Province du Kourwéogo	Droits humains, sécurité alimentaire, environnement	Information, formation, sensibilisation, soutien matériel et financier	Solidar Suisse, GASCODE, Fonds propres
8	Association Nabouyib-Zanga pour le Développement Intégré (ANDI)	18-05-98	2012-0020/MATDS/RPCL/PKWG/HC/SG	Secteur 1/Boussé	Province du Kourwéogo	Santé, éducation, culture, social, environnement AGR	-Sensibilisation sur le civisme et la citoyenneté -Causeries éducatives sur la santé de la reproduction avec les filles et les femmes en âge de procréer -Causeries sur l'importance de l'éducation, la scolarisation et du maintien des filles à l'école -Ouverture de centres d'alphabétisation -Appui aux enfants vulnérables (frais de scolarité, fournitures, vêtements, alimentation) -Réalisation de forages dans les écoles -Causeries sur toutes formes de violences faites à l'égard de la femme et de la jeune fille -Appui sanitaire, psychosocial, vestimentaire et financier aux femmes exclues socialement	IPC, CTB, RESPLUBLICA, MEMISA, Sacré-Cœur, OCADES, District sanitaire de Boussé, Action sociale, environnement, Haut commissariat, Mairie
9	Association Relwendé de Zipèlin (ARZ)	-	-	Zipèlin/Boussé	Province du Kourwéogo	Education, santé, environnement	Alphabétisation, sensibilisation sur le VIH/SIDA, l'excision, reboisements, fosses fumières	FONAENF, DIOBASS service technique
10	Compagnie théâtrale du Kourwéogo (CTK)	2012	2013-003/MATDS/RPCL/PKWG/HC/CAB	Secteur 3/Boussé	Kourwéogo et Boulikemdé	Théâtre forum, sensibilisation sur la santé, la promotion de la paix sociale, l'éducation, l'agriculture, l'environnement	Théâtres sur la décentralisation, sensibilisation sur les microcrédits aux femmes, sensibilisation sur la traite des enfants, la violence faite aux femmes et sur le paludisme	Action sociale, SOS santé et développement de Nanoro, CMA de Nanoro, ANS, AEJTK, Mairie de Boussé
11	Association Vinèg-taaba des femmes de Boussé (AFB)	1995	-	Boussé	Province du Kourwéogo	Santé, éducation, environnement	Reboisement, sensibilisation sur le VIH, la tuberculose, l'allaitement maternel, l'excision	IPC, GASCODE, APAIB
12	Coordination Provinciale des Femmes du Kourwéogo (CPF/K)	-	-	Boussé	Province du Kourwéogo	Renforcement des capacités des femmes,	Sensibilisations (lors des votes), santé, allaitement, nutrition, hygiène et assainissement	Ministère de la promotion de la femme et du genre,

N°	Dénomination	Date de création	N° récépissé	Siège	Zone d'intervention	Domaine d'intervention	Activités menées	Source de financement
						santé, hygiène et assainissement		action sociale, Mairie, IBFAN
13	Association des Femmes Solidaires Lagem-taaba (AFSOLA)	2007	2007-0024/ MATD/ RPCL/ PKWG/HC	Boussé	Province du Kourwéogo	Santé, VIH/SIDA, éducation, social, AGR	-Sensibilisations sur le VIH/SIDA, le paludisme, les maladies diarrhéiques, l'excision -Prise en charge des orphelins et enfants vulnérables -Promotion de la scolarisation des jeunes filles -Appui aux femmes et jeunes pour la promotion des AGR	-
14	Association Segeb-nooma des Transformatrices du Kourwéogo (ASTK)	2006	2006-006/ MATD/RPCL/HC	Boussé	Province du Kourwéogo	Education, social, transformation de produits	-Transformation de produits locaux -Appui aux membres pour la valorisation des produits transformés -Education, formation des membres	-
15	Association d'Entraide pour la Promotion de la Femme Burkinabé (AEPFB)	11-02-11	2011023/MATD/ SG/DGLPAP/ DOASOC	Boussé	Province du Kourwéogo	AGR, droits humains, genre	-Information, formation, sensibilisations sur les droits de la femme -Information, formations, sensibilisations en genre et développement -Soutien aux veuves et aux femmes exclues -Sensibilisations sur l'importance du planning familial -Appui aux membres pour le développement des AGR	-

Source : Coordination des OSC de Boussé – Décembre 2013

1.6.4.6. Les institutions financières

Le système financier est représenté dans la commune par trois (3) types de structures :

- ✓ les institutions d'épargne et de crédit. Il s'agit :
 - de la Caisse Populaire. Son implantation dans la commune date du 29 avril 2000. Sa mission principale est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres ainsi que de la communauté, dans un esprit de solidarité et de responsabilité individuelle et collective. Elle accomplit cette mission à travers la mobilisation de l'épargne locale, le développement d'entreprises coopératives d'épargne et de crédit fiables et rentables et la promotion de produits et services financiers accessibles et adaptés le dépôt à terme, les virements de salaires et l'octroi de crédit ;
 - de la BTEC (Baoré Tradition Epargne et Crédit). Il gère les dépôts, les comptes clients et sociétés, participe à la mobilisation de l'épargne locale et finance les opérations de crédit ;
- ✓ les institutions de crédit. Le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) est un fonds mis en place par l'Etat et destiné uniquement à soutenir les activités des femmes ;
- ✓ les institutions d'épargne. La Caisse Nationale d'Epargne (CNE) de la SONAPOST est chargée de la mobilisation de l'épargne, le transfert de fonds et la gestion des comptes des particuliers et des sociétés.

Par ailleurs, il existe d'autres fonds tels que le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE), le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI), le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) qui sont basés au chef-lieu de la région (Ziniaré), mais qui interviennent dans la commune de Boussé. Leurs actions de financements visent à créer des emplois, à consolider les emplois existants et à renforcer ou à développer les compétences des promoteurs de projets individuels ou collectifs.

1.6.5. Evaluation de l'état d'exécution du PCD précédent

1.6.5.1. Niveau de réalisation des activités du PCD

Le Plan Communal de Développement de Boussé a été élaboré en décembre 2007 pour une période de cinq (5) ans : 2008-2012. L'élaboration du PCD a été assurée financièrement par l'ONG SOS Sahel et réalisée par des consultants indépendants.

Le tableau suivant fait une évaluation des activités prévues dans le PCD et celles qui ont été effectivement réalisées.

Tableau 50 : Situation d'exécution des activités du PCD précédent (2008-2012)

Secteur	Activités prévues	Quité	Localisation	Activités réalisées	Quité	Localisation	Année de réalisation	Coût	Partenaires	Taux d'exécution (%)
Education et formation	Réfection d'écoles	1	Secteur 4 (Nabrabogo)	Réhabilitation de 6 salles de classes	2 écoles	Secteur 4/Nabrabogo et Kouï	2010	3.459.504	Fonds propres	200
	Construction d'école à 3 classes	2 écoles	Goala, Kouï	Construction de 3 salles de classes+latrines	1 école	Ecole/Goala	2012	18.459.822	Fonds propres	100
				Construction de 3 salles de classes	1 école	Kouï	2011	15.831.299	Etat	
	Réalisation de bornage d'école	1 école	Ecole B/Boussé	Non réalisée	-	-	-	-	-	0
	Construction de logements d'enseignants	27	Gasma (3), Goundrin (2), Guesna (3), Kaonghin (2), Kouï (2), Kourian (2), Laogo (2), Sao (6), Kiendpalogo (2), Yargo (3)	Construction de logements d'enseignants	4	Kouï (2)	2010	6.000.000	PDL/BOSA-Etat	14,81
						Kourian (2)	2010	6.000.000	Fonds propres	
Formation en alphabétisation d'auditeurs	2	Kiendpalogo, Silmiougou	Non réalisée	-	-	-	-	-	0	
Total Education et formation		33			8			61.750.625		24,24
Santé	Construction de CSPS	1	Sandogo	Construction de maternité	1	CSPS/Sandogo	2011	22.134.098	-	100
				Construction de dispensaire		CSPS/Sandogo	2012	28.670.232	Fonds propres	
				Réalisation de forage		CSPS/Sandogo	2013	7.970.859	Fonds propres	
				Construction de logement+dépôt MEG		CSPS/Sandogo	2012	22.766.712	Fonds propres	
	Equipement de CSPS	5	Guesna, Kaonghin, Kourian,	Non réalisée	-	-	-	-	-	0

Secteur	Activités prévues	Qté	Localisation	Activités réalisées	Qté	Localisation	Année de réalisation	Coût	Partenaires	Taux d'exécution (%)
			Likinkelsé							
	Construction de logements d'infirmier	3	Kourian	Construction de logements d'infirmier	3	CSPS/Kourian	2010	21.000.000	Etat	
	Equipement de maternité	1	Kiendpalogo	Non réalisée	-	-	-	-	-	0
Total Santé		9			4			102.541.901		44,44
Eau potable et assainissement	Réalisation de forages	19	Secteur 2, secteur 3, secteur 4, secteur 5, Gasma, Goala, Golmidou, Goundrin, Guesna, Kaonghin, Kinana, Kouï, Kourian, Laogo, Likinkelsé, Sandogo, Sao, Kiendpalogo, Yargo	Réalisation de forages	27	Gasma	2009	7.000.000	-	
						Gasma (2)	2010	14.000.000	-	
						Golmidou	2009	7.000.000	Sacré Cœur	
						Golmidou	2010	7.000.000	-	
						Golmidou/Ghin	2011	7.000.000	-	
						Goala	2009	7.000.000	UNICEF	
						Goala/Ecole	2012	6.101.780	Fonds propres	
						Guesna	2009	7.000.000	-	
						Kaonghin	2009	7.000.000	-	
						Kinana	2009	7.000.000	UNICEF	
						Kinana	2010	7.000.000	-	
						Kouï	2009	7.000.000	-	
						Kouï	2011	7.000.000	-	
						Likinkelsé	2009	7.000.000	EABF	
						Sandogo	2009	7.000.000	Sacré Cœur	
						Sandogo	2010	7.000.000	-	
Kiendpalogo	2009	7.000.000	EABF							
Secteur 5	2010	7.000.000	-							
Secteur 5/Kikilma	2009	7.000.000	UNICEF							
Secteur 5/Ritigue-Palogo	2010	7.000.000	UDB							
Kourian	2011	7.000.000	-							

Secteur	Activités prévues	Qté	Localisation	Activités réalisées	Qté	Localisation	Année de réalisation	Coût	Partenaires	Taux d'exécution (%)
						Goundrin/ Tensobdogo	2011	7.000.000	-	
						Secteur 3	2011	7.000.000	-	
						Sao/Nakomtenga	2011	7.000.000	-	
						Sao	2012	7.000.000	APS	
						Yargo	2012	7.000.000	PDL/BOSA	
	Réhabilitation de forages	9	Secteur 3, (5), Koui (4)	Réhabilitation de forages	4	Secteur 3	2011	1.988.000	-	44,44
						Koui	2009	1.988.000	-	
						Koui	2012	1.988.000	UNICEF	
						Koui/Nakamtenga	2012	1.988.000	Fonds propres	
	Réfection de château d'eau	1	Secteur 1	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Réalisation de puits à grand diamètre	1	Kinana	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Construction de latrines publiques	10	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
Total Eau potable et assainissement		40			31			196.952.000		77,5
Agriculture et sécurité alimentaire	Réfection de retenues d'eau	2	Likinkelsé, Sao	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Acquisition de crédit de fonds de roulement pour banques de céréales	8	Golmidou, Guesna, Kinana, Kourian, Laogo, Likinkelsé, Sao, Kiendpalogo	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Acquisition de crédit agricole	4	Silmiougou, Likinkelsé, Kinana, Kaonghin	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
Total Agriculture		14			0			0		0
Elevage	Acquisition de crédit pour embouche	9	Secteur 1, secteur 2, secteur 3, Kiendpalogo,	Non réalisée	0	-	-	-	-	0

Secteur	Activités prévues	Quité	Localisation	Activités réalisées	Quité	Localisation	Année de réalisation	Coût	Partenaires	Taux d'exécution (%)
			Silmiougou, Likinkelsé, Kouï, Kaonghin, Goundrin							
	Construction de marché à bétail	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Construction de fourrière	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Construction d'un abattoir	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
Total Elevage		12			0			0		0
Habitat et urbanisme	Lotissement des secteurs de la commune	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Aménagement d'espaces verts dans la ville	5	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Aménagement du cimetière municipal	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
Total Habitat et urbanisme		7			0			0		0
Transport	Désenclavement des secteurs de la commune	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Construction de gare routière	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
Total Transport		2			0			0		0
Commerce/AGR	Construction du marché central et des parkings	1	Boussé	Construction de boutiques	1 (16 boutiques)	Secteur 1/Marché	-	22.000.000	-	100
	Construction de marché	1	Sao	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Acquisition de crédit AGR	9	Secteur 2, Secteur 4, secteur 5, Kourian, Likinkelsé, Goala, Kiendpalogo,	Non réalisée	0	-	-	-	-	0

Secteur	Activités prévues	Qté	Localisation	Activités réalisées	Qté	Localisation	Année de réalisation	Coût	Partenaires	Taux d'exécution (%)
			Silmiougou, Goundrin							
	Acquisition de crédit pour fonds de roulement	6	Secteur 1, secteur 3, secteur 4, secteur 5, Gasma, Goala	Non réalisée	-	-	-	-	-	0
	Acquisition de crédits pour achat de moulins	2	Secteur 4, Kouï	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
Total Commerce/AGR		19			1	-	-	22.000.000		7,69
Gouvernance locale	Construction de l'Hôtel de Ville	1	Boussé	En cours	1	-	-	-	-	100
	Acquisition d'un véhicule tout terrain	1	Mairie/Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Recrutement de personnel permanent	5	Mairie/Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Recrutement de personnel temporaire	1	Mairie/Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Formation des élus locaux en élaboration de PCD	1	Boussé	Non réalisée	0	-	-	-	-	0
	Formation des élus locaux à la gouvernance locale	1 session	Boussé	Non réalisée	-	-	-	-	-	
	Formation des agents de la mairie sur le recouvrement des impôts et taxes	1 session	Boussé	Non réalisée	-	-	-	-	-	0
	Formation des projets et ONGs de la commune aux textes du CGCT	1	Boussé	Non réalisée	-	-	-	-	-	0
Total Gouvernance locale		12			0	-	-	-	-	0
TOTAL GENERAL		148			44			383 244 526		29,73

Source : Service comptabilité de la mairie de Boussé – Novembre 2013

NB : Les montants en gras et italique sont des estimations

1.6.5.1.1. Analyse de l'exécution physique du PCD

Le premier PCD de Boussé élaboré en 2008 a planifié 148 actions. Neuf (9) secteurs d'activités ont été pris en compte dans ledit PCD. Il s'agit de : l'agriculture, l'élevage, la santé, l'eau potable et assainissement, l'éducation et formation, l'habitat et urbanisme, transport, commerce et AGR et gouvernance locale. Par contre, certains secteurs n'ont pas été pris en compte dans le PCD. C'est le cas des secteurs de la préservation de l'environnement, du VIH/SIDA, de l'accroissement de la production et de la productivité agro-sylvo-pastorale, la sécurité, la communication, etc.

A la fin des cinq (5) ans d'exécution, 44 activités ont été réalisées soit un taux global de 29,73%. L'accent a été mis sur les secteurs sociaux qui ont enregistré de bons taux de réalisation :

- l'eau potable et assainissement avec un taux de 77,5% ;
- la santé : 44,44% ;
- et l'éducation et la formation : 24,24%.

En dehors du secteur commerce/AGR qui enregistre un très faible taux de 7,69%, les activités des autres secteurs programmées n'ont pu être réalisées.

1.6.5.1.2. Analyse de l'exécution financière du PCD

Le coût total du PCD a été évalué à ***un milliard deux cent quarante-trois millions cent mille (1 243 100 000) FCFA***, dont une contribution de la commune d'un montant de ***cent six millions (106 000 000) FCFA***.

Pour les besoins de l'analyse sur les prévisions et les réalisations financières du PCD, les coûts de certaines réalisations du tableau 48 non disponibles ont été estimés à partir des réalisations similaires (les coûts en gras et italique dans le tableau sont des estimations).

Ainsi, le montant investi par les partenaires et la commune pour l'exécution des activités du PCD est d'environ ***trois cent quatre-vingt-trois millions deux cent quarante-quatre mille cinq cent vingt-six (383 244 526) FCFA soit un taux d'exécution financière de 30,83%***.

1.6.5.2. Les activités réalisées et non programmées dans le PCD

Certaines activités réalisées entre 2009 et 2013 n'étaient pas inscrites dans le Plan Communal de Développement de la commune. Au total, 60 activités ont été réalisées par la commune et ses partenaires comme le montre le tableau ci-dessus.

Tableau 51 : Situation des activités hors PCD réalisées

Secteur	Activités réalisées	Année de réalisation	Localisation	Montant	Partenaire
Santé	Installation de plaques solaires	2009	CSPS Urbain	1 994 200	Fonds propre de la commune
	Installation de plaques solaire au CSPS	2012	Secteur 4/Nabrabogo	2 999 973	Fonds propre de la commune
	Réhabilitation de CSPS	2010	Kaonghin	2 840 260	Fonds propre de la commune
	Réhabilitation de CSPS	2012	Kourian	5 998 437	Fonds propres de la commune
	Construction de dispensaire	2013	Likinkelsé	24 256 248	Fonds propres de la commune
	Construction de maternité	2013	Secteur 3/Boussé	22 134 098	Fonds propres de la commune
	Construction de logement d'infirmier	2013	Likinkelsé	10 372 623	Fonds propres de la commune
	Réhabilitation d'infrastructures sanitaires	2012	Logements d'infirmier à Goala et Golmidou	3 789 809	Fonds propres de la commune
Total Santé	8 activités			74 385 652	
Education et formation	Construction de salles de classe + bureau	2010	Lycée municipal	18 498 153	Fonds propre de la commune
	Construction de 3 salles de classes	2011	Secteur 4 Ritigue-Koudogo	15 831 299	Fonds propre de la commune
	Construction de 3 salles de classes+latrines	2011	Secteur 2/Watinoma	18 498 153	Fonds propre de la commune
	Construction de 3 salles de classes	2011	Koui	15 831 299	Fonds propre de la commune
	Construction de logements d'enseignant	2011	Likinkelsé	6 000 000	Fonds propres de la commune
	Construction de logement d'enseignant	2011	Goala	10 304 568	Fonds propres de la commune
	Réhabilitation de 3 salles de classe	2010	Ecole Boussé B	4 089 249	Fonds propres de la commune
	Réhabilitation d'infrastructures scolaires	2012	Ecole Boussé A et logement à Kaonghin	5 779 510	Fonds propres de la commune
Total Education et Formation	8 activités			94 832 231	
Eau potable et	Réalisation d'AEPS	2011	Sandogo	50 000 000	APS

Secteur	Activités réalisées	Année de réalisation	Localisation	Montant	Partenaire
assainissement	Réalisation de forage	2009	Kaonghin	7 000 000	
	Réalisation de forage	2009	Secteur 1	7 000 000	UNICEF
	Réalisation de 2 forages	2010	Secteur 1	7 000 000	
	Réalisation de forage	2012	Sao	7 000 000	APS
	Réhabilitation de forage	2009	Laogo	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2009	Likinkelsé	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2010	Goala	1 988 000	EABF
	Réhabilitation de forage	2010	Kourian	1 988 000	
	Réhabilitation de 3 forages	2010	Golmidou	1 988 000	
	Réhabilitation de 3 forages	2010	Sandogo	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2010	Sao	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2010	Likinkelsé	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2010	Kiendpalogo	1 988 000	
	Réhabilitation de 2 forages	2011	Gasma	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2011	Guesna	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2011	Golmidou	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2011	Kinana	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2011	Kiendpalogo	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2011	Silmiougou	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2011	Sao/Marché	1 988 000	PDL/BOSA
	Réhabilitation de forage	2011	Secteur 5	1 988 000	
	Réhabilitation de forage	2012	Sao/Nakamtenga	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Goundrin	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Sandogo/Vaatenga	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Koui/Nakamtenga	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Golmidou/Yaanga	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Ecole/Kiendpalogo	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Gasma/Tabilin	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Secteur 5/Kikilma	1 988 000	Fonds propres
	Réhabilitation de forage	2012	Secteur 4/Titigue-Koudogo	1 988 000	Fonds propres
Réhabilitation de forage	2012	Koui	1 988 000	Fonds propres	
Réhabilitation de forage	2012	Golmidou	1 988 000	Fonds propres	
Réhabilitation de forage	2012	Kaonghin	1 988 000	Fonds propres	
Réalisation de latrine	2011	Ecole/Guesna	1 760 940	Fonds propre de la commune	

Secteur	Activités réalisées	Année de réalisation	Localisation	Montant	Partenaire
Total Eau potable et Assainissement	35 activités			154 352 940	
Gouvernance locale	Acquisition de 3 motos	2012	Mairie/Perception	2 499 240	Fonds propre de la commune
	Acquisition de mobiliers scolaires	2012	Ecole Ritigue-Koudogo et Watinoma	6 559 780	Fonds propre de la commune
	Acquisition de mobiliers scolaires	2012	Ecole/Gasma	3 885 150	Fonds propre de la commune
	Acquisition de matériel informatique	2012	Service des impôts	896 800	Fonds propre de la commune
	Acquisition de mobiliers de bureau	2012	Mairie	3 597 230	Fonds propre de la commune
	Acquisition de matériel informatique	2013	Mairie	4 598 460	PACT/Commune
	Acquisition de mobilier de bureau	2013	Mairie	9 581 600	PACT/Commune
	Acquisition de moto	2013	Mairie	6 767 699	PACT/Commune
	Acquisition de matériel de sonorisation	2013	Mairie	4 349 480	PACT/Commune
Total Gouvernance locale	9 activités			42 735 439	
TOTAL GENERAL	60			366 306 252	

Source : Service comptabilité de la mairie de Boussé – Novembre 2013

Les activités réalisées hors PCD ont concerné quatre secteurs à savoir : la santé, l'eau potable, l'éducation et la gouvernance locale. Le financement des activités a été assuré :

- entièrement sur fonds propres de la commune pour les activités des secteurs de l'éducation et la santé ;
- par les partenaires tels que SOS/Sahel (PDL/BOSA, EABF (Eau et Assainissement au Burkina Faso)), UNICEF, APS, pour certaines activités du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- par le PACT et la commune pour les activités du secteur de la gouvernance locale.

Le coût total de réalisation de l'ensemble de ces activités est estimé à **trois cent soixante six millions trois cent six mille deux cent cinquante-deux (366 306 252) FCFA**.

En conclusion, sur la période 2008-2012, les partenaires (Projet/programmes, ONG, Commune) ont investi dans la commune de Boussé, **sept cent quarante-neuf millions cinq cent cinquante mille sept cent soixante-dix-huit (749 550 778) FCFA** (coût du PCD et coût hors PCD).

1.6.5.3. Difficultés rencontrées dans l'exécution du PCD

L'exécution du PCD a rencontré deux (2) difficultés majeures qui sont : la mobilisation des ressources financières pour le financement des activités et un nombre important d'activités réalisées en hors Plan. Ce qui explique son faible niveau d'exécution physique et financière.

- La mobilisation des ressources financières. Le PCD élaboré en 2008 a été le premier qui fut piloté par le conseil municipal. De ce fait, il n'y a pas eu une stratégie de promotion du Plan dans le but de mobiliser les partenaires autour des activités. Alors, très peu de partenaires ont contribué au financement des activités. Et pour satisfaire aux préoccupations de la population, le conseil municipal a dû faire recours à ses fonds propres pour financer la majorité des activités ;
- Les activités réalisées hors PCD. Elles représentent 50% des activités programmées dans le Plan. Ce qui pourrait se justifier par le fait que les activités planifiées dans le PCD (2008-2012) ne sont pas celles dites prioritaires pour la commune.

Si ces activités avaient été exécutées dans le cadre du Plan, le taux de réalisation physique serait d'environ 80% et le taux de réalisation financière de plus de 60%. Par conséquent, la commune devrait s'inspirer de l'expérience de ce précédent PCD dans le but d'identifier les actions réalistes et réalisables qui répondent aux préoccupations de la population pour le PCD 2014-2018.

II. DESCRIPTION ET ANALYSE DES THEMES EMERGENTS

2.1. Les changements climatiques

A l'image du reste de tout le pays, la commune de Boussé connaît les manifestations des changements climatiques. En plus de leurs effets directs, les changements climatiques agissent comme catalyseur, accentuant les effets néfastes des actions de l'homme sur l'environnement. Les manifestations des changements climatiques dans la commune sont ressenties essentiellement sur l'évolution du climat et sur les systèmes de production agricole de façon large ainsi que sur le plan hydrique. Les principales manifestations recensées par les acteurs sont les suivantes :

- au niveau de la pluviométrie : La pluviométrie moyenne annuelle a connu une baisse sensible. Elle est passée de 804,1 mm en 2008 à 579 mm en 2013 soit une baisse de 225,1 mm en 5 ans. Quant au nombre de jours, il était de 56 en 2008 contre 47 en 2013 ;
- au niveau de la température. A l'instar de l'ensemble du pays, la température moyenne est à la hausse.

Secteurs vulnérables : Face aux manifestations des changements climatiques décrits ci-dessus, les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau et de la foresterie sont les plus vulnérables. Les impacts des changements climatiques sur ces sous-secteurs sont notamment :

- la baisse des rendements ;
- la perte des récoltes ;
- l'accroissement de la prévalence des maladies du bétail ;
- la réduction des pâturages ;
- l'ensablement des cours d'eau et des plans d'eau ;
- la baisse des quantités d'eau de surface et d'eau souterraine ;
- la réduction de la superficie et du potentiel des formations naturelles ;
- la diminution en quantité et en qualité de la diversité biologique, etc.

Face aux effets des changements climatiques, les populations aidées par les partenaires tentent de développer des pratiques d'adaptation dans les sous-secteurs les plus sensibles de la production agro-sylvo-pastorale. Les pratiques d'adaptation les plus rencontrées sont :

- réalisation des actions de (Défense restauration des sols/Conservation des eaux et des sols (DRS/CES) : cordons pierreux, zaï, diguettes, etc. ;
- production et l'utilisation de fumure organique ;
- utilisation de semences améliorées ;
- pratique de l'agroforesterie ;
- utilisation de foyers améliorés ;
- production de plants et les reboisements individuels et collectifs des espèces locales.

Toutefois, ces pratiques d'adaptation sont d'une faible ampleur dans la commune et doivent être renforcées aux fins de produire des résultats capables de renverser la tendance de dégradation des ressources naturelles et de réduction de la production agro-sylvo-pastorale. Le présent PCD contribuera au renforcement de la prise en compte des changements climatiques dans la commune.

2.2. Le développement durable

Le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Il s'agit d'un développement moins destructeur de la nature qui préserve les équilibres entre le présent et l'avenir, équitable et économiquement plus performant. Il s'agit donc d'un développement économique et social respectueux de l'environnement.

La relecture du guide d'élaboration des plans communaux de développement et l'élaboration d'un fascicule sur la prise en compte de la durabilité dans les actions de planification à tous les niveaux témoignent de la prise en compte non satisfaisante des normes de durabilités dans les PCD. La commune de Boussé n'échappe pas à cette règle générale. Ainsi, malgré les efforts faits par les acteurs pour aller dans ce sens, les outils à leur disposition n'ont jusque-là pas permis de prendre en compte de manière optimum le développement durable dans la commune.

L'élaboration du présent PCD est l'occasion de prendre en compte dans le développement de la commune de Boussé la durabilité à travers ses trois piliers fondamentaux que sont :

- le développement économique : en s'assurant de l'impact économique des actions à programmer ;
- l'équité sociale intergénérationnelle et intra-générationnelle : en s'assurant de la large participation des populations dans toutes leurs diversités ;
- la préservation de la base de ressources naturelles et les contraintes écologiques qu'elle implique : en s'assurant du respect de l'environnement (préservation) et de son renforcement (restauration) dans la mise en œuvre des actions du plan.

2.3. Le genre

A l'image de tout le pays, les inégalités et disparités de genre s'observent dans tous les domaines de la vie économique et sociale dans la commune. Le contexte socioculturel comporte encore des facteurs qui influencent et déterminent fortement l'accès et le contrôle des hommes et des femmes (dans les différentes catégories sociales) aux ressources, aux services sociaux de base, aux activités de la vie publique et privée ainsi que leur participation aux sphères de décision.

Cette inégalité est à la fois cause et conséquence de la non prise en compte satisfaisante des besoins des différentes catégories sociales dans les processus de planification. Dans le processus d'élaboration du présent PCD, les acteurs veillent à ce que l'implication du genre soit effective au cours des différentes phases du diagnostic et de la planification participative.

En plus, dans la stratégie de mise en œuvre, le document prévoira des actions devant assurer qu'aucune mesure ou décision ne favorise un genre au détriment d'un autre.

2.4. L'économie locale

Le point sur l'économie locale va traiter des infrastructures marchandes disponibles dans la commune, les sources de financement de l'économie ainsi que les stratégies utilisées pour collecter les impôts et taxes dans la commune.

2.4.1. Les infrastructures marchandes

La commune dispose d'un grand marché situé au secteur 1 où quelques boutiques y ont été construites. On dénombre aussi des marchés secondaires au nombre de huit (8), situés dans les différents villages. On compte aussi une vingtaine de moulins à grains, une station d'essence, des boutiques privées, une aire d'abattage, etc.

Certains métiers d'artisanat sont en cours de développement dans la commune : artisanat d'art (poterie, forge, vannerie, tissage de lits et de chaises, etc.), artisanat de services (mécanique, menuiserie, couture, coiffure, etc.), artisanat de transformation (boulangerie, cuirs et peaux, miel, lait, soubala, etc.).

Bref, la commune est moins fournie en infrastructures marchandes pouvant lui procurer assez de recettes pour financer ses activités.

2.4.2. Le financement de l'économie locale

On distingue quatre (4) sources de financement de l'économie locale :

- les fonds propres des promoteurs. Ils proviennent de leurs épargnes, de l'appui de parents, d'amis ou de la vente d'animaux dans le but de financer une activité ;
- des crédits auprès d'institutions financières à savoir la Caisse populaire et la BTEC ;

- des subventions de projets/programmes ou des ONG aux groupements, associations ou individus pour développer des activités génératrices de revenus ;
- les fonds mis en place par l'Etat, à savoir le FAPE, le FAIJ pour soutenir les activités des jeunes, le FASI pour le secteur informel, le FAARF pour appuyer les activités des femmes et le FAFPA pour soutenir la formation professionnelle et l'apprentissage.

Chacune de ces structures ayant sa propre politique qui sont : conditions d'accès, taux d'intérêt, remboursement, etc.

2.4.3. Le recouvrement des taxes/impôts

L'activité commerciale dans la commune est dominée par le secteur informel. La détermination des contribuables se fait par voie de recensement sur les marchés et les lieux de réalisation des activités professionnelles et commerciales. La liste des contribuables identifiés et recensés est établie dans des registres tenus par la mairie et la perception.

Pour le recouvrement de ces ressources, la mairie est appuyée dans ses activités par les services provinciaux des impôts et la perception. Par ailleurs, les collecteurs de marchés appuyés par les CVD collectent les taxes dans les marchés et dans les lieux de production marchande.

Les contraintes de l'économie locale

- Marchés non aménagés ;
- Insuffisance d'infrastructures marchandes ;
- Faible taux de recouvrement des taxes ;
- Dépendance du budget communal aux subventions de l'Etat ;
- Incivisme fiscal

Les solutions proposées

- Organiser les acteurs du secteur informel ;
- Sensibiliser la population pour l'acquittement des impôts et taxes ;
- Mener une étude dans le but d'identifier les créneaux porteurs de la commune ;
- Construire des infrastructures marchandes : aires de stationnement, gare, boutiques, marchés, etc. ;
- Plaider pour l'implantation d'autres institutions financières dans la commune ;
- Inciter les commerçants de la commune et d'autres localités à réaliser des activités marchandes dans la commune ;
- Apporter un appui conséquent aux acteurs des filières telles : bétail/viande, maraîchage, sésame, transformation des PFNL (huile et savon de balanites) pour le développement de leurs activités.

2.5. Les questions de population

Il s'agit de mener une analyse sur l'évolution de la population de la commune et les besoins socio-économiques de cette même population. Cela permet de prendre en compte cette croissance de la population dans la planification des besoins à l'horizon du Plan.

2.5.1. Etat et évolution de la population

La population qui était de 43 352 habitants en 2006 atteindra un niveau de 68 665 habitants en

2025 soit une augmentation de 25 313 habitants en 20 ans si le taux d'accroissement de la population ne fléchit pas. La densité passera de 90 habitants au km² en 2006 (contre une moyenne nationale de 51 habitants au km²) à 141 en 2025.

Ces prévisions montrent que les besoins en services sociaux de base pour les populations vont s'accroître considérablement du fait de cette démographie et des exigences plus importantes de la population.

2.5.2. Evolution de la population et besoins sociaux

2.5.2.1. Population et pauvreté

Les données de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) de 2003 ont établi que les ménages dépensent en moyenne par an 866 770 FCFA soit 11 270 FCFA/tête/mois. Il a été établi aussi que 48,6% de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2003 et 46,7% en 2009 soit une amélioration de près de 1,9 points. De même, l'intensité de pauvreté qui traduit l'effort à fournir pour ramener les pauvres au niveau du seuil de pauvreté a également baissé de 48,6% en 2003 à 46,7% en 2009.

Tableau 52 : Evolution des indices de pauvreté

	2003			2009		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Région du Plateau Central	61,2	22,1	10,6	51,8	16,3	7,0
Burkina Faso	48,6	16,9	7,8	46,7	15,1	6,7

Source : Résultats de l'EICVM, 2009

Les ménages du Plateau Central dépensent en moyenne 780 714 par an soit 8 614/tête/mois. L'indice de pauvreté dans la région du Plateau Central est passé de 61,2% en 2003 à 51,8% en 2009 soit une réduction de près de 10 points. La profondeur de la pauvreté (P1) en 2009 au niveau régional est de 16,3% contre une moyenne nationale de 15,1%. La pauvreté est plus sévère dans la région du Plateau Central avec un indice de sévérité (P2) en 2009 de 7% contre une moyenne nationale de 6,7%.

La dépense moyenne destinée à l'enseignement dans le Plateau Central est fixée à 7 062 FCFA par an selon les résultats de l'EICVM de 2009. La structure de cette dépense indique que les frais de scolarité viennent en première position (48,1%) suivis des livres et fournitures (37,5%), des autres contributions scolaires (6,8%), de la contribution APE (4,4%), de l'uniforme (2,3%) et enfin, des frais de transport (0,8%).

Quant à la santé, la dépense moyenne des ménages dans la région du Plateau Central était de 66 203 FCFA par an selon l'EICVM de 2009. La structure de dépense en santé des ménages montre que les médicaments viennent en première position (58,1% des dépenses), ensuite les frais d'analyses médicales (28,1%), les autres frais médicaux (7%), les frais d'hospitalisation (5,2%) et enfin, les frais de consultation (1,6%).

Certes, l'EICVM a prouvé que la pauvreté a diminué, mais, avec de tels revenus, l'accessibilité aux services de santé (frais de consultation, frais d'ordonnance, etc.), à l'éducation (frais APE, transport, tenue scolaire, nourriture, etc.), à l'eau potable (entretien, maintenance, renouvellement des équipements) risque de poser de sérieux problèmes pour les populations de la commune dans les années à venir.

L'accès aux services sociaux étant tributaire du niveau de pauvreté, une véritable politique de développement local cohérent intégrant diverses dimensions et compétences doit donc être mise en place pour diversifier l'économie locale et les sources de revenus.

2.5.2.2. Population et besoins en éducation

Pour améliorer l'offre d'éducation dans la commune de Boussé, le rapport de la carte éducative communale de Boussé réalisée par la Direction des Etudes du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DEP/MENA) en août 2011, suggère la construction de 145 salles de classe entre 2001 et 2015 soit en moyenne 29 par an, sur la base de 50 élèves/classe. En plus, la population scolarisable sera de 9 690 en 2014 et elle passera à 9 946 en 2015.

Dans ce cas, en supposant un accroissement annuel moyen de la population scolarisable de 2,52%, cette population atteindra 12 757 en 2025.

En considérant ces hypothèses, le nombre de salles de classe attendues à l'horizon 2025 pour pouvoir résorber la population scolarisable de la commune est d'environ 260.

Quant au personnel enseignant, il doit être multiplié par 1,5 voire 2 à l'horizon si l'on veut un encadrement de qualité à terme.

2.5.2.3. Population et besoins en services de santé

L'offre actuelle en matière de santé est d'un CSPS pour 5 105 habitants contre une norme OMS de 1 CSPS pour 10 000 habitants et une distance de 10 km pour rejoindre une formation sanitaire. Le besoin actuel en fonction des normes est d'environ 10 CSPS. Ce besoin restera stable jusqu'en 2030 où la population de la commune atteindra plus de 77 499 habitants.

Mais, au-delà de cette norme, l'offre de santé dans la commune passe aussi par l'amélioration des voies d'accès aux formations sanitaires, l'amélioration des revenus de la population et la mise à disposition des formations sanitaires de personnel compétent et d'un plateau technique répondant aux normes.

2.5.2.4. Population et besoins en eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable en 2009 était de 77%. L'offre en points d'eau modernes en 2013 dans la commune est de 202 points d'eau pour 51 356 habitants soit un forage pour 254 habitants. La norme en matière d'eau potable est de un point d'eau pour 250 habitants et une distance de 500 m entre les points d'eau.

Si l'on tient compte de cette norme, le besoin en 2014 sera de 210 points d'eau pour 52 614 habitants soit 8 points d'eau supplémentaires. De même, à l'horizon 2018, les besoins de la commune seront de 232 points d'eau pour 57 963 habitants soit une réalisation supplémentaire de 30 points d'eau moderne.

Mais, le diagnostic a mis en évidence une disparité d'une part entre les villages et d'autre part entre les quartiers d'un même village dans l'accès à l'eau potable. Ainsi, le pourcentage des quartiers n'ayant pas facilement accès à l'eau potable est important. Il faut alors envisager l'approche quartier en lieu et place d'un point d'eau pour 250 habitants. Ce qui se traduira à multiplier le nombre de points d'eau attendus à l'horizon 2018 par 2 soit environ 108 points d'eau supplémentaires.

DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

L'analyse de la situation de la commune de Boussé a permis non seulement de diagnostiquer les facteurs favorisants, mais également ceux limitant son développement.

Le tableau ci-après présente les résultats de cette analyse en termes de :

- **Forces** : Ce sont les atouts dont dispose déjà la commune pour la mise en œuvre de ses actions de développement ;
- **Faiblesses** : Elles sont constituées par l'ensemble des facteurs limitant le développement de la commune ;
- **Opportunités** : Ce sont les chances que peut saisir la commune pour promouvoir son développement ;
- **Menaces** : Elles concernent les facteurs pouvant inhiber les actions de développement de la commune.
- **Solutions proposées** : Ce sont les solutions proposées par les différents acteurs rencontrés afin de lever les contraintes ou faiblesses de la commune.

Tableau 53 : Synthèse des résultats du diagnostic de la commune de Bouslé

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de terres cultivables - Existence de bas-fonds aménageables - Production agricole importante (excédents céréaliers) - Bonne pratique des actions de CES/DRS - Existence de retenues d'eau et de boulis - Existence d'une brigade d'irrigation (motopompe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Système de production encore traditionnel - Dégradation des sols - Insuffisance d'équipement des producteurs - Insuffisance d'aménagement de bas-fonds et périmètres irrigués - Faiblesse des rendements - Insuffisance d'appui technique - Insuffisance de points d'eau pour la pratique du maraîchage - Forte pression sur le foncier - Divagation des animaux - Conflits fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions des semences améliorées - Existence de la DPASA et de la ZAT dans la commune - Appui de divers partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des fosses fumières - Réaliser des cordons pierreux - Acquérir du matériel agricole - Acquérir des animaux de trait - Aménager des bas-fonds - Appuyer l'acquisition d'intrants (semences, engrais) - Equiper les producteurs en tracteurs - Pratiquer le zaï - Construire des banques de céréales - Former les producteurs en technique de production - Réaliser des barrages - Réaliser des puits maraîchers
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif du cheptel important - Existence de points d'eau pour l'abreuvement des animaux - Maîtrise des techniques d'embouche - Forte production de lait - Existence de 3 parcs de vaccination - Existence d'une aire d'abattage - Existence d'organisations d'éleveurs - Existence d'une aire d'abattage - Existence d'un forage pastoral - Existence de 2 boulis pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures pastorales - Insuffisance de produits zoo-vétérinaires - Absence de pistes à bétail - Pratique majoritaire de l'élevage extensif - Faible pratique des techniques de fauche et de conservation du fourrage - Insuffisance de fourrage naturel - Absence de marché à bétail - Faible quantité de lait transformé - Coûts élevés des sous-produits agro-industriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Commerçants d'origines diverses - Proximité de la capitale (pool important de consommation de produits d'élevage) - Possibilités d'exportation du bétail - Appui technique des partenaires - Existence de la DPRAH/KWG et du Service 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits agriculteurs, éleveurs - Absence de pharmacie vétérinaire - Changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des puits pastoraux - Réaliser des boulis - Aménager des aires de pâture - Former les éleveurs en technique de coupe et conservation du fourrage - Assurer un approvisionnement régulier en produits zootechniques - Aménager des pistes et couloirs d'accès aux lieux d'abreuvement et de pâture - Sensibiliser les éleveurs pour la vaccination des animaux - Former les producteurs en technique de production animale - Réaliser des parcs de vaccination

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
		<ul style="list-style-type: none"> - Absence de zone de pâture officielle - Insuffisance des points d'eau d'abreuvement - Absence de pistes et de couloir d'accès reconnus officiellement - Multiplicité des épizooties - Pratiques d'abattages non contrôlés 	départemental d'élevage dans la commune		<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les capacités d'encadrement du service d'élevage
Environnement/ Développement durable et changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de forêts protégées - Existence de produits forestiers non ligneux exploitables - Existence de plantations anthropiques (individuelles et collectives) - Existence de 9 pépinières fonctionnelles - Organisation des exploitants de PFNL 	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation de la végétation par la coupe abusive du bois vert - Cas de défriche anarchique des exploitations agricoles - Mauvaises pratiques agricoles - Dégradation continue du couvert végétal - Pratique insuffisante de l'agroforesterie - Feu de brousse - Insuffisance de partenaires d'appui au sous-secteur - Divagation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de campagnes de reboisement - Présence de la DPEDD/KWG et du SDEDD dans la commune 	Effets des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur l'importance des foyers améliorés - Former les femmes en technique de construction et d'utilisation des foyers améliorés - Sensibiliser la population sur les changements climatiques - Installer des pépinières - Assurer des reboisements réguliers et la protection des plants - Organiser la population pour la protection et la gestion des forêts - Promouvoir les filières forestières (PFL et PFNL) - Renforcement des capacités des acteurs
Education/Formation <i>Précolaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un CEEP dans la commune - Existence de personnel d'encadrement (6 moniteurs spécialisés) - Existence de personnel de soutien (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de CEEP dans la commune - Faible implication des parents - Manque d'électricité et d'eau courante - Insuffisance de jouets pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de partenaire dans le domaine (Solidar Suisse, Action sociale, etc.) 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un bissongo à Sao - Doter le CEEP de Boussé en jeux éducatifs - Electrifier le CEEP de Boussé - Réaliser un forage dans le CEEP de Boussé - Appuyer le CEEP en vivres et en

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
		<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'implication de la commune - Faible rémunération du personnel de soutien 			<ul style="list-style-type: none"> matériels didactiques - Organiser des émissions radio et théâtre-forum sur les avantages du préscolaire Organiser des rencontres périodiques avec les parents, les responsables communales et le personnel du CEEP
<i>Primaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 47 écoles dont 43 publiques et 4 privées - Existence de 201 salles de classe - Existence de 70 logements dont 46 en bon état - Existence de 27 forages - Existence de 40 latrines - Existence de 215 enseignants, dont 108 femmes - Existence de 27 personnels d'encadrement et d'appui - Existence de 41 cantines - Existence d'associations de parents d'élèves - Existence de Comité de Gestion (COGES) - Hausse des effectifs des filles 	<ul style="list-style-type: none"> - 32 salles de classes sous paillote - De nombreuses écoles ne sont pas normalisées - Faible niveau d'équipement des écoles - Insuffisance de salles de classes - Insuffisances de logements - Insuffisance de latrines - Insuffisance de forages - Insuffisance d'enseignants - Insuffisance de suivi des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté des ménages Baisse du niveau des élèves Insuffisance de formations continues des enseignants et des encadreurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour l'affectation du personnel enseignant et d'encadrement - Normaliser des écoles - Construire et réhabiliter des classes (Remplacement classes sous paillote et nouvelles classes) - Construire des écoles - Doter les écoles d'équipements (tables-bancs) - Réaliser et réhabiliter des logements - Réaliser des forages - Réaliser des latrines - Doter des écoles de système d'éclairage - Construire un bureau pour directeur Dynamiser les COGES (APE)
<i>Secondaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un lycée provincial - Existence d'un lycée privé - Existence d'un lycée municipal - Existence de personnel enseignant au nombre de 66 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de salles de classes - Insuffisance de personnel enseignant et d'encadrement - Effectifs pléthoriques - Insuffisance de matériel et équipement - Difficultés d'hébergement des 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté des parents qui ont du mal à faire face aux dépenses scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper 2 CEG (Sao et Kouï) - Construire 7 salles de classe - Réaliser une AEPS au lycée provincial Dimdolomsom - Affecter du personnel complémentaire - Electrifier le LM

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
		<ul style="list-style-type: none"> élèves venant des autres localités - Insuffisance d'infrastructures complémentaires : forages, bibliothèque, laboratoire, logements, salle des professeurs, réfectoire - Insuffisance de suivi des parents 		<ul style="list-style-type: none"> Baisse du niveau des élèves Insuffisance de formation continue des professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter le LM en bibliothèque, mobiliers de bureau, laboratoire, matériel informatique - Réaliser 4 forages - Réaliser 2 blocs de latrines à 3 cabines - Réaliser 2 blocs de latrines à 6 cabines - Acquérir 150 tables-banques - Acquérir 750 manuels toutes disciplines confondues
<i>Formation/Alphabétisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un CEBNF au secteur 5/Kikilma - Existence de 2 centres de formation - Existence de 17 CPAF - Existence de partenaires techniques et financiers (DPENA, FONAEF, PRONAA, SOS Sahel, OCADES) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de CPAF et de CEBNF dans les villages - Insuffisance de points d'eau dans les CPAF - Insuffisance de latrines dans les CPAF - Insuffisance de fréquentation des apprenants des CEBNF 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires et d'associations/opérateurs dans ce domaine 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des CPAF - Réaliser des CEBNF - Réaliser des forages dans les CPAF - Réaliser des latrines dans les CPAF - Doter CPAF de tables-banques - Eclairage des CPAF
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 10 CSPS fonctionnels - Existence d'un CMA - Existence de 10 dépôts pharmaceutiques publics - Existence de 4 dépôts privés - Existence de mutuelles de santé - Existence du système de partage de coût 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures d'accueil - Faible taux de fréquentation des formations sanitaires - Mauvais état des infrastructures sanitaires - Insuffisance de logements pour le personnel soignant - Insuffisance et vétusté du matériel médico-technique - Insuffisance d'équipements (lits, latrines, etc.) - Insuffisance d'infrastructures complémentaires (forages, incinérateurs, etc.) 	-	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté de la population Recours aux pratiques traditionnelles au détriment des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter des logements - Construire des CSPS - Réaliser des forages dans des CSPS - Renforcer l'équipement des CSPS - Réhabiliter des maternités - Renforcer les dépôts MEG
VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'associations œuvrant 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence 	<ul style="list-style-type: none"> -Pesanteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur le

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
	dans la lutte contre le VIH/SIDA	financiers pour la prise en charge des PVVIH/SIDA par les associations et Comités - Insuffisance de moyens matériels pour l'organisation des séances de sensibilisation par les associations et Comités - Réticence de la population pour les dépistages	d'associations et de structures de lutte contre le VIH/SIDA - Intérêt de plus en plus croissant de partenaires dans l'accompagnement de la commune dans le domaine	socio-culturelles dans l'adoption des bonnes pratiques enseignées lors des sensibilisations	VIH/SIDA et les IST - Appuyer les associations et comités pour la prise en charge des PVVIH/SIDA - Appuyer les formations sanitaires pour les dépistages et l'appui aux personnes affectées et infectées par le VIH/SIDA Rendre disponibles des ARV
Eau potable	- Existence de 177 forages fonctionnels - Existence de 10 puits permanents - Existence d'une AEPS - Existence de 15 bornes fontaines dans 3 secteurs - Existence d'AUE dans tous les villages	- Insuffisance de forages dans les villages - Insuffisance de bornes fontaines dans le chef-lieu de la commune - Taux élevé des forages en panne (23,7%) - Tarsissements précoces des puits	Présence de partenaires techniques et financiers dans le domaine (SOS Sahel, Eau Vive, ONEA, UNICEF, etc.)	- Effets des changements climatiques - Raréfaction de la ressource en eau - Pollution de la nappe phréatique	- Réaliser des forages - Réaliser des puits à grand diamètre - Réhabiliter des puits à grand diamètre - Etendre les bornes fontaines dans les secteurs - Raccorder des ménages au réseau de l'ONEA - Réhabiliter les forages - Réaliser une AEPS - Recycler les AUE - Informer/Sensibiliser les populations sur la réforme - Former et équiper des maintenanciers de pompe
Hygiène/ Assainissement	- Existence d'un système de ramassage des ordures - Existence de bacs à ordures dans les lieux publics et des concessions - Implication d'association dans le ramassage des ordures - Existence d'un service d'assainissement à la mairie	- Absence d'un système de gestion des eaux usées - Absence d'un système de drainage des eaux de pluies - Insuffisance de bacs à ordures - Refus de paiement des frais de ramassage des ordures - Insuffisance de moyens	- Présence de partenaires techniques et financiers dans le domaine (ONEA, Eau Vive, SOS Sahel, etc.)	-	- Réaliser des caniveaux dans le chef-lieu - Appuyer les ménages pour la réalisation de puisards - Mettre à la disposition des ménages des bacs à ordures - Mettre en place un système pour rendre obligatoire le paiement

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 1187 latrines familiales - Existence de 107 latrines publiques et institutionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> matériels (charrettes, gants, etc.) pour le ramassage des ordures - Insuffisance de moyens financiers pour accompagner l'AVYK - Insuffisance d'ouvrages d'assainissement (latrines, puisards, caniveaux, etc.) 			<ul style="list-style-type: none"> des frais d'enlèvement des ordures - Appuyer les ménages pour la réalisation de latrines - Construire des latrines publiques Sensibiliser la population sur l'hygiène
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un conseil municipal de 43 membres - Présence de 4 partis politiques dans le conseil municipal - Existence de CVD dans tous les villages - Présence de conseillers dans tous les villages - Existence de partenaires au développement dans divers domaines - Existence de CVD dans tous les villages - Présence de conseillers instruits - Bonne représentativité des femmes (32,56%) au sein du conseil municipal - Existence de plusieurs organisations de femmes et de jeunes reconnues dans la commune - Existence d'un plan directeur d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de plusieurs services à la mairie - Insuffisance de personnel - Insuffisance de matériel et équipement - Insuffisance de matériel roulant - L'analphabétisme de certains membres (46,50%) 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de partenaires et d'organisations de la société civile dans l'accompagnement de la commune Bonne représentativité des catégories socioprofessionnelles au sein du conseil 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter du personnel complémentaire - Former le bureau du conseil municipal à la gestion financière, la décentralisation, la bonne gouvernance - Former les commissions permanentes à la décentralisation (mobilisation des ressources, rôle et fonctionnement des différentes commissions) - Former les agents de la mairie à la gestion financière, l'Etat civil, gestion administrative - Former les agents de la mairie sur les techniques d'archivage - Créer un cadre de dialogue social périodique entre le Conseil Municipal et les populations de la commune - Informer et sensibiliser la population sur la citoyenneté et le civisme fiscal - Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de ressources financières et

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
					matérielles - Former les Conseillers municipaux en gestion des conflits - Sensibiliser les populations sur le rôle du conseiller - Equiper les villages en mégaphone
Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la DPASSN dans la commune - Existence de personnel au nombre de 19 pour les problèmes sociaux de la province - Très bonne collaboration de la DPASSN avec les associations et autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel - Insuffisance de moyens financiers - Pesanteurs socioculturelles sur certains enfants - Insuffisance de collaboration de la commune - Non contribution de la commune et des partenaires dans la prise en charge des OEV - Absence de centre pour les enfants victimes de traite ou de violence - Manque de sensibilisations de la population sur les problèmes sociaux dans la commune 	Persistance des problèmes sociaux dans la commune	Pauvreté de la population Poids élevé de la tradition	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour l'affectation de personnel au profit de la mairie - Apporter des moyens financiers à la DPASSN pour la prise en charge des cas sociaux - Sensibiliser la population sur les problèmes sociaux - Construire un centre pour les enfants victimes de traite ou de violence - Inciter les partenaires et la commune à s'impliquer dans la prise en charge des OEV
Habitat et urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - 3 secteurs sur 5 sont lotis - Existence d'un plan d'aménagement du territoire communal - Existence de réseau secondaire et tertiaire de voiries reliant les différents quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de la voirie de la commune - Faible niveau de mise en valeur des parcelles loties - Prédominance des constructions en matériaux précaires - Occupation anarchique des 	Présence de partenaires pour l'accompagnement de la commune dans l'élaboration du SDAU et la voirie	Risque d'inondations Expansion des zones non loties et du phénomène d'habitat spontané	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population pour l'occupation rationnelle des habitats - Réaliser des caniveaux pour l'évacuation des eaux de pluie - Ouvrir des voies d'accès des différents quartiers

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
		habitats dans les secteurs lotis - Absence de caniveaux pour l'évacuation des eaux de pluie			
Sport, culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un espace sportif au secteur 5 - Existence d'un terrain de volley-ball - Existence d'une maison de jeunes équipée - Existence de CPL dans les villages - Organisation de tournois de football, volley-ball, cyclisme, pétanque 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de personnel des sports et des loisirs pour la commune - Manque d'infrastructures de sports et de loisirs - Manque de moyens financiers pour l'organisation des compétitions 	Population jeune de la commune		<ul style="list-style-type: none"> - Créer un service des sports et des loisirs au sein de la mairie - Plaider pour l'affectation d'un agent du ministère des sports à la mairie - Réaliser un plateau omnisport - Attribuer un espace suffisant pour la réalisation d'infrastructures sportives conformes aux normes - Organiser des compétitions de sports et de loisirs - Aménager des terrains de sport dans les villages - Construire et équiper des CPL dans les villages - Doter les villages d'équipements sportifs (ballons, filets, etc.)
Jeunesse, formation professionnelle et emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 2 centres de formation professionnelle - Existences d'associations de jeunes - Présence de la direction provinciale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi (DPJFPE/K) - Existence d'une coordination communale des organisations de la société civile (OSC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Non fonctionnement du centre du groupement Naam - Accès difficile à tous les enfants de la commune au centre de formation professionnelle de Nabrabogo/Boussé - Manque de structure faîtière pour les associations des jeunes - Manque d'un local pour la Direction provinciale en charge de la jeunesse - Faible niveau d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de créneaux porteurs d'emplois (agrosylvo-pastoral) - Existence de filières porteuses dans le domaine de la formation professionnelle (mécanique, électricité, maçonnerie, soudure, 	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté des jeunes Exacerbation des conflits sociaux et des rivalités politiques Le manque de coordination des activités de jeunesse Le manque de 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une coordination communale de la jeunesse - Prendre en compte la dimension jeunesse, formation professionnelle et emploi dans les projets/programmes de développement - Elever le taux de participation de la jeunesse dans la gestion de développement de la commune - Asseoir un plan d'aménagement qui prend en compte les espaces d'implantation des centres de

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
		<ul style="list-style-type: none"> des jeunes - Insuffisance d'infrastructures pour les activités de la jeunesse, la formation professionnelle et l'emploi - Faible implication de la jeunesse dans la prise de décisions dans la commune - Faible présence de partenaires et du privé dans le domaine de la jeunesse, la formation professionnelle et l'emploi - Très faible part de la formation professionnelle dans le système éducatif - Faible fréquentation des centres 	<ul style="list-style-type: none"> menuiserie, informatique -Présence de partenaires techniques et financiers (Solidar Suisse, SOS Sahel) - Présence de programme d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes notamment le PSCE 	<ul style="list-style-type: none"> dynamisme et d'initiative chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> formation, des cadres pour des activités socio-éducatives des jeunes - Accroître la part des fonds de la commune dans les projets de développement de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi - Aménager des retenues d'eau pour des activités agricoles et d'élevage
Transport et communication	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la route nationale RN 2 - Diversité des moyens de transport - Couverture de la commune par les signaux des réseaux de téléphonie mobile - Couverture de la commune par la télévision et la radio nationale et par des radios privées - Existence de la téléphonie fixe - Possibilité de connexion à l'Internet via les clés de connexion - Existence d'une radio locale « Dunia FM » 	<ul style="list-style-type: none"> - Routes secondaires non aménagées - Praticabilité difficile des pistes rurales en saison hivernale - Accidents de la circulation dus au non-respect du Code de la route (respect de la limitation de vitesse en agglomération) - Insuffisance de moyens intermédiaires de transport (MIT) - Absence d'une gare routière aménagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la police nationale - Existence de la gendarmerie nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité liée au banditisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les routes et pistes - Réaliser des ralentisseurs sur la RN2 - Réaliser une gare routière - Construire des ouvrages de franchissement (axe Kouilaogo) - Raccorder la commune à la fibre optique - Trouver une solution pour la radio locale
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion de la commune au réseau de la SONABEL (disponibilité d'énergie électrique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation insuffisante de gaz butane comme énergie domestique 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation accélérée des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur l'importance de l'utilisation des foyers améliorés

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une station-service (vente d'hydrocarbures) - Utilisation de technologie d'économie d'énergie (foyers améliorés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de couverture électrique - Insuffisance de PTMF - Absence de poteaux pour l'électricité à plusieurs endroits - Espacement des poteaux électriques empêchant les abonnés de se connecter 		forestières	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la population pour la réalisation de foyers améliorés - Encourager l'initiative privée pour la construction d'une 2^e station-service - Appuyer l'électrification des villages (SONABEL, plaques solaires)
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la police nationale dans la commune - Existence de la gendarmerie nationale dans la commune - Existence de 20 volontaires adjoints de sécurité (VADS) - Nombreuses actions dans le cadre de la prévention de l'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux cas d'attaques à main armée dans la commune - Nombreux cas de vol et de cambriolage dans la commune - Absence d'une police municipale - Non fonctionnalité des CLS et des ILS dans le cadre de la police de proximité - Manque de mesures d'accompagnement de la part de la Mairie pour l'exécution de certaines activités de la Police de Boussé - Niveau de collaboration de la population passable dans le cadre de la sécurité - Faiblesse des moyens roulant pour effectuer les missions de police 		-	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population pour une bonne collaboration avec les forces de l'ordre - Mettre en place et rendre fonctionnel Les CLS et ILS - Appui des activités de la Police et de la gendarmerie dans la commune par la mairie et les partenaires - Sensibiliser les populations sur le Code de la route et sur le civisme - Création d'une police municipale à Boussé - Sensibilisation sur la police de proximité
Mines	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un site aurifère à 17 km dans le village de Silmiougou 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de sites aurifères dans la commune - Exploitation artisanale et non contrôlée - Dégradation de l'environnement 		<ul style="list-style-type: none"> - Impacts négatifs sur la santé et l'environnement - Développement du banditisme dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les effets de l'orpaillage sur la santé, l'environnement - Organiser des contrôles réguliers sur le site

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
		<ul style="list-style-type: none"> - Risque de pollution de l'air et de l'eau par les produits chimiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Eboulements 	
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de productivité des femmes élevé - Forte population féminine ; - Dynamique organisationnelle des femmes - Existence d'une coordination communale des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Charge de travail très élevée pour les femmes - Analphabétisme encore élevé - Violence sur la femme (mariage forcé, etc.) - Faible scolarisation des filles - Faible participation des femmes et des jeunes dans les cercles de prise de décision - Insuffisance d'activités génératrices de revenus des femmes dans les domaines des PFNL et de l'aviculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une Coordination provinciale des femmes - Existence d'une Politique nationale genre du Burkina 	<ul style="list-style-type: none"> - Poids séculaires des traditions sur la répartition des tâches - Faible représentativité des femmes dans les cercles de prise de décisions - Persistance de l'ignorance de l'importance de l'équité entre genres 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur la prise en compte du Genre - Développer des activités génératrices de revenus pour les femmes, les jeunes et des personnes vulnérables - Plaider auprès des partenaires pour le financement des activités des femmes, des jeunes et des personnes nécessiteuses - Elever le taux de participation des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables aux projets de développement de la commune - Former les femmes en leadership - Construire des centres d'activités féminines
Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Accès facile de la commune (Route Nationale RN2) - Existence d'une auberge dans la commune - Existence d'une marre aux crocodiles à Dabonsomnoré /Sao 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures d'accueil et d'hébergement - Méconnaissance par les touristes de la marre aux crocodiles de Dabonsomnoré/Sao - Absence de sites touristiques aménagés 	Présence de force de sécurité dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité liée au banditisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et aménager des sites touristiques dans la commune
Economie locale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un marché important au chef-lieu de la commune - Existence de 8 marchés secondaires - Existence de plusieurs boutiques privées 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures marchandes construites - Faible capacité technique et financière des promoteurs d'activités économiques - Difficultés d'accès aux 	Activités commerciales importantes Proximité de la	-	<ul style="list-style-type: none"> - Achever la construction du marché central de Boussé - Aménager des marchés dans les villages - Sensibiliser la population sur le civisme fiscal

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Solutions proposées
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de boutiques communales - Existence d'une vingtaine de moulins - Existence de structures d'octroi de crédit, de mobilisation de l'épargne et de transfert d'argent (Caisse populaire, BTEC, CNE/SONAPOST, FAARF, FASI, FAPE, FAIJ, etc.) - Existence de plusieurs artisans 	<ul style="list-style-type: none"> financements - Faible développement des activités des AGR des jeunes et des femmes - Non diversification des AGR - Faible taux de recouvrement des taxes - Manque de connaissance sur le potentiel économique de la commune - Manque d'organisation des acteurs de la commune - Incivisme fiscal de la population 	<ul style="list-style-type: none"> commune avec des grands centres de consommation (Ouagadougou, Koudougou) 		<ul style="list-style-type: none"> - Construire une auberge communale - Réaliser des fourrières - Mener une étude sur le potentiel économique de la commune - Organiser les acteurs économiques de la commune - Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources financières et matérielles - Installer des moulins dans les villages - Appuyer l'octroi de micro crédit

TROISIEME PARTIE : LES GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN

3.1. Enjeux et défis du développement

L'analyse de la situation actuelle à travers le diagnostic révèle des aspects significatifs impactant fortement le développement de la commune urbaine de Boussé. Il s'agit essentiellement :

- de discordances entre les besoins des populations et les infrastructures et équipements existants dans la commune ;
- de la faible valorisation et la mauvaise gestion des ressources naturelles disponibles entraînant une destruction progressive de leur capital productif ;
- du faible niveau général de compétence et d'organisation des acteurs dans les différents domaines.

Pour améliorer son niveau de développement, la commune doit inscrire sa vision dans une stratégie qui s'attache à réduire les contraintes et à mieux valoriser ses potentialités naturelles et humaines.

3.2. Vision de la commune

Aux termes du Code Général des Collectivités Territoriales (CGTC), la décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. A ce titre, et dans une perspective de développement durable, la commune assure le développement cohérent de son territoire, œuvre pour la vitalité de sa collectivité, entretient et renforce ses équipements et ses infrastructures et fournit les services municipaux de qualité.

Pour ce faire, elle s'appuie sur une vision à long terme qu'elle se donne et dont elle s'efforce de suivre. La vision retenue par les acteurs lors de l'atelier de planification est la suivante : **« Contribuer à créer des conditions favorables au développement socio-économique tout en préservant les ressources naturelles pour un développement durable à l'horizon 2030 ».**

3.3. Objectifs et axes stratégiques

A partir de l'analyse des contraintes et des potentialités de la commune, et tenant compte de la vision à l'horizon 2030, les objectifs suivants sont fixés pour la période de 2014 à 2018.

3.3.1. Objectif global

L'objectif global du PCD est le suivant : **« Promouvoir et accélérer le développement économique et social de la commune ».**

3.3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du PCD sont les suivants :

- OS1 : Renforcer les services sociaux de base (eau potable, éducation, santé) dans la commune et améliorer leur accès aux populations ;
- OS2 : Accroître le revenu des populations à travers l'amélioration des productions agropastorales et la diversification des sources de revenus ;

- OS3 : Améliorer le cadre de vie environnemental et social des populations à travers le renforcement de la végétation, l'aménagement de l'espace de l'habitat, l'assainissement et la promotion culturelle et sportive ;
- OS4 : Améliorer les échanges dans la commune à travers la réalisation d'infrastructures de transport ;
- OS5 : Améliorer la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités et l'amélioration de la participation citoyenne de tous les acteurs.

3.3.3. Axes stratégiques

Les axes stratégiques retenus sont les suivants :

Axe 1 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base

Axe 2 : Renforcement du tissu économique communal

Axe 3 : Amélioration des caractéristiques écologiques de la commune

Axe 4 : Renforcement des capacités des acteurs et de la bonne gouvernance.

QUATRIEME PARTIE : PROGRAMME D' ACTIONS DE LA COMMUNE

4.1. Cadre logique du PCD

Partant des réalités actuelles de la commune dans tous les domaines clés de son développement et de la vision à long terme des acteurs locaux, le cadre logique du PCD a été élaboré. Le cadre logique dans sa logique d'intervention présente les objectifs (global et spécifiques), les résultats attendus ainsi que les activités retenues. Il présente également les indicateurs, leurs sources de vérification les hypothèses nécessaires à l'atteinte des objectifs, et résultats. Le cadre logique est présenté en annexe 1.

4.2. Programme d'actions 2014-2018 de la commune de Bousié

Le programme d'action du PCD est élaboré à l'issue des analyses et des arbitrages effectués par les acteurs locaux avec la facilitation des consultants. Ces analyses et arbitrages avec les acteurs locaux ont consisté à :

- présenter par secteur toutes les actions identifiées par la base, lesquelles devraient contribuer à lever les contraintes identifiées ;
- échanger sur la pertinence de ces actions afin de procéder aux choix des actions et à leur planification.

Toutes les actions retenues sont planifiées dans le temps (2014 à 2018) et dans l'espace (villages et secteurs). Il s'articule autour des grands volets ci-après :

Amélioration de la disponibilité d'eau potable dans la commune

Il s'agit de chercher à couvrir les besoins en eau potable à travers une meilleure valorisation des points d'eau existants, la réalisation de nouveaux forages et la réhabilitation de certains en panne, en se référant aux normes et critères nationaux. Cette amélioration tient également de l'évolution de la population d'aujourd'hui à 2018. Ce volet comprend aussi une exploitation durable de ces ressources, basée sur la dynamisation des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) afin de mieux se conformer à la nouvelle stratégie en la matière.

Amélioration de l'accès des populations à l'éducation formelle et non formelle

Ce volet vise à accroître la capacité d'accueil des élèves et apprenants, améliorer la qualité de l'enseignement et améliorer les conditions d'apprentissage dans les écoles et les centres à travers l'augmentation du nombre de salles de classe et de CPAF, l'acquisition d'équipements scolaires et l'amélioration des conditions de séjour et de travail des enseignants dans les villages.

Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé

Il s'agit de rechercher la mise en place d'infrastructures équipées et leur bonne fonctionnalité dans le domaine de la santé. Le développement de la commune dans le court, moyen et long terme nécessite un capital humain sain, qualifié, capable de contribuer efficacement aux actions de développement. Ce volet vise aussi la prise en compte du VIH/Sida à travers la sensibilisation, le dépistage suivi de l'appui à la prise en charge des personnes affectées et infectées.

Amélioration des revenus des productions agropastorales

L'une des caractéristiques de la commune reste la forte pression sur les ressources naturelles, liée aux systèmes de production extensifs et dégradants, mais aussi aux effets des changements climatiques. Ce volet vise l'amélioration de la productivité de ces activités à travers la préservation et le renforcement du capital de production, mais aussi à travers le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs.

Diversification des sources de revenu et d'employabilité de la population

La population jeune et femme de la commune est peu productive en saison sèche. Il s'agit, au titre de ce volet, de promouvoir le commerce et les AGR aux fins d'améliorer l'employabilité de la population active surtout en saison sèche et faciliter les échanges commerciaux pour accroître les revenus monétaires surtout des femmes et des jeunes et ainsi améliorer l'économie familiale et contribuer à freiner l'exode.

Améliorer la diversité biologique dans la commune

Les ressources forestières sont en dégradation accélérée dans la commune en raison des effets combinés aussi bien des facteurs anthropiques (exploitation non durable) que naturels (changements climatiques). Ce volet vise à préserver et à restaurer les ressources forestières à travers l'adoption des bonnes pratiques par la population comme corolaire des actions de sensibilisation, mais aussi à travers des actions de reboisement et de protection des plants.

Amélioration du bien-être de la population

Ce volet cherche à promouvoir le bien-être des habitants de la commune. Ceci, en améliorant le cadre de vie et l'hygiène, l'assainissement, la sécurité des personnes et des biens et par la promotion des activités d'expression et de valorisation de la culture sportive.

Amélioration du désenclavement et des échanges dans la commune

Il s'agit de renforcer les échanges dans la commune en toute saison en améliorant les échanges, l'accessibilité des villages au chef-lieu de la commune, et en facilitant la circulation entre les secteurs de la ville de Boussé.

Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et administratives de la commune

Il s'agit d'améliorer la capacité des élus locaux et de l'administration communale à jouer efficacement leurs rôles vis-à-vis de la population dans leur responsabilité de conduite des actions de développement. Ceci nécessite le renforcement des capacités des acteurs concernés, tant au niveau institutionnel, organisationnel, technique que administratif.

Amélioration de la participation de tous les acteurs au développement de la commune

La mise en œuvre des actions de développement du plan nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs. Il est donc indispensable que les jeunes et les femmes soient sensibilisés et outillés en vue de jouer efficacement leur rôle dans la mise en œuvre des actions du PCD.

Le programme d'action prioritaire est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 54 : Programme des activités prioritaires de la commune de Boussé pour la période 2014-2018

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
Axe1: Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base					986 430						21 105	965 325
R1.1 : L'accès des populations à l'eau potable amélioré												
A1.1.1 Réaliser des forages	Golmidou Goundrin Kaonghin Kinana Koui Laogo Likinkelsé Sandogo Sao	15	Nouveau forage	7 500	112 500	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500	2 250	110 250
A1.1.2 Réhabiliter des forages	Golmidou Goundrin Kaonghin Kinana	6	Forage réhabilité	1 500	9 000	1 500	3 000	3 000	1 500	0	240	8 760
A1.1.3 Créer 3 bornes-fontaines	Secteur 2	3	Borne-fontaine	PM			X					
A1.1.4 Créer un magasin de pièces détachées de forage	Boussé	1	Magasin	5 000	5 000			5 000			4 000	1 000
A1.1.5 Réaliser un AEPS	Sao	1	AEPS	175 000	175 000		175 000				1 000	174 000
A1.1.6 Recycler les AUE	Commune	21	Session	180	3 780				1 800	1 980	0	3 780
A1.1.7 Recycler les maintenanciers de pompes	Commune	2	Session	500	1 000		500			500	0	1 000
R1.2 : L'accès des populations à l'éducation est amélioré												
A1.2.1 Construire et équiper des salles de classe												

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
<i>Primaire</i>	Boussé Gasma Goala Golmidou Kaonghin Koui Kourian Sandogo Sao	39	Classe	5 000	195 000	40 000	40 000	40 000	40 000	35 000	3 900	191 100
<i>Secondaire</i>	Boussé	5	Classe	5 000	25 000		25 000				500	24 500
A1.2.2 Construire et équiper 1 CEG	Koui	1	CEG	30 000	30 000	30 000					500	29 500
A1.2.3 Construire et équiper des CPAF	Gasma Goala Secteur 2 Secteur 3 Kinana	5	CPAF	5 000	25 000			15 000	10 000		500	24 500
A1.2.4 Equiper les écoles en tables-bancs												
<i>Primaire</i>	Guesna Koui Laogo Sao Secteur 5	250	Table-banc	40	10 000	5 000	5 000				0	10 000
<i>Secondaire</i>	Boussé	150	Table-banc	40	6 000	6 000					0	6 000
A1.2.5 Construire des logements pour enseignants du primaire	Golmidou Kaonghin Koui Kourian Laogo Yargo Boussé	14	Logement	5 500	77 000		27 500	27 500	22 000		1 400	75 600
A1.2.6 Réhabiliter des logements pour enseignants du primaire	Likinkelsé Sao Boussé	5	Logement réhabilité	2 000	10 000	6 000	4 000				250	9 750
A1.2.7 Réaliser des forages pour les écoles												

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
<i>Primaire</i>	Goala Goundrin Kaonghin Kinana Laogo Boussé	7	Forage	7 500	52 500		37 500	15 000			1 050	51 450
<i>Secondaire</i>	Boussé	2	Forage	7 500	15 000		15 000				300	14 700
A1.2.8 Construire des latrines institutionnelles	Golmidou Kaonghin Koui Likinkelsé Sandogo Sao Boussé	10	Latrine VIP	600	6 000	1 200	2 400	2 400			100	5 900
A1.2.9 Doter des écoles de système d'éclairage	Golmidou Guesna Koui Laogo Silmiougou Yargo	6	Système éclairage solaire	1 500	9 000		3 000	3 000	3 000		300	8 700
A1.2.10 Construire l'inspection (CEB Boussé2)	Boussé	1	Inspection	10 000	10 000			10 000			250	9 750
A1.2.11 Dynamiser les COGES (APE) des écoles	Commune	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A1.2.12 Sensibiliser les parents sur l'importance du suivi des élèves	Commune	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A1.2.13 Acquérir 750 manuels toutes disciplines confondues (secondaire)	Boussé	750	Manuel	5	3 750		3 750				0	3 750
A1.2.14 Doter le LM en bibliothèque	Boussé	1	Bibliothèque	10 000	10 000				10 000		250	9 750
A1.2.15 Equiper le LM en mobiliers de bureau	Boussé	1	Lot mobiliers	5 000	5 000		5 000				200	4 800
A1.2.16 Equiper le LM en matériel informatique	Boussé	1	Lot matériels informatiq	5 000	5 000		5 000				200	4 800
A1.2.17 Electrifier le CEEP de Boussé	Boussé	1	Installation SONABEL	1 000	1 000	1 000					100	900
A1.2.18 Raccorder le CEEP de Boussé à	Boussé	1	Installation	200	200	200					20	180

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
l'ONEA			ONEA									
A1.2.19 Appuyer le CEEP en vivres et en matériels didactiques	Boussé											
<i>Vivres</i>		5	Appui annuel	200	1 000	200	200	200	200	200	100	900
<i>Matériels didactiques</i>		1	Lot matériel didactique	200	200		200				0	200
A1.2.20 Organiser des émissions radio sur les avantages du préscolaire	Boussé	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
R1.3 : L'accès des populations à la santé est amélioré												
A1.3.1 Construire un CSPS	Secteur 5	1	CSPS	65 000	65 000					65 000	650	64 350
A1.3.2 Construire des logements pour infirmiers	Golmidou Guesna Koui Kourian Sandogo Sao	6	Logement	5 500	33 000			11 000	11 000	11 000	600	32 400
A1.3.3 Réhabiliter des logements pour infirmiers	Guesna Kourian	2	Logement réhabilité	2 000	4 000		4 000				100	3 900
A1.3.4 Construire 1 incinérateur	Sandogo	1	Incinérateur	650	650	650					20	630
A1.3.5 Réhabiliter des incinérateurs	Golmidou Guesna Koui Kourian Sao	5	Incinérateur réhabilité	200	1 000	1 000					50	950
A1.3.6 Réhabiliter des maternités	Gasma Goundrin Kourian	3	Maternité réhabilitée	3 000	9 000				9 000		225	8 775

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER	
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018			
A1.3.7 Construire des fosses à cendre	Boussé Gasma Guesna Golmidou Kaonghin Koui Kourian Likinkelsé Sandogo Sao	10	Fosse à cendre	200	2 000	2 000						100	1 900
A1.3.8 Construire des dépôts /MEG	Golmidou Guesna Koui Sandogo Sao	5	Dépôt MEG	3 000	15 000			6 000	6 000	3 000		250	14 750
A1.3.9 Doter des CSPS de système d'éclairage	Golmidou Guesna Kaonghin Koui Sandogo	5	Système éclairage solaire	1 500	7 500		7 500					250	7 250
A1.3.10 Réaliser des latrines institutionnelles	Golmidou Guesna Kaonghin Koui Sandogo	5	Latrine institutionnelle	600	3 000			3 000				50	2 950
A1.3.11 Renforcer les capacités des acteurs en matière de partage des coûts et des gros risques (CSPS)	Boussé Gasma Guesna Golmidou Kaonghin Koui Kourian Likinkelsé Sandogo Sao	10	Session	100	1 000		1 000					0	1 000
A1.3.12 Doter la commune d'un corbillard	Boussé	1	Corbillard	10 000	10 000	10 000						500	9 500
A1.3.13 Equiper les CSPS en	Boussé	1	Ambulance	15 000	15 000	15 000						750	14 250

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
ambulance												
A1.3.14 Acquérir du matériel médico-technique	Golmidou Guesna Kaonghin Koui Sandogo	5	Lot matériel médico-technique	1 500	7 500				3 000	4 500	150	7 350
A1.3.15 Renforcer le personnel des CSPS	Commune	2	Plaidoyer	50	100	50			50		0	100
A1.3.16 Appuyer les OSC pour la prise en charge des PVVIH/SIDA	Commune	3	Forfait	500	1 500		1 500				0	1 500
A1.3.17 Appuyer les formations sanitaires pour les dépistages et l'appui aux personnes affectées et infectées par le VIH/SIDA	Commune	5	Session sensibilisation	1 000	5 000		5 000				0	5 000
A1.3.18 Assurer l'inspection sanitaire dans les restaurants et débits de boisson (1 fois par semestre)	Commune	10	Sortie d'inspection	100	1 000	200	200	200	200	200	0	1 000
A1.3.19 Acquérir des intrants pour le contrôle de la qualité et le traitement des eaux de boisson	Commune	1	Lot intrant contrôle	500	500	500					0	500
A1.3.20 Contrôler la qualité de l'eau de boisson	Commune	10	Sortie de contrôle	100	1 000	200	200	200	200	200	0	1 000
Axe 2 : Renforcement du tissu économique communal					314 100						28 400	285 700
R2.1 : Les productions agricoles et pastorales se sont accrues												
A2.1.1 Former les producteurs en technique de production (fosses fumières, zaï, CES-DRS, agroforesterie)	Commune	10	Session de formation	500	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0	5 000
A2.1.2 Appuyer l'acquisition d'intrants (semences, engrais)	Commune	5	Plaidoyer	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A2.1.3 Mener des études sur la faisabilité de barrages dans la commune	Commune	1	Etude	5 000	5 000				5 000		0	5 000
A2.1.4 Réhabiliter le barrage de Golmidou	Golmidou	1	Barrage réhabilité	50 000	50 000			50 000			1 000	49 000

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
A2.1.5 Equiper les producteurs en tracteurs (1)	Boussé	1	Tracteur	10 000	10 000		10 000				8 000	2 000
A2.1.6 Réaliser des fosses fumières	Commune	150	Fosse fumière	30	4 500	900	900	900	900	900	750	3 750
A2.1.7 Réaliser des cordons pierreux	Likenkelsé Golmidou Sao Silmiougou Gasma Guesna Kaonghin Goundrin Kiendpalogo	450	Ha	62	27 900	5 580	5 580	5 580	5 580	5 580	2 250	25 650
A2.1.8 Aménager des bas-fonds	Kiedpalogo Yargo Secteur 2	30	Ha	720	21 600			7 200	7 200	7 200	600	21 000
A2.1.9 Aménager des sites maraîchers	Kinana Secteur 2	2	Site maraîcher	5 000	10 000			5 000	5 000		600	9 400
A2.1.10 Réaliser 2 boulis	Commune	2	Bouli	20 000	40 000		20 000			20 000	1 000	39 000
A2.1.11 Construire des parcs de vaccination	Sao Silmiougou	2	Parc vaccination	6 000	12 000			6 000	6 000		600	11 400
A2.1.12 Former les éleveurs en technique de coupe et conservation du fourrage naturel	Commune	10	Session de formation	500	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0	5 000
A2.1.13 Construire un magasin de SPAI	Boussé	1	Magasin	5 000	5 000					5 000	4 000	1 000
A2.1.14 Former/sensibiliser les bouchers sur les zoonoses	Commune	2	Session de formation	200	400		200			200	0	400
R2.2 : La diversification de l'emploi et des activités économiques sont promues												
A2.2.1 Poursuivre et achever la construction du marché central de Boussé (16 boutiques par an)	Boussé	80	Boutique	1 000	80 000	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	8 000	72 000
A2.2.2 Sensibiliser la population sur le civisme fiscal	Commune	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
A2.2.3 Aménager des marchés dans les villages	Kaonghin Koui Sao	3	Marché aménagé	2 000	6 000			2 000	2 000	2 000	600	5 400
A2.2.4 Construire une auberge communale	Boussé	1	Auberge	20 000	20 000				20 000		1 000	19 000
A2.2.5 Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources financières et matérielles	Commune	1	Plan mobilisation	2 000	2 000	2 000					0	2 000
A2.2.6 Mener une étude sur le potentiel économique de la commune	Commune	1	Etude	5 000	5 000		5 000				0	5 000
A2.2.7 Sensibiliser la jeunesse sur les opportunités d'emplois	Commune	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A2.2.8 Aménager un espace de diffusion de l'information sur l'emploi	Boussé	1	Panneau affichage	200	200		200				0	200
A2.2.9 Encourager l'initiative privée pour la construction d'une 2e station service	Boussé	2	Message radio	50	100	50	50				0	100
A2.2.10 Soutenir le développement des AGR au profit des femmes	Boussé	3	Plaidoyer	50	150	50		50		50	0	150
A2.2.11 Former les jeunes en embouche	Boussé	5	Session de formation	200	1 000	200	200	200	200	200	0	1 000
A2.2.12 Identifier et aménager des sites touristiques dans la commune (mare aux crocodiles sacrés)	Commune	1	Prospection	2 500	2 500				2 500		0	2 500
Axe 3 : Amélioration des caractéristiques écologiques de la commune					181 550						7 100	174 450
R3.1 : Les ressources ligneuses sont restaurées et protégées												
A3.1.1 Installer des pépinières	Commune	5	Pépinière	1 250	6 250		2 500		3 750		0	6 250
A3.1.2 Encourager les reboisements réguliers et la protection des plants	Commune	5	Sorties de suivi	100	500	100	100	100	100	100	0	500
A3.1.3 Sensibiliser la population sur l'importance des foyers améliorés	Commune	10	Session de démonstrat	200	2 000	400	400	400	400	400	0	2 000

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
A3.1.4 Former les femmes en technique de construction et d'utilisation des foyers améliorés	Commune	5	Session de formation	500	2 500	500	500	500	500	500	0	2 500
A3.1.5 Sensibiliser la population sur la divagation des animaux	Commune	10	Emission radio	50	500	100	100	100	100	100	0	500
R3.2 : Le cadre de vie et le bien-être de la population sont améliorés												
A3.2.1 Eclairer les rues (lampadaires sur 3 km)	Boussé	3	Km de route éclairée	PM								
A3.2.2 Reprendre les activités de lotissement	Boussé	1	Zone lotie	PM				X				
A3.2.3 Aménager des terrains de sport dans les villages	Commune	5	Terrain de sport aménagé	200	1 000	200	200	200	200	200	100	900
A3.2.4 Réaliser un plateau omnisport	Boussé	1	Plateau omnisport	5 000	5 000				5 000		250	4 750
A3.2.5 Organiser des compétitions de sports et de loisirs (coupe du Maire)	Boussé	5	Compétition sportive	2 000	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	500	9 500
A3.2.6 Plaider pour l'affectation d'un agent d'action social au profit de la mairie	Boussé	2	Sortie de plaidoyer	50	100	50	50				0	100
A3.2.7 Doter la jeunesse d'un local	Boussé	1	Bâtiment	5 000	5 000					5 000	200	4 800
A3.2.8 Sensibiliser la population pour une bonne collaboration avec les forces de l'ordre	Boussé	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A3.2.9 Mettre en place et rendre fonctionnel Les CLS et ILS	Commune	21	Sortie d'installati	50	1 050	500	550				0	1 050
A3.2.10 Sensibiliser les populations sur le code de la route et sur le civisme	Commune	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A3.2.11 Plaider pour l'équipement de la police nationale en matériel roulant et carburant	Boussé	2	Sortie de plaidoyer	50	100	50			50		0	100
A3.2.12 Construire des latrines familiales	Commune	800	Latrine familiale	140	112 000	22 400	22 400	22 400	22 400	22 400	4 800	107 200

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
R4.1 : Des pistes et ouvrages de franchissement sont construits												
A4.1.1 Goudronner trois km de route	Boussé	3	Km de route goudronnée	PM								
A4.1.2 Réaliser des ralentisseurs sur la RN2	Boussé	5	Ralentisseur	PM								
A4.1.3 Construire une gare routière	Boussé	1	Gare routière	20 000	20 000				20 000		500	19 500
A4.1.4 Aménager l'axe Laye-Sao et l'axe Laye-Kaonghin	Commune	10	km de piste aménagée	1 000	10 000		5 000			5 000	500	9 500
A4.1.5 Construire un ouvrage de franchissement (secteur 1 entre lycée municipal et Eglise catholique)	Boussé	1	Ouvrage de franchissement	5 000	5 000				5 000		250	4 750
A4.1.6 Plaider auprès du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) pour le calibrage de la radio locale (éviter qu'elle brouille le signal de la TNB et autres radios)	Boussé	1	Sortie de plaidoyer	50	50	50					0	50
Axe 4 : Renforcement des capacités des acteurs et de la bonne gouvernance					60 687,5						450	60 237,5
R5.1 : Les capacités de la mairie et des élus locaux sont améliorées												
A5.1.1 Recruter du personnel au profit de la mairie (agent de liaison, technicien en génie civile)	Boussé	2	Recrutement	1 500	3 000		3 000				0	3 000
A5.1.2 Renforcer les capacités des conseillers sur leur rôle, l'organisation et le fonctionnement de la commune et des services de la mairie ainsi que sur la législation des collectivités territoriales	Boussé	1	Session de formation	4 000	4 000		4 000				0	4 000

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
A5.1.3 Renforcer les capacités du maire et de ses adjoints sur l'état civil, le fonctionnement de la commune, les attributions du maire et de ses adjoints et celles du SG, la délégation de service, le fonctionnement des commissions permanentes	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000					0	1 000
A5.1.4 Renforcer les capacités des officiers d'état civil et des agents des centres secondaires sur la gestion de l'état civil	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000					0	1 000
A5.1.5 Renforcer les capacités de la secrétaire sur les techniques de secrétariat	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000					0	1 000
A5.1.6 Former l'agent d'état civil en informatique	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000					0	1 000
A5.1.7 Renforcer les capacités du comptable, du SG sur la gestion financière et les procédures d'élaboration de budget	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000					0	1 000
A5.1.8 Renforcer les capacités du comptable sur la gestion financière et comptable des collectivités territoriales	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000					0	1 000
A5.1.9 Renforcer les capacités de l'agent domanial en gestion des affaires domaniales	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000		1 000				0	1 000
A5.1.10 Elaborer un plan de formation des agents	Boussé	1	Plan de formation	1 000	1 000			1 000			0	1 000
A5.1.11 Former le SG et le comptable sur les procédures de passation des marchés	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000		1 000				0	1 000
A5.1.12 Recycler le comptable en élaboration et exécution du budget	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000					1 000	0	1 000

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
A5.1.13 Organiser 10 fora publics sur la décentralisation, le rôle des acteurs et la participation citoyennes au profit des CVD	Commune	10	Forum	125	1 250	250	250	250	250	250	0	1 250
A5.1.14 Former les CVD en technique de négociation et de recherche de financement	Boussé	1	Session de formation	1 672,5	1 672,5	1 672,5					0	1 672,5
A5.1.15 Former les CVD en décentralisation et rôle des acteurs	Boussé	1	Session de formation	1 042,5	1 042,5		1 042,5				0	1 042,5
A5.1.16 Former les CVD en participation citoyenne et rôle des élus locaux	Boussé	1	Session de formation	1 042,5	1 042,5		1 042,5				0	1 042,5
A5.1.17 Former les CVD sur la vie associative	Boussé	1	Session de formation	1 042,5	1 042,5			1 042,5			0	1 042,5
A5.1.18 Former les CVD en gestion des infrastructures communautaires	Boussé	1	Session de formation	1 672,5	1 672,5			1 672,5			0	1 672,5
A5.1.19 Former les CVD en techniques d'archivages	Boussé	1	Session de formation	1 042,5	1 042,5				1 042,5		0	1 042,5
A5.1.20 Former les CVD sur les outils de gestion simplifiée	Boussé	1	Session de formation	1 672,5	1 672,5				1 672,5		0	1 672,5
A5.1.21 Renforcer l'équipement de la mairie (mobilier, logiciel, matériel informatique, moyens roulant)	Boussé	1	Lot d'équipem.	15 000	15 000	5 000			10 000		0	15 000
R5.2 : La participation des différents acteurs locaux au développement socio-économique de la commune est améliorée												
A5.2.1 Former les femmes en leadership	Boussé	1	Session de formation	4 000	4 000			4 000			0	4 000
A5.2.2 Sensibiliser les femmes sur les thèmes du 8 mars	Boussé	5	Emission radio	50	250	50	50	50	50	50	0	250
A5.2.3 Réhabiliter et électrifier la maison de la femme	Boussé											0
<i>Réhabilitation</i>		1	Maison réhabilité	3 000	3 000				3 000		150	2 850

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION					APPORT LOCAL	FIN A RECHER
				Unit.	Total	2014	2015	2016	2017	2018		
<i>Electrification</i>		1	Electrificat SONABEL	1 000	1 000				1 000		50	950
A5.2.4 Construire des centres d'activités féminines (Sao, Kaonghin)	Kaonghin Sao	2	Centre féminin	5 000	10 000				5 000	5 000	250	9 750
TOTAL GENERAL					1 542 767,5						57 055,0	1 485 712,5

Source : CEF COD – Février 2014

Tableau 55 : Récapitulatif du programme d'actions 2014-2018

Axes	Contribution locale	Financement à rechercher	Coût total	Pourcentage (%)
Axe stratégique 1	21 105 000	965 325 000	986 430 000	63,94%
Axe stratégique 2	28 400 000	285 700 000	314 100 000	20,36%
Axe stratégique 3	7 100 000	174 450 000	181 550 000	11,77%
Axe stratégique 4	450 000	60 237 500	60 687 500	3,93%
TOTAL	57 055 000	1 485 712 500	1 542 767 500	100,00%
Pourcentage (%)	3,70%	96,30%	100,00%	

Source : CEF COD – Février 2014

L'évaluation financière du PCD indique un montant global de 1 542 767 500 FCFA sur cinq (5) ans. Ce montant représente 2 fois le montant total des investissements (749 550 778 FCFA) des cinq (5) dernières années. La clé de répartition des différentes contributions donne 3,70% de contribution locale et 96,30% à rechercher auprès des partenaires financiers.

L'accent est mis sur les besoins sociaux de la commune avec 63,94% des investissements et l'amélioration du tissu économique de la commune avec 20,36% du montant des investissements.

4.3. Programme d'actions prioritaires 2014 de la commune de Boussé

La frange de la première année de mise en œuvre du programme d'action est présentée dans le tableau ci après.

Tableau 56 : Programme des activités prioritaires de la commune de Boussé pour l'année 2014

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
Axe1: Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base					143 350					3 600	139 750
R1.1 : L'accès des populations à l'eau potable amélioré											
A1.1.1 Réaliser des forages	Golmidou Goundrin Kaonghin Kinana Koui Laogo Likinkelsé Sandogo Sao	3	Nouveau forage	7 500	22 500	0			22 500	450	22 050
A1.1.2 Réhabiliter des forages	Golmidou Goundrin Kaonghin Kinana	1	Forage réhabilité	1 500	1 500	0			1 500	40	1 460
R1.2 : L'accès des populations à l'éducation est amélioré											
A1.2.1 Construire et équiper des salles de classe											
<i>Primaire</i>	Boussé Gasma Goala Golmidou Kaonghin Koui Kourian Sandogo Sao	8	Classe	5 000	40 000	0		40 000		800	39 200
A1.2.2 Construire et équiper 1 CEG	Koui	1	CEG	30 000	30 000	0		30 000		500	29 500
A1.2.4 Equiper les écoles en tables-bancs											

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
<i>Primaire</i>	Guesna Koui Laogo Sao Secteur 5	125	Table-banc	40	5 000	0		5 000		0	5 000
<i>Secondaire</i>	Boussé	150	Table-banc	40	6 000	0		6 000		0	6 000
A1.2.6 Réhabiliter des logements pour enseignants du primaire	Likinkelsé Sao Boussé	3	Logement réhabilité	2 000	6 000	0		6 000		150	5 850
A1.2.8 Construire des latrines institutionnelles	Golmidou Kaonghin Koui Likinkelsé Sandogo Sao Boussé	2	Latrine VIP	600	1 200	0	1 200			20	1 180
A1.2.11 Dynamiser les COGES (APE) des écoles	Commune	1	Emission radio	50	50	0			50	0	50
A1.2.12 Sensibiliser les parents sur l'importance du suivi des élèves	Commune	1	Emission radio	50	50	0			50	0	50
A1.2.17 Electrifier le CEEP de Boussé	Boussé	1	Installation SONABEL	1 000	1 000	0		1 000		100	900
A1.2.18 Raccorder le CEEP de Boussé à l'ONEA	Boussé	1	Installation ONEA	200	200	0	200			20	180
A1.2.19 Appuyer le CEEP en vivres et en matériels didactiques	Boussé										
<i>Vivres</i>		1	Appui annuel	200	200	0			200	100	100
A1.2.20 Organiser des émissions radio sur les avantages du préscolaire	Boussé	1	Emission radio	50	50	0		50		0	50
R1.3 : L'accès des populations à la santé est amélioré											
A1.3.4 Construire 1 incinérateur	Sandogo	1	Incinérateur	650	650	650				20	630

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
A1.3.5 Réhabiliter des incinérateurs	Golmidou Guesna Koui Kourian Sao	5	Incinérateur réhabilité	200	1 000	0		1 000		50	950
A1.3.7 Construire des fosses à cendre	Boussé Gasma Guesna Golmidou Kaonghin Koui Kourian Likinkelsé Sandogo Sao	10	Fosse à cendre	200	2 000	0		2 000		100	1 900
A1.3.12 Doter la commune d'un corbillard	Boussé	1	Corbillard	10 000	10 000	0			10 000	500	9 500
A1.3.13 Equiper les CSPS en ambulance	Boussé	1	Ambulance	15 000	15 000	0		15 000		750	14 250
A1.3.15 Renforcer le personnel des CSPS	Commune	1	Plaidoyer	50	50	50				0	50
A1.3.18 Assurer l'inspection sanitaire dans les restaurants et débits de boisson (1 fois par semestre)	Commune	2	Sortie d'inspection	100	200	0	100		100	0	200
A1.3.19 Acquérir des intrants pour le contrôle de la qualité et le traitement des eaux de boisson	Commune	1	Lot intrant contrôle	500	500	500				0	500
A1.3.20 Contrôler la qualité de l'eau de boisson	Commune	2	Sortie de contrôle	100	200	0	100		100	0	200
Axe 2 : Renforcement du tissu économique communal					26 930					2 200	24 730
R2.1 : Les productions agricoles et pastorales se sont accrues											
A2.1.1 Former les producteurs en technique de production (fosses fumières, zaï, CES-DRS, agroforesterie)	Commune	2	Session de formation	500	1 000	0			1 000	0	1 000
A2.1.2 Appuyer l'acquisition d'intrants (semences, engrais)	Commune	1	Plaidoyer	50	50	0	50			0	50

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
A2.1.6 Réaliser des fosses fumières	Commune	30	Fosse fumière	30	900	0			900	150	750
A2.1.7 Réaliser des cordons pierreux	Likenkélé Golmidou Sao Silmouougou Gasma Guesna Kaonghin Goundrin Kiendpalogo	90	Ha	62	5 580	1 240	4 340			450	5 130
A2.1.12 Former les éleveurs en technique de coupe et conservation du fourrage naturel	Commune	2	Session de formation	500	1 000	0		1 000		0	1 000
R2.2 : La diversification de l'emploi et des activités économiques sont promues											
A2.2.1 Poursuivre et achever la construction du marché central de Bouslé (16 boutiques par an)	Bouslé	16	Boutique	1 000	16 000	0		16 000		1 600	14 400
A2.2.2 Sensibiliser la population sur le civisme fiscal	Commune	1	Emission radio	50	50	0	50			0	50
A2.2.5 Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources financières et matérielles	Commune	1	Plan mobilisation	2 000	2 000	0	2 000			0	2 000
A2.2.7 Sensibiliser la jeunesse sur les opportunités d'emplois	Commune	1	Emission radio	50	50	0	50			0	50
A2.2.9 Encourager l'initiative privée pour la construction d'une 2e station service	Bouslé	1	Message radio	50	50	0			50	0	50
A2.2.10 Soutenir le développement des AGR au profit des femmes	Bouslé	1	Plaidoyer	50	50	0			50	0	50
A2.2.11 Former les jeunes en embouche	Bouslé	1	Session de formation	200	200	0	200			0	200

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
Axe 3 : Amélioration des caractéristiques écologiques de la commune					26 450					1 080	25 370
R3.1 : Les ressources ligneuses sont restaurées et protégées											
A3.1.2 Encourager les reboisements réguliers et la protection des plants	Commune	1	Sorties de suivi	100	100	0		100		0	100
A3.1.3 Sensibiliser la population sur l'importance des foyers améliorés	Commune	2	Session de démonstrat	200	400	0	200		200	0	400
A3.1.4 Former les femmes en technique de construction et d'utilisation des foyers améliorés	Commune	1	Session de formation	500	500	0			500	0	500
A3.1.5 Sensibiliser la population sur la divagation des animaux	Commune	2	Emission radio	50	100	0	50		50	0	100
R3.2 : Le cadre de vie et le bien-être de la population sont améliorés											
A3.2.3 Aménager des terrains de sport dans les villages	Commune	1	Terrain de sport aménagé	200	200	0	200			20	180
A3.2.5 Organiser des compétitions de sports et de loisirs (coupe du Maire)	Boussé	1	Compétition sportive	2 000	2 000	0		2 000		100	1 900
A3.2.6 Plaider pour l'affectation d'un agent d'action social au profit de la mairie	Boussé	1	Sortie de plaidoyer	50	50	50				0	50
A3.2.8 Sensibiliser la population pour une bonne collaboration avec les forces de l'ordre	Boussé	1	Emission radio	50	50	50				0	50
A3.2.9 Mettre en place et rendre fonctionnel Les CLS et ILS	Commune	10	Sortie d'installation	50	500	0	250		250	0	500
A3.2.10 Sensibiliser les populations sur le code de la route et sur le civisme	Commune	1	Emission radio	50	50	0	50			0	50
A3.2.11 Plaider pour l'équipement de la police nationale en matériel roulant et carburant	Boussé	1	Sortie de plaidoyer	50	50	50				0	50
A3.2.12 Construire des latrines familiales	Commune	160	Latrine familiale	140	22 400	0	11 200		11 200	960	21 440

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
R4.1 : Des pistes et ouvrages de franchissement sont construits											
A4.1.6 Plaider auprès du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) pour le calibrage de la radio locale (éviter qu'elle brouille le signal de la TNB et autres radios)	Boussé	1	Sortie de plaidoyer	50	50	50				0	50
Axe 4 : Renforcement des capacités des acteurs et de la bonne gouvernance					12 972,5					0	12 972,5
R5.1 : Les capacités de la mairie et des élus locaux sont améliorées											
A5.1.3 Renforcer les capacités du maire et de ses adjoints sur l'état civil, le fonctionnement de la commune, les attributions du maire et de ses adjoints et celles du SG, la délégation de service, le fonctionnement des commissions permanentes	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	0			1 000	0	1 000
A5.1.4 Renforcer les capacités des officiers d'état civil et des agents des centres secondaires sur la gestion de l'état civil	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000				0	1 000
A5.1.5 Renforcer les capacités de la secrétaire sur les techniques de secrétariat	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	0	1 000			0	1 000
A5.1.6 Former l'agent d'état civil en informatique	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	1 000				0	1 000
A5.1.7 Renforcer les capacités du comptable, du SG sur la gestion financière et les procédures d'élaboration de budget	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	0			1 000	0	1 000
A5.1.8 Renforcer les capacités du comptable sur la gestion financière et comptable des collectivités territoriales	Boussé	1	Session de formation	1 000	1 000	0	1 000			0	1 000
A5.1.13 Organiser 10 fora publics sur la décentralisation, le rôle des acteurs et la participation citoyennes au profit des CVD	Commune	10	Forum	125	250				250	0	250
A5.1.14 Former les CVD en technique de négociation et de recherche de financement	Boussé	1	Session de formation	1672,5	1 672,5				1 672,5	0	1 672,5

INTITULE Axes / Résultats / Activités	LOCALIS.	QTE	UNITE	COUTS (x1000)		PROGRAMMATION				APPORT LOCAL	FINANCEM. A RECHER.
				Unitaire	Total	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim		
A5.1.21 Renforcer l'équipement de la mairie (mobilier, logiciel, matériel informatique, moyens roulant)	Boussé	1	Lot d'équipement	5 000	5 000			5 000		0	5 000
											0
R5.2 : La participation des différents acteurs locaux au développement socio-économique de la commune est améliorée											0
A5.2.2 Sensibiliser les femmes sur les thèmes du 8 mars	Boussé	1	Emission radio	50	50	50				0	50
TOTAL GENERAL					209 702,5					6 880,0	202 822,5

Source : CEFCOD - Février 2014

Tableau 57 : Récapitulatif du programme d'actions pour la première année

Axes	Contribution locale	Financement à rechercher	Coût total	Pourcentage (%)
Axe stratégique 1	3 600 000	139 750 000	143 350 000	68,36%
Axe stratégique 2	2 200 000	24 730 000	26 930 000	12,84%
Axe stratégique 3	1 080 000	25 370 000	26 450 000	12,61%
Axe stratégique 4	0	12 972 500	12 972 500	6,19%
TOTAL	6 880 000	202 822 500	209 702 500	100,00%
Pourcentage (%)	3,28%	96,72%	100,00%	

Source : CEFCOD – Février 2014

Le montant global des investissements de la première année du Plan est estimé à 209 702 500 FCFA dont 3,28% de contribution locale et 96,72% du financement à rechercher.

La priorité est orientée vers l'axe 1 qui vise à améliorer les services sociaux de base. Le montant alloué à cet axe représente 68,36% du montant du Plan de la première année.

CINQUIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

5.1. Dispositif organisationnel et institutionnel

5.1.1. L'information des acteurs locaux et des partenaires

La diffusion de l'information sur le PCD à l'ensemble des acteurs est un facteur important d'atteinte des objectifs. Cette diffusion doit être organisée par le Conseil Municipal à l'issue de l'adoption officielle du Plan. Celle-ci peut se faire suivant deux (2) canaux à savoir :

- La communication et la sensibilisation des acteurs locaux : la mise en œuvre du plan nécessitant une participation physique et financière des populations, sa réussite exige une large campagne de sensibilisation et d'information visant à solliciter la participation des acteurs locaux et à obtenir leur engagement. Cette communication devra se faire à l'issue de l'adoption et tout au long de sa mise en œuvre. Elle doit concerner aussi bien le contenu du Plan que la mise en œuvre des activités qu'il contient et les difficultés rencontrées. Cette action doit se mener à travers :
 - des messages destinés à toute la population de la commune par le biais de la radio locale ;
 - des messages apportés par les conseillers villageois à leur population dans chaque village.
- L'organisation d'une journée de partenariat : il s'agira pour la commune de réunir (dès l'adoption du PCD) ses partenaires techniques et financiers au cours d'une rencontre de présentation du PCD dans ses objectifs, résultats attendus et activités retenues. Au cours de cette rencontre, outre la présentation détaillée du PCD, l'appui des partenaires sera sollicité pour sa mise en œuvre.

5.1.2. Le renforcement des capacités du CCCo

En vue d'assurer la participation et l'implication de tous les groupes d'acteurs ciblés dans la mise en œuvre du PCD, l'accent sera mis sur la tenue régulière du Cadre de Concertation Communal (CCCo). Ce cadre constitue un espace de dialogue entre le Conseil municipal, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, le secteur privé, les organisations professionnelles de producteurs et tous les acteurs concernés par le développement de la commune. Le renforcement du CCCo de Bousé permettra de :

- créer un espace fédérateur de concertation entre la commune et tous ses partenaires afin de promouvoir une synergie d'actions favorable au développement local ;
- promouvoir et partager la stratégie de mise en œuvre du PCD ;
- alimenter la réflexion autour des thèmes récurrents qui conditionnent la réussite d'un PCD : mobilisation du financement, participation de la population, maîtrise d'ouvrage locale effective, etc. ;
- adopter une stratégie de communication autour de l'exécution du PCD ;
- assurer la capitalisation des expériences tirées de la mise en œuvre des activités sur le terrain ;
- informer les membres sur l'état d'avancement de l'exécution du plan et sur les difficultés rencontrées.

5.1.3. Les programmations annuelles

La mise en œuvre opérationnelle du PCD nécessite une traduction périodique du plan d'action global en plans d'action annuels. Cet exercice nécessite la tenue annuelle, au cours du mois de décembre de chaque année, d'une rencontre regroupant tous les acteurs concernés. Au cours de ces rencontres, les acteurs feront, dans un premier temps, le bilan de la mise en œuvre des activités de l'année en cours. Ces bilans feront ressortir :

- le rappel des activités programmées ;
- les quantités exécutées pour chaque activité ;
- les explications des écarts entre les quantités programmées et les quantités exécutées ;
- les leçons tirées au cours de la mise en œuvre du programme annuel (mobilisation des ressources, implication des populations, recrutement des prestataires, qualité des activités réalisées, etc.).

A la suite du bilan, les acteurs feront la programmation des activités de l'année suivante en se basant sur :

- les prévisions du plan d'action global ;
- les activités programmées et non exécutées au cours des années antérieures ;
- les leçons tirées de la mise en œuvre des programmes annuels précédents.

5.1.4. Les acteurs et leurs rôles

Sur le plan organisationnel, la commune est fonctionnelle, avec à sa tête le Maire, un Conseil municipal et une administration composée de plusieurs services.

La bonne coordination technique des actions de mise en œuvre du PCD nécessite l'implication au niveau du conseil communal des trois commissions permanentes que sont :

- la commission « Affaires générales sociales, et culturelles » ;
- la commission « Affaires économiques et financières » ;
- la commission « Environnement et développement local » ;
- et la commission « Aménagement du Territoire et Gestion Foncière ».

Les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan sont :

- les populations de la commune ;
- les ressortissants de la commune ;
- le Conseil communal ;
- l'administration communale
- les Conseils Villageois de Développement (CVD) ;
- Les Organisations de la Société Civile (OSC) ;
- les organisations de producteurs ;
- l'Etat et ses structures déconcentrées ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les prestataires privés.

Le tableau suivant présente le rôle des principaux acteurs pour la mise en œuvre du PCD.

Tableau 58 : Rôle des acteurs

Acteurs	Rôles
Populations de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au financement des activités • Participation à la mise en œuvre des activités • Suivi des activités • Gestion des réalisations
Ressortissants de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au financement des activités
Conseil Communal	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un marketing social sur le Plan à l'endroit de tous les acteurs • Promotion du Plan auprès des bailleurs et des partenaires au développement • Coordination de la mise en œuvre du plan • Maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre du plan • Organisation de la concertation entre les acteurs • Suivi de la mise en œuvre du plan • Gestion des réalisations du plan
Administration communale	<ul style="list-style-type: none"> • Appui du Conseil municipal dans la mise en œuvre du plan • Appui du Conseil municipal dans le suivi de la mise en œuvre du plan • Appui du Conseil municipal dans la gestion des réalisations
Conseils villageois de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de la population • Maîtrise d'ouvrage déléguée des activités villageoises
Organisations de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des acteurs • Renforcement des capacités des acteurs • Participation à la mise en œuvre des activités
Organisation de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au financement des activités • Participation à la mise en œuvre des activités • Suivi des activités • Gestion des réalisations
Etat et ses structures déconcentrées	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis techniques et financiers • Contrôle à priori et à posteriori • Suivi technique des activités sur le terrain
Partenaires techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis financiers à l'exécution des activités • Appuis techniques aux acteurs locaux • Suivi de la mise en œuvre du plan
Prestataires privés	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des travaux • Renforcement des capacités des acteurs • Fourniture de biens et services • Maîtrise d'œuvre de certaines activités

5.2. Mobilisation des ressources

L'exécution du PCD nécessitera une mobilisation de l'ensemble de tous les acteurs. Il est donc indispensable que le conseil communal parvienne à mobiliser efficacement les ressources financières et humaines à cet effet.

5.2.1. Mobilisation des ressources financières

Les ressources financières qui serviront à la mise en œuvre des activités du plan d'action proviendront principalement de deux sources :

- Les contributions financières des bénéficiaires : Certaines activités du PCD connaîtront la participation financière des populations. Cette participation financière vise à les impliquer dans la réalisation des actions de développement et surtout, à les responsabiliser pour une meilleure gestion des investissements.
- Les appuis financiers des partenaires : Le financement extérieur sera recherché auprès des différents partenaires au développement de la commune. Les actions relevant des domaines de la gestion durable des ressources naturelles, le renforcement des capacités et les investissements socioéconomiques pourront bénéficier de subventions.

5.2.2. Mobilisation des ressources humaines

A l'instar des ressources financières, la mobilisation des ressources humaines est une nécessité pour l'atteinte des objectifs du PCD. Cette mobilisation est amorcée par la méthode participative utilisée pour l'élaboration du PCD. En effet, les populations de l'ensemble des villages ont été effectivement impliquées dans l'établissement de l'état des lieux de la commune. Elles ont également procédé à l'analyse des contraintes et potentialités et identifié les solutions aux difficultés. Cette implication effective est un facteur favorable à la mobilisation des bénéficiaires pour la mise en œuvre des activités.

Le conseil municipal devra en outre mettre en place une stratégie de communication en vue d'apporter les informations justes à la population et les amener à s'impliquer massivement dans l'exécution du PCD.

5.3. Dispositif de suivi-évaluation

La réussite de la mise en œuvre des actions du Plan est intimement liée aux mesures de suivi-évaluation. Cela suppose une programmation détaillée des actions, des différentes tâches et des responsabilités. Ainsi, le suivi-évaluation fera l'objet de rapports trimestriels. Il appartiendra au Maire de saisir dès le départ les services techniques déconcentrés compétents, pour formaliser l'appui attendu de ces services au suivi d'actions spécifiques.

L'élaboration du plan s'est fondée sur les principes de pleine responsabilisation des bénéficiaires. Cet élan de participation doit être maintenu afin de favoriser la mobilisation des ressources et l'appropriation des microprojets par les bénéficiaires pour assurer la fonctionnalité et la pérennisation des infrastructures réalisées.

Ainsi, le système de suivi-évaluation doit être participatif et simplifié. Le processus de suivi et d'évaluation du plan local de développement permettra de mesurer le niveau de progression des actions entreprises et le degré de maîtrise d'ouvrage exercée dans la mise en œuvre du plan.

5.3.1 Stratégie de suivi, de contrôle et d'exécution

Le suivi doit être rapproché et participatif et s'effectuer à deux niveaux selon la complexité de l'ouvrage :

- au niveau village, il est fait par les conseillers et le CVD qui enregistrent les résultats d'exécution et transmettent régulièrement les informations au niveau communal ;
- au niveau communal par la commission permanente dont relève l'activité qui enregistre les résultats qualitatifs et quantitatifs d'exécution et rectifie la mise en œuvre le cas échéant.

5.3.2 Dispositif prévu pour la mise en œuvre du suivi-évaluation au niveau communal

Le dispositif doit se baser sur les principes de la responsabilisation, de la concertation, de la bonne gouvernance. Il doit utiliser des outils (fiches de collecte de données) simplifiés et permettre de rendre compte des résultats de l'exécution et apprécier les effets ou retombées et favoriser la capitalisation des données d'exécution.

Elaborer chaque année un chronogramme indiquant le partage des tâches entre acteurs et leur responsabilisation pour la mise en œuvre des actions de l'année en cours.

CONCLUSION

Le Plan Communal de Développement de Boussé est un outil de planification pour le nouveau conseil municipal afin de le guider dans le choix des stratégies et plan d'actions à mettre en œuvre pour le développement de la commune. Le PCD qui est porté par le Conseil Municipal et les communautés à la base, constitue un outil de référence des investissements sur un horizon de cinq (5) ans (2014-2018).

Le diagnostic qui a constitué la première étape a identifié les contraintes et les potentialités dans chaque secteur et définit des stratégies adéquates qui permettent de pallier les insuffisances et propulser l'économie. Ainsi, l'amélioration des fondamentaux de l'économie locale et des indicateurs sociaux de la commune sont nécessaires pour y impulser une dynamique de développement durable.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de Boussé a décidé d'élaborer le présent Plan Communal de Développement (PCD), dont la vision est de « ***Contribuer à créer des conditions favorables au développement socio-économique tout en préservant les ressources naturelles pour un développement durable à l'horizon 2030*** ».

Ce Plan, élaboré de manière participative, s'inscrit dans la logique et la dynamique de développement local et est en cohérence avec les cadres d'orientation globale et programmes sectoriels exécutés dans la région. Pour cette raison, il constitue un guide pour les choix de politique socio - économique et environnementale au niveau communal.

Le coût du présent PCD est évalué à **Un milliard cinq cent quarante-deux millions sept cent soixante sept mille cinq cents (1 542 767 500) FCFA** avec une contribution locale estimée à **Cinquante-sept millions cinquante-cinq mille (57 055 000) FCFA** soit 3,70% du coût du PCD.

La réalisation de ce plan nécessitera la mobilisation de différentes ressources et permettra à la commune de jouer pleinement son rôle en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs au développement.

BIBLIOGRAPHIE

1. Guide Méthodologique de Planification locale, Comment élaborer et mettre en œuvre un plan de communal de développement – Mars 2013
2. Plan de Développement Local de la commune urbaine de Boussé (PDC) – Rapport définitif- Décembre 2007
3. Plan Communal de Développement sectoriel pour l'Approvisionnement en eau Potable et l'Assainissement de Boussé (PCD-AEPA), horizon 2010-2015 – Rapport final- Décembre 2009
4. Plan de Développement Institutionnel (PDI) 2013-2016 – Rapport final – Mars 2013
5. Plan Régional de Développement, rapport de planification final, tome 2 (PRD/PCL) – Octobre 2010
6. Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Boussé (SDAU), 2009-2014-Rapport provisoire

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique du PCD de Bouslé

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF GLOBAL			
Promouvoir et accélérer le développement économique et social de la commune	Etat et taux de changement des paramètres de base (économique, social et environnemental)	Rapports d'études d'impact	
OBJECTIFS SPECIFIQUES			
OS1 : Renforcer les services sociaux de base (eau potable, éducation, santé) dans la commune et améliorer leur accès aux populations	- Niveau de satisfaction des populations de la commune - Evolution des taux d'accès de la population aux services sociaux de base	- Rapport d'enquêtes - Rapports des services techniques compétents	Maîtrise de la démographie
OS2 : Accroître le revenu des populations à travers l'amélioration des productions agropastorales et la diversification des sources de revenus	Taux de croissance des revenus de la population	Rapport d'étude sur le revenu	Maîtrise de l'inflation
OS3 : Améliorer le cadre de vie environnemental et social des populations à travers le renforcement de la végétation, l'aménagement de l'espace de l'habitat, l'assainissement et la promotion culturelle et sportive	Niveau d'amélioration de la diversité biologique	Rapports d'études d'impact	Adoption des bonnes pratiques par la population
OS4 : Améliorer les échanges dans la commune à travers la réalisation d'infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures réalisées	Rapports de la mairie	
OS5 : Améliorer la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités et l'amélioration de la participation citoyenne de tous les acteurs	Niveau de satisfaction de la population	Rapports d'études d'impact	
RESULTATS			
R1.1 : L'accès des populations à l'eau potable amélioré	Evolution du taux de couverture des besoins de la population à l'eau potable	Rapports d'activités des services techniques	Adoption des bonnes pratiques par la population
R1.2 : L'accès des populations à l'éducation est amélioré	Evolution du taux d'accès de la population à l'éducation		Bonne fréquentation par la population
R1.3 : L'accès des populations à la santé est amélioré	Evolution du taux d'accès de la population à la santé		Bonne fréquentation par la population

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
R2.1 : Les productions agricoles et pastorales se sont accrues	Taux d'accroissement des productions agropastorales	Rapports d'activités des services techniques	Prix de vente rémunérateurs
R2.2 : La diversification de l'emploi et des activités économiques sont promues	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un appui dans le domaine des AGR	Rapports d'études	
R3.1 : Les ressources ligneuses sont restaurées et protégées	Evolution de la superficie et densité du couvert végétal	Rapports d'études	Adoption des bonnes pratiques par la population
R3.2 : Le cadre de vie et le bien-être de la population sont améliorés	Niveau de satisfaction de la population	Rapport d'enquêtes	
R4.1 : Des pistes et ouvrages de franchissement sont construits	Nombre d'axes routiers aménagés	Rapports d'activités de la mairie	
R5.1 : Les capacités de la mairie et des élus locaux sont améliorées	Niveau de satisfaction de la population	Rapport d'enquêtes	
R5.2 : La participation des différents acteurs locaux au développement socio-économique de la commune est améliorée	Taux de femmes dans les rencontres de décision et la mise en œuvre des activités	- Procès verbaux de rencontres - Rapports d'activités de la mairie	
ACTIVITES			
A1.1.1 Réaliser des forages	Nombre de forages réalisés	Rapport de la mairie	
A1.1.2 Réhabiliter des forages	Nombre de forages réhabilités	Rapport de la mairie	
A1.1.3 Créer 3 bornes-fontaines	Nombre de bornes-fontaines créées		
A1.1.4 Créer un magasin de pièces détachées de forage	Nombre de magasin créé		
A1.1.5 Réaliser un AEPS	Nombre d'AEPS réalisées	Procès-verbaux de réception	
A1.1.6 Recycler les AUE	Nombre d'AUE recyclés	Procès-verbaux de réception	
A1.1.7 Recycler les maintenanciers de pompes	Nombre de maintenanciers recyclés	Rapport de formation	
A1.2.1 Construire et équiper des salles de classe	Nombre de salles de classe construites et équipées	Procès-verbaux de réception	
A1.2.2 Construire et équiper 1 CEG	Nombre de CEG construits et équipés		
A1.2.3 Construire et équiper des CPAF	Nombre de CPAF construits et équipés		
A1.2.4 Equiper les écoles en tables-bancs	Nombre tables-bancs fournis		
A1.2.5 Construire des logements pour enseignants du primaire	Nombre de logements construits		
A1.2.6 Réhabiliter des logements pour enseignants du primaire	Nombre de logements réhabilités		
A1.2.7 Réaliser des forages pour les écoles	Nombre de forages réalisés		
A1.2.8 Construire des latrines	Nombre de latrines institutionnelles		

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
institutionnelles	construites		
A1.2.9 Doter des écoles de système d'éclairage	Nombre d'écoles éclairées		
A1.2.10 Construire l'inspection (CEB Boussé2)	Nombre de bâtiments construits		
A1.2.11 Dynamiser les COGES (APE) des écoles	Nombre de séances de sensibilisation information organisées	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.12 Sensibiliser les parents sur l'importance du suivi des élèves	Nombre de séances de sensibilisation organisées	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.13 Acquérir 750 manuels toutes disciplines confondues (secondaire)	Nombre de manuel scolaires acquis	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.14 Doter le LM en bibliothèque	Nombre de livres acquis	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.15 Equiper le LM en mobiliers de bureau	Nombre par type de meubles acquis	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.16 Equiper le LM en matériel informatique	Nombre par type d'équipements acquis	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.17 Electrifier le CEEP de Boussé	Nombre CEEP électrifiés	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.18 Raccorder le CEEP de Boussé à l'ONEA	Nombre de robinets installés	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.19 Appuyer le CEEP en vivres et en matériels didactiques	- Quantité des vivres acquis - Nombre par type de matériels didactiques	Rapports d'activités de la mairie	
A1.2.20 Organiser des émissions radio sur les avantages du préscolaire	Nombre d'émissions radio diffusées	Rapports d'activités de la mairie	
A1.3.1 Construire un CSPS	Nombre de CSPS construits	Procès-verbaux de réception	
A1.3.2 Construire des logements pour infirmiers	Nombre de logements construits		
A1.3.3 Réhabiliter des logements pour infirmiers	Nombre de logement réhabilités		
A1.3.4 Construire 1 incinérateur	Nombre d'incinérateurs construits		
A1.3.5 Réhabiliter des incinérateurs	Nombre d'incinérateurs réhabilités		
A1.3.6 Réhabiliter des maternités	Nombre de maternités construites		
A1.3.7 Construire des fosses à cendre	Nombre de fosses à cendre construites		
A1.3.8 Construire des dépôts /MEG			
A1.3.9 Doter des CSPS de système d'éclairage	Nombre de CSPS équipés en système d'éclairage		

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
A1.3.10 Réaliser des latrines institutionnelles	Nombre de latrines institutionnelles construites		
A1.3.11 Renforcer les capacités des acteurs en matière de partage des coûts et des gros risques (CSPS)	Nombre d'acteurs formés	Compte rendu de formation	
A1.3.12 Doter la commune d'un corbillard	Nombre de corbillard acquis	Rapports d'activités de la mairie	
A1.3.13 Equiper les CSPS en ambulance	Nombre d'ambulances acquises	Rapports d'activités de la mairie	
A1.3.14 Acquérir du matériel médico-technique	Nombre par type de matériel médico-technique acquis	Rapports d'activités de la mairie	
A1.3.15 Renforcer le personnel des CSPS	Nombre d'agents affectés dans les CSPS	Rapports d'activités du CMA	
A1.3.16 Appuyer les OSC pour la prise en charge des PVVIH/SIDA	Nombre d'OSC appuyées	Rapports d'activités de la mairie	
A1.3.17 Appuyer les formations sanitaires pour les dépistages et l'appui aux personnes affectées et infectées par le VIH/SIDA	Nombre de formations sanitaires appuyées	Rapports d'activités de la mairie	
A1.3.18 Assurer l'inspection sanitaire dans les restaurants et débits de boisson (1 fois par semestre)	Nombre de sorties d'inspection sanitaire effectuées	Rapports d'activités du CMA	
A1.3.19 Acquérir des intrants pour le contrôle de la qualité et le traitement des eaux de boisson	Quantité par types d'intrants acquis		
A1.3.20 Contrôler la qualité de l'eau de boisson	Nombre de contrôles effectués		
A2.1.1 Former les producteurs en technique de production (fosses fumières, zaï, CES-DRS, agroforesterie)	Nombre de producteurs formés	Rapports d'activités du service d'agriculture	Bonne pluviométrie
A2.1.2 Appuyer l'acquisition d'intrants (semences, engrais)	Nombre de producteurs appuyés		
A2.1.3 Mener des études sur la faisabilité de barrages dans la commune	Nombre d'études conduites	Rapports d'activités de la mairie	
A2.1.4 Réhabiliter le barrage de Golmidou	Nombre de barrage réhabilités	Procès-verbaux de réception	
A2.1.5 Equiper les producteurs en tracteurs (1)	Nombre de producteurs équipés	Rapports d'activités de la mairie	
A2.1.6 Réaliser des fosses fumières	Nombre de fosses fumières réalisées	Rapports d'activités de la mairie	
A2.1.7 Réaliser des cordons pierreux	Superficies des terres traitées avec des cordons pierreux	Rapports d'activités du service d'agriculture	

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
A2.1.8 Aménager des bas-fonds	Superficies des bas-fonds aménagés		
A2.1.9 Aménager des sites maraîchers	Superficies des sites maraîchers aménagés		
A2.1.10 Réaliser 2 boulis	Nombre de boulis réalisés	Rapports d'activités de la mairie	
A2.1.11 Construire des parcs de vaccination	Nombre de parcs de vaccination construits	Procès-verbaux de réception	
A2.1.12 Former les éleveurs en technique de coupe et conservation du fourrage naturel	Nombre d'éleveurs formés	Compte rendu de formation	Bonne pluviométrie
A2.1.13 Construire un magasin de SPAI	Nombre de magasin de SPAI construits	Procès-verbaux de réception	
A2.1.14 Former/sensibiliser les bouchers sur les zoonoses	Nombre de bouchers formés et sensibilisés	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.1 Poursuivre et achever la construction du marché central de Bouslé (16 boutiques par an)	Nombre de boutiques construites par an	Procès-verbaux de réception	
A2.2.2 Sensibiliser la population sur le civisme fiscal	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la mairie	Adhésion des populations
A2.2.3 Aménager des marchés dans les villages	Nombre de marchés aménagés	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.4 Construire une auberge communale	Nombre d'auberges construites	Procès-verbaux de réception	
A2.2.5 Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources financières et matérielles	Nombre de plan de mobilisation des ressources financières et matérielles élaborés et utilisés	Rapports d'activités de la mairie	Adhésion des populations
A2.2.6 Mener une étude sur le potentiel économique de la commune	Nombre d'études menées	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.7 Sensibiliser la jeunesse sur les opportunités d'emplois	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.8 Aménager un espace de diffusion de l'information sur l'emploi	Nombre d'espace de diffusion aménagés	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.9 Encourager l'initiative privée pour la construction d'une 2e station service	Nombre de mesures incitatives prises par la mairie	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.10 Soutenir le développement des AGR au profit des femmes	Nombre de femmes soutenues	Rapports d'activités de la mairie	
A2.2.11 Former les jeunes en embouche	Nombre de jeunes formés		
A2.2.12 Identifier et aménager des sites touristiques dans la commune (mare aux crocodiles sacrés)	Nombre de sites touristiques identifiés et aménagés	Rapports d'activités de la mairie	

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
A3.1.1 Installer des pépinières	Nombre de pépinières installées	Rapports d'activités du service de l'environnement	
A3.1.2 Encourager les reboisements réguliers et la protection des plants	Nombre de plants mis en terre et entretenus		
A3.1.3 Sensibiliser la population sur l'importance des foyers améliorés	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la mairie	Adhésion des populations
A3.1.4 Former les femmes en technique de construction et d'utilisation des foyers améliorés	Nombre de femmes formées	Compte rendu de formation	
A3.1.5 Sensibiliser la population sur la divagation des animaux	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la mairie	Adhésion des populations
A3.2.1 Eclairer les rues (lampadaires sur 3 km)	Longueur des rues éclairées	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.2 Reprendre les activités de lotissement	Nombre de parcelles dégagées	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.3 Aménager des terrains de sport dans les villages	Nombre de terrains de sport aménagés	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.4 Réaliser un plateau omnisport	Nombre de plateau omnisport réalisés	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.5 Organiser des compétitions de sports et de loisirs (coupe du Maire)	Nombre de compétitions organisées	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.6 Plaider pour l'affectation d'un agent d'action social au profit de la mairie	Nombre de rencontres de plaidoyers tenues	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.7 Doter la jeunesse d'un local	Nombre de locaux construits	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.8 Sensibiliser la population pour une bonne collaboration avec les forces de l'ordre	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la mairie	Adhésion des populations
A3.2.9 Mettre en place et rendre fonctionnel Les CLS et ILS	- Nombre de CLS et de ILS mis en place - Nombre de CLS et de ILS fonctionnels	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.10 Sensibiliser les populations sur le code de la route et sur le civisme	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.11 Plaider pour l'équipement de la police nationale en matériel roulant et carburant	Nombre de rencontre de plaidoyers tenues	Rapports d'activités de la mairie	
A3.2.12 Construire des latrines familiales	Nombre de latrines familiales construites	Rapports d'activités de la mairie	
A4.1.1 Goudronner trois km de route	Longueur de route goudronnée	Rapports d'activités de la mairie	
A4.1.2 Réaliser des ralentisseurs sur la	Nombre de ralentisseurs réalisés sur la	Rapports d'activités de la mairie	

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
RN2	RN2		
A4.1.3 Construire une gare routière	Nombre de gares routières construites	Procès-verbaux de réception	
A4.1.4 Aménager l'axe Laye-Sao et l'axe Laye-Kaonghin	- Nombre d'axes routiers aménagés - Longueur des axes routiers aménagés	Rapports d'activités de la mairie	
A4.1.5 Construire un ouvrage de franchissement (secteur 1 entre lycée municipal et Eglise catholique)	Nombre d'ouvrages de franchissement construits	Procès-verbaux de réception	
A4.1.6 Plaider auprès du CSC pour le calibrage de la radio locale (éviter qu'elle brouille le signal de la TNB et autres radios)	Nombre de rencontres de plaidoyers tenues	Rapports d'activités de la mairie	
A5.1.1 Recruter du personnel au profit de la mairie (agent de liaison, technicien en génie civile)	Nombre d'agents recrutés	Rapports d'activités de la mairie	
A5.1.2 Renforcer les capacités des conseillers sur leur rôle, l'organisation et le fonctionnement de la commune et des services de la mairie ainsi que sur la législation des collectivités territoriales	- Nombre de séances de formation organisées - Nombre de conseillers formés	Compte rendu de formation	
A5.1.3 Renforcer les capacités du maire et de ses adjoints sur l'état civil, le fonctionnement de la commune, les attributions du maire et de ses adjoints et celles du SG, la délégation de service, le fonctionnement des commissions permanentes	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.4 Renforcer les capacités des officiers d'état civil et des agents des centres secondaires sur la gestion de l'état civil	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.5 Renforcer les capacités de la secrétaire sur les techniques de secrétariat	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.6 Former l'agent d'état civil en informatique	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.7 Renforcer les capacités du comptable, du SG sur la gestion financière et les procédures d'élaboration de budget	Nombre de séances de formation organisées		

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
A5.1.8 Renforcer les capacités du comptable sur la gestion financière et comptable des collectivités territoriales	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.9 Renforcer les capacités de l'agent domanial en gestion des affaires domaniales	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.10 Elaborer un plan de formation des agents	Nombre de plans de formation élaborés	Rapports d'activités de la mairie	
A5.1.11 Former le SG et le comptable sur les procédures de passation des marchés	Nombre de séances de formation organisées	Compte rendu de formation	
A5.1.12 Recycler le comptable en élaboration et exécution du budget	Nombre de séances de formation organisées		
A5.1.13 Renforcer l'équipement de la mairie (mobilier, logiciel, matériel informatique, moyens roulant)	Nombre d'équipements acquis par type	Rapports d'activités de la mairie	
A5.2.1 Former les femmes en leadership	Nombre de femmes formées	Compte rendu de formation	
A5.2.2 Sensibiliser les femmes sur les thèmes du 8 mars	Nombre de séances de sensibilisation tenues	Rapports d'activités de la coordination de la femme	
A5.2.3 Réhabiliter et électrifier la maison de la femme	Nombre de locaux réhabilités et électrifiés	Rapports d'activités de la mairie	
A5.2.4 Construire des centres d'activités féminines (Sao, Kaonghin)	Nombre de centres construits	Procès-verbaux de réception	

Annexe 2 : Liste des personnes et structures rencontrées

N°	Nom & Prénoms	Structure
01	OUEDRAOGO Zoulli Ahmed	Comptable/Mairie
02	OUEDRAOGO Laalé Jérôme	Chef de service départemental de l'environnement
03	NIKIEMA Louis	Directeur Provincial des ressources animales et halieutiques
04	OUEDRAOGO Noël	Chef ZAT
05	KOAMA Athanase	ZAT/Boussé
06	SIMPORE Duhamel	CEB I/Boussé
07	KABORE Mohamadi	CEB II/Boussé
08	Mme GUISSOU	Secrétaire district sanitaire
09	BELEM Ousmane	Directeur Régional de l'économie et de la planification du Plateau Central (DREP/PCL)
10	TONI	DREP/PCL
11	SINOOU Souleymane	Proviseur lycée municipal/Boussé
12	YANKINI Cyrille	Directeur provincial de l'action sociale et de la solidarité nationale de Boussé
13	KERE/OUEDRAOGO Rasmata	Action sociale/Boussé
14	KIENTEGA Clément	Proviseur lycée Nephtali
15	ZOUGOURI	Administrateur au district sanitaire
16	SIDIBE Nouhoun	Inspecteur CEB II
17	TAONSA Gilbert	CEB II
18	NANA Halidou	Animateur PDL/BOSA (SOS/Sahel)
19	BATIONO Roland	Coordonnateur PDL/BOSA (SOS/Sahel)
20	GANSONRE Lamoussa	Président AVYK
21	TOE Aloys	Service statistiques et carte éducative DPENA
22	SAWADOGO/BELEM Sanata	Service statistiques et carte éducative DPENA
23	Abbé NIKIEMA Gabriel	Curé paroisse de Boussé
24	Abbé BAMBARA Léopold	Vicaire paroisse de Boussé
25	Abbé OUEDRAOGO Hermann	Vicaire paroisse de Boussé
26	Abbé KONSEIGA Simon Jude	Stagiaire paroisse de Boussé
27	TIENDREBEOGO Albert	Paroisse de Boussé

Annexe 3: Liste des membres de la commission ad hoc

N°	Nom & Prénoms	Structure	Rôle dans la commission
1	OUEDRAOGO D. Pierre	Conseiller	Président commission ad' hoc
2	KINDA Boukaré Jean Hubert	Conseiller	Vice-président commission ad' hoc
3	TONI Kassoum	Représentant de la DREP	Rapporteur Général
4	TOE Aloys	Représentant de la DPENA	Rapporteur Général adjoint
5	GANSONRE/DJELBEOGO Fatimata	Représentante des associations des femmes	Présidente « sous-commission interface et facilitation »
6	KABORE Tinga	Représentant des syndicats	Rapporteur « sous-commission interface et facilitation »
7	ILBOUDO Y. Catherine	Conseillère	Membre « sous-commission interface et facilitation »
8	AKA Vidoumou	Représentant du District sanitaire	Membre « sous-commission interface et facilitation »
9	OUEDRAOGO Ablassé	Représentant de la DPJFPE	Membre « sous-commission interface et facilitation »
10	KERE/OUEDRAOGO Rasmata	Représentant de la DPASSN	Présidente « sous-commission organisation et animation du diagnostic »
11	ZEMBA G. Albert	Conseiller	Membre « sous-commission organisation et animation du diagnostic »
12	TIENDREBEOGO Albert	Représentant de la Communauté catholique	Membre « sous-commission organisation et animation du diagnostic »
13	BAMBORE Abdoulaye	Représentant du MBDHP	Membre « sous-commission organisation et animation du diagnostic »
14	OUEDRAOGO Michel	Représentant des mouvements et associations des jeunes	Membre « sous-commission organisation et animation du diagnostic »
15	OUEDRAOGO Moussa	Représentant de la Perception	Membre de la commission ad hoc
16	TARBAGDO N. François	Conseiller	Membre de la commission ad hoc
17	KINDA Moumouni	Conseiller	Membre de la commission ad hoc
18	TAMINI Dofinata Serge	Représentant de la DPRAH	Membre de la commission ad hoc
19	OUEDRAOGO Lallé	Représentant de la DPEDD	Membre de la commission ad hoc
20	OUEDRAOGO Noël	Représentant de la DPASA	Membre de la commission ad hoc
21	ZOUNGRANA Oumarou	Représentant du secteur privé	Membre de la commission ad hoc
22	OUEDRAOGO Rasmané	Représentant du lycée municipal	Membre de la commission ad hoc
23	OUEDRAOGO Abel	Représentant de la communauté coutumière	Membre de la commission ad hoc
24	TRAORE Salif	Représentant de la caisse populaire	Membre de la commission ad hoc
25	BAGRE Alexis Téléphore	Personne ressource	Membre de la commission ad hoc
26	BAYILI B. Marcellin	Représentant de la DPPN	Membre de la commission ad hoc
27	OUEDRAOGO Rasmané	Représentant de la DPI	Membre de la commission ad hoc

N°	Nom & Prénoms	Structure	Rôle dans la commission
28	OUEDRAOGO Illiyassé	Représentant de la Mairie	Membre de la commission ad hoc
29	KINDA Ousséni	Représentant de la communauté musulmane	Membre de la commission ad hoc
30	BAYALA Yolande	Représentant de l'ONG Eau Vive	Membre de la commission ad hoc